ARCHIVES DIVISION
OCT 23 1963

TERRITOIRE DU CAMEROUN

Cameroons, French.

SERVICE DU PLAN.

P L A N Q U A D R I E N N A L
1953-1957

EXPOSE DE PRESENTATION

INTERNATIONAL MONETARY FUND
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT
Joint Library
Washington, D. C. 20431

36816

Ce document est un simple

" projet "

dont la plupart des propositions et des chiffres n'auront de valeur que s'ils sont acceptés par le Département et reçoivent l'approbation de l'Assemblée Territoriale et du Comité Directeur du FIDES.

S O M M A I R E

	Pages
Données Géographiques	2
Le premier Plan 1947-1952	5
La situation économique et financière	9
- Les échanges	9
- Les transports	10
- La monnaie	11
- Le crédit	12
- La main d'oeuvre et les salaires	13
- Les investissements privés	14
- Situation budgétaire	16
Le Plan Nouveau	18
Production	
- Cacao	23
- Banane	27
- Café	28
- Quinquina	31
- Huile de palme et palmiste	33
- Arachide	34
- Coton	36
- Riz et cultures vivrières	38
- Tabac	40
- Fibres textiles secondaires	41
- Projets d'aménagement du Nord-Cameroun ..	42
- Hydraulique agricole	44
- Plaine du Logone	45
- Plaine de la Vina	50
- Plaines situées en aval de Lagdo et Kossi	52
- Aménagement des bas-fonds	53
- Hydraulique pastorale et constitution des zones de modernisation pastorale	53
- Hydraulique villageoise	55
- Petite colonisation Africaine	56
- Projets du Service de l'Elevage	57
- Production forestière	59
- Pêche et pisciculture	62
- Tourisme et chasses	64
- Mines	66
Investissements privés	71
Equipements de base	74
- Ports	74
- Chemins de fer	76
- Routes et Ponts	78
- Aérodromes	82
- Voies navigables	84
- Postes et télécommunication	85

.../...

S O M M A I R E (suite)

	pages
Action sociale	88
- Enseignement et Santé	88
- Adduction d'eau	89
- Assainissement	91
- Plans cadastraux	91
- Electrification.....	92
Financement du Plan Quadriennal	94
Conclusion	97

RRITOIRE DU CAMEROUN

SECOND PLAN GENERAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

EXPOSE DE PRESENTATION

Le terme "Plan Général" est employé ci-dessus pour souligner la diversité des moyens de financement auxquels le Territoire se propose d'avoir recours pour réaliser pendant la période quadriennale 1953-1957 les objectifs fixés dans le nouveau plan.

Il est juste de préciser toutefois que, contrairement à une idée trop répandue selon laquelle le Plan 1947-1952 se limite aux crédits "FIDES", cette période a déjà été caractérisée, au Cameroun, par le concours de fonds de provenances diverses en vue du développement économique et social du pays. Les investissements réalisés sont le fruit non seulement de l'effort financier consenti par le "FIDES" au titre de la Section Générale et de la Section locale mais aussi celui d'un effort public et privé local considérable. Toutefois ces participations respectives n'avaient pas été fixées dès l'origine du plan et leur heureux concours a été purement empirique. Le terme plan a donc évoqué surtout, jusqu'à présent, les réalisations sur crédits "FIDES".

On s'attache maintenant à élargir cette notion et à la faire pénétrer dans les habitudes. C'est pourquoi le terme "Plan général" trouve naturellement sa place au début de cet exposé. Celui-ci commence par un rappel des conditions naturelles formant le décor sur lequel s'applique ce plan général.

Il continue par des considérations sur le chemin parcouru au cours de la période 1947-1952.

Le moment vient alors de faire le point et de mesurer exactement où nous en sommes après cinq ans d'effort. Il importe en effet de fixer les objectifs du nouveau plan à partir de données sures et d'en définir les moyens d'action compte tenu d'une expérience quelquefois chèrement acquise afin d'en éliminer dans toute la mesure humainement possible, les causes d'insuccès.

Partant de ce point d'articulation du plan ancien et du plan nouveau sont développées ensuite les idées directrices de ce dernier touchant : l'orientation générale, les objectifs proposés, les moyens d'action envisagés et les financements multiformes.

Puis, les projets composant le dossier justificatif sont brièvement passés en revue à l'intérieur des grandes divisions classiques :

- Production agricole et industrielle, équipements de base, équipements sociaux.

.../...

Enfin, les besoins en crédits et les sources de financement sont examinées pour terminer.

o
o o

LES DONNEES GEOGRAPHIQUES

Le Cameroun offre bien des richesses naturelles dont beaucoup sont encore inexploitées, mais il est indispensable d'avoir présent à l'esprit certains obstacles et caractéristiques de façon à y adapter les moyens à mettre en oeuvre pour la réalisation du plan général de développement.

Situé entre l'Afrique Equatoriale Française et le Nigéria, le Cameroun dessine un triangle de 452.000 km2, dont la base s'appuie sur le deuxième degré de latitude Nord et le sommet rejoint le lac Tchad un peu en dessous du treizième parallèle. Il baigne dans l'Océan Atlantique par 200 kms de côtes et sa population est de 3 millions d'habitants dont 12.000 Européens en 1950.

Au point de vue géologique, la presque totalité du Cameroun appartient au socle primaire africain tacheté de roches volcaniques par places (Mont-Cameroun, Falaise de Ngaoundéré). Cet ensemble primaire est complété par 3 bassins sédimentaires.

- celui du Sud-Ouest (Douala) où se jettent les principaux cours d'eau du Cameroun.
- celui du Nord, le long du Logone jusqu'au lac Tchad,
- celui de Garoua, sur la Bénoué.

Le relief est élevé (chaînes de l'Ouest, de 1.500 à 2.000 mètres, plateau central de 800 à 1.500 mètres) et tombe brusquement sur la rive gauche de la Bénoué tandis que le massif montagneux de l'Ouest descend en gradins vers la plaine côtière, étroite et marécageuse.

En raison de ces traits du relief, le réseau hydrographique apparaît sans aucune unité, le plateau central étant un centre de dispersion des cours d'eau :

- Bassin de l'Océan avec le Wouri, la Sanaga, le Nyong, le Ntem, tous barrés de chutes et de rapides aux approches de la mer.
- Bassin du Congo, avec la Sangha.
- Bassin du Logone, se dirigeant vers le Lac Tchad
- Bassin de la Bénoué, rivière praticable pendant 2 mois entre Garoua et l'Océan.

Le climat, comme celui de toutes ces régions de l'Afrique, se modifie largement à mesure que l'on va vers le Nord.

.../...

Au Sud, en raison de la présence de massifs montagneux élevés (Mont-Cameroun : 4.000 mètres) et de l'indentation de la côte, les précipitations sont considérables (Douala, de 4 à 6 m. d'eau par an avec une température moyenne de 26°). Sur les plateaux, à la limite de la forêt équatoriale, Yaoundé a une température moyenne de 22° et reçoit 1 m,50 de pluie par an.

Dans les montagnes de l'Ouest, Dschang, à 1.400 mètres d'altitude, voit la température s'abaisser à 20° (minimum absolu de 9°) avec 2 mètres de pluie.

Au Nord, enfin, Maroua présente toutes les caractéristiques d'un climat Soudanien avec 80 cms de pluie par an et une température moyenne de 29°.

Tous ces traits, climat, sol et réseau hydrographique, font apparaître le manque d'unité géographique du Cameroun.

On peut y distinguer 4 régions fort dissemblables les unes des autres :

- La Région Sud, forêt équatoriale dense, tombant jusqu'à la mer, climat chaud et humide, terres riches et peuplées dans la partie Ouest, désertes à l'Est (15 à 20 habitants au km2 entre Yaoundé et Douala).

- La Région montagneuse de l'Ouest, au climat très frais, humide et brumeux, composée partie de terres volcaniques, extrêmement fertiles et possédant une population très dense (50 habitants au km2 région de Dschang).

- La Région centrale du haut plateau, entre Sanaga et Bénoué, de climat moins humide et de sol en partie latéritique, est au contraire le domaine de la savane de moins en moins arbustive à mesure que l'on va vers le Nord. La population est peu dense, certaines zones étant même totalement inhabitées (en moyenne 2 à 3 habitants au km2).

- Au Nord de la Bénoué, comme dans les régions du Logone et du Tchad, la savane devient peu arbustive et les épineux apparaissent. Le pays bien drainé par les affluents du Logone et de la Bénoué est le domaine du bétail. Il possède une population dense (15 à 20 habitants au km2).

Ainsi peut se concrétiser la physionomie du Territoire : Une zone presque sans habitants, constituée par le plateau central et le massif forestier de l'Est et deux pôles attractifs, l'un au Nord, d'économie pastorale, l'autre au Sud-Ouest, plus important, possédant à la fois une population dense et d'intéressantes ressources naturelles ; il est desservi cependant par de grandes difficultés de pénétration et un climat particulièrement humide.

Ces caractéristiques ont dicté impérativement l'orientation à donner aux travaux d'infrastructure. Il convient d'ajouter que sa position géographique générale et celle du Port de Douala font aussi du Cameroun un pays de transit.

.../...

Son infrastructure ferrée, routière et aérienne offre les voies d'évacuation les plus courtes aux pays voisins de l'Est et du Nord : Oubangui, Tchad. A l'ouest même, la production du Cameroun britannique a naturellement tendance à passer par Douala.

Quant à la physionomie économique du Cameroun, elle était jusqu'en 1946, essentiellement une économie de cueillette et de traîte dont le port de Douala était le coeur et la raison d'être. Toute la production intérieure convergeait vers Douala d'où se répandait, en retour, sur le pays, une importation "de traîte".

Mais l'exploitation des richesses forestières restait rudimentaire et se bornait à l'exportation des grumes de bois précieux. Quant à l'extraction minière, elle ne représentait qu'une très faible partie du revenu du Territoire. Le cheptel du Nord, quoique valorisé par une lutte efficace contre les épizooties, restait exploité sur les axes traditionnels de Kano et de Fort-Lamy, sans bénéfices pour la partie Sud du Territoire.

L'équipement économique répondait aux exigences de ces activités agricoles et forestières et se concentrait sur les axes d'évacuation ferroviaires et routiers.

Au total, économie précaire, éminemment vulnérable et qui n'impliquait la mise en valeur que d'une partie du Territoire, ce qu'on appelle le "Cameroun utile" et qui est limitée à un croissant de 300 kms autour de Douala.

Enfin, la division du Cameroun en deux parties, Nord et Sud, sensiblement égales en populations, différenciées par leurs coutumes, leurs productions, leurs langues et leurs religions, correspond, au point de vue humain, à deux ensembles indépendants l'un de l'autre$:

- au Nord, la majorité de la population est musulmane, et reste attachée à une économie basée sur l'Elevage ; elle répugne à sortir de son cadre naturel.

- au Sud, les populations animistes ou christianisées, quittent volontiers leur terroir pour s'employer soit dans les villes, soit sur les plantations. Parmi les habitants de ces régions, mention doit être faite des Bamiléké des collines de l'Ouest qui sont bons cultivateurs et commerçants avisés.

Il n'est pas inutile d'insister sur cet aspect démographique qui conditionne la production agricole au Cameroun. La population est très nettement rassemblée en trois groupes qui constituent les régions productrices alimentant à la fois le commerce d'exportation et l'économie interne.

Comme dit plus haut la région du Nord, avec la moitié de la population du Cameroun, a pour vocation l'élevage, la culture du coton, celle de l'arachide et des cultures vivrières : mil, patates, manioc, riz,etc...

.../...

Le groupe "Baniléké - Bamoun" dans les montagnes du Sud-Ouest est producteur de café, palmistes, bananes, denrées vivrières, quinquina, etc... Les "Banilékés" très prolifiques ont tendance à coloniser les zones dépeuplées voisines de leurs montagnes.

Le groupe "Ewondo - Boulou - Fang" peuplant le centre Sud, consacre principalement son activité à la culture du cacao et accessoirement à la cueillette des palmistes et aux denrées vivrières.

C'est sur ce fond de décor que s'applique le plan général de développement économique et social du Cameroun, inaugurant une période de plein emploi économique, de mise en valeur rationnelle des richesses du Cameroun et associant, par une infrastructure moderne les activités pastorales et agricoles des populations du Nord et du Sud.

o
o o

LE PREMIER PLAN 1947 - 1952

On a souvent fait le reproche à ce premier plan 1947 - 1952 d'avoir porté presque tout son effort sur les équipements de base : ports, chemin de fer, routes et ponts, et aérodromes. On en donne pour preuve les pourcentages des crédits "FIDES" de la section locale consacrés à l'infrastructure 79 %, avec le dessein de souligner l'insuffisance de la part réservée à la production 6,5 % et au social 14,5 %

Cette façon de présenter les choses est tendancieuse et découle également des habitudes prises consistant à limiter le plan aux crédits "FIDES" de la section locale.

Si on y ajoute les réalisations financées sur la section générale du "FIDES" : huileries, stations de recherches, bureau minier, etc... ces proportions commencent à se modifier.

L'effort propre du Territoire dans le domaine de la production agricole, de l'enseignement, de la santé, de l'habitat vient accentuer ce redressement, bien que des fonds importants aient été également consacrés à l'Infrastructure.

Les Sociétés d'économie-mixte de caractère semi-public interviennent principalement aussi dans la production agricole, industrielle et énergétique.

Enfin, et surtout depuis 1949, les investissements privés, stimulés par les investissements publics, sont entrés dans une phase de développement intense.

.../...

Ils ont porté particulièrement sur la production forestière et les sciages, la transformation et le stockage des produits, la production industrielle et énergétique, les industries de service, la transformation et le conditionnement des produits alimentaires, etc... Egalement, de gros investissements ont été constatés dans le bâtiment et ont permis de résoudre, en partie, la question cruciale du logement.

Compte tenu de tous ces éléments dont certains, il faut le reconnaître, ne peuvent être qu'approximativement chiffrés, il n'est pas exagéré de dire que la proportion infrastrcuture de base ne dépasse guère 50 à 55 % des investissements totaux pour la période 1947 - 1952.

Cette proportion peut encore paraître exagérée : mais le problème qui se posait au début du premier plan ne consistait pas à créer une production et à prévoir, en même temps son évacuation. Il s'agissait d'assurer d'abord la sortie d'une production existante que la disparition du portage empêchait de déboucher. C'est pourquoi, la solution adoptée à tendu à plaquer sur un fonds de production latente les voies d'évacuation indispensables.

Avec logique l'effort principal a été consacré à la construction et à l'équipement du port et, à partir de celui-ci au développement des grands axes routiers et ferroviaires Nord et Est y aboutissant. Cet effort a été sagement concentré dans la zone dite du "Croissant fertile" c'est-à-dire dans un rayon de 300 à 400 kms autour de Douala. Une exception toutefois concernant la route Maroua - Garoua, laquelle joue dans le Nord par rapport au port de Garoua le même rôle collecteur que les deux grands axes aboutissant à Douala.

L'infrastructure routière construite à la même époque sur ressources locales a eu pour but, suivant le même principe, d'assurer l'évacuation des productions sur la tête de ligne fer (route Sangmélima - Mbalmayo) ou vers le port de Kribi (routes Ebolowa - Lolodorf - Kribi et Ebolowa - Ebemwok - Kribi) ou encore de permettre à la production d'affluer vers les grands axes routiers collecteurs.

On verra plus loin à propos du deuxième plan quadriennal, que la production existante ne débouche pas encore complètement et que des productions restent sur pied. Le réseau des pistes de collectes doit être achevé certes et il reste beaucoup à faire. Mais, dire que le premier plan aurait dû commencer par là au lieu de consacrer les crédits aux grands axes manque par trop de logique, du moins en ce qui concerne le Cameroun.

Le débat sur la priorité qu'il convient d'accorder à la production ou à l'équipement risque, s'il ne s'applique pas à telle ou telle réalité géographique, de conduire à de graves erreurs. Au dessous d'une certaine densité de population, d'une certaine richesse des terres, d'un certain degré d'évolution des hommes, d'une certaine impulsion déjà acquise, on peut certes affirmer que la construction de voies d'évacuation ne suffit pas à créer la production.

.../...

Mais le Cameroun, notamment dans la zone précitée, se trouve au-dessus de ces normes géographiques et humaines, et on peut affirmer que la voie d'évacuation suffit à y développer la richesse. Et dans ce cas, c'est le moyen le plus sûr d'y parvenir, car il est soustrait aux aléas nombreux des plans de production où la puissance publique prétend intervenir dans la vie même des habitants d'une région, ce qui, il ne faut pas se le dissimuler, est une opération techniquement beaucoup plus délicate que la construction d'une route. Il est donc normal que là où c'est nécessaire et suffisant dans un premier stade, l'équipement de base ait une certaine priorité.

Sans doute les sommes investies dans le programme routier et ferroviaire au départ de Douala sont-elles énormes et l'on encourt le double reproche d'avoir fait de la route trop chère et parallèle au rail.

Il faut convenir qu'on aurait sans doute pu faire à moins malgré les conditions de climat et de sol les plus défavorables qui soient au monde. L'inexpérience de tous : Administration et entreprises, à nécessité une période d'essais et de tatonnements qui a posé lourdement dans les prix de revient. Il convient de souligner toutefois que cette expérience n'a pas été, au Cameroun, trop onéreuse, et que bien avant l'expiration des délais contractuels prévus pour la transformation des marchés initiaux sur "dépenses contrôlées", l'Administration du Territoire avait obtenu des entreprises le passage sur bordereau de prix et imposé la réduction de certaines caractéristiques.

Quant au développement parallèle au rail et de la route qui inspira un moment des craintes, on peut affirmer aujourd'hui qu'il y a sur certains parcours, place pour les deux.

Il en est ainsi sur la section Bonabéri - Loum où le trafic se partage harmonieusement : la capacité de la voie ferrée est entièrement absorbée par la production bananière et forestière et il revient à la route la charge d'assurer le trafic général de l'axe Nord. Le problème se trouve renversé sur Edéa - Douala où la route assurera le trafic du complexe industriel "Douala - Edéa" alors que la voie ferrée suffira à peine au trafic en provenance des au-delà d'Edéa.

En ce qui concerne les sections Loum - Nkongsamba et Edéa - Yaoundé qui prolongent les deux précédentes, un choix à été fait. Sur la première la prépondérance restera à la route, aucun travail de renforcement n'étant plus effectué sur le rail ; la seconde, en revanche, voit le rail l'emporter - la route gardera son double caractère de liaison de sécurité et, dans certaines zones, d'affluent au rail. Les travaux seront donc limités à la satisfaction de ces objectifs. Il est à noter que cette route est à une grande distance du rail (20 à 30 kms) et dessert donc des zones riches non tributaires du rail.

.../...

Au titre des programmes en cours, et à partir de Douala, l'infrastructure routière a donc été poussée suivant les deux axes Nord et Est aussi loin que possible, au moins jusqu'aux limites de ce qu'il était convenu d'appeler, jusqu'à une date récente la "zone utile".

Cette infrastructure a été réalisée pour permettre non seulement l'évacuation des productions de cette zone, mais encore pour assurer le trafic avec l'Oubangui, le Tchad (1) et le Nord-Cameroun dont Douala est le port le plus proche. Les caractéristiques routières retenues ont été de ce fait légèrement supérieures à celles qu'aurait nécessité le simple trafic local de la zone Sud-Ouest. A partir des limites de celle-ci, là où la route a été poussée plus loin (section Foumban - Mayo-Darlé par exemple), les caractéristiques ont été plus réduites.

On peut donc affirmer aujourd'hui que, bien que les circonstances de l'époque n'aient pas permis dès l'origine de lancer un programme cohérent et réfléchi, que d'autre part le manque d'expérience ait rendu certaines erreurs inévitables, le premier plan du Cameroun a été progressivement ordonné en un tout logique, adapté aux besoins économiques et sociaux du pays et exécuté dans des conditions satisfaisantes et dans les délais prévus.

.../...

Nota (1) On doit aussi signaler en passant que les grandes articulations de ce plan : port de Douala, axe Nord et axe Est pourraient être considérées en même temps comme les axes prioritaires du plan Tchad et du plan Oubangui-Ouest.

L'état actuel d'avancement des travaux permet en effet de penser qu'à la fin de la prochaine saison sèche, c'est-à-dire à la veille du démarrage du plan quadriennal nouveau, les grands travaux portuaires routiers, ferroviaires, aéronautiques en cours seront achevés. Dans les domaines production et social, également, les réalisations - déjà très avancées - seront, à la même époque terminées. Seules quelques opérations qui n'ont pu être entreprises que tardivement se trouveront exécutées en parallèle avec le nouveau plan : route Loum-Nkongsamba, bâtiment des Postes et Télécommunications de Douala, par exemple.

L'incidence de ces travaux sur l'amélioration des conditions économiques du Territoire, notamment de 1949 à 1952, est évidente.

Elle peut se mesurer par la croissance rapide du Trafic du Port de Douala qui donne une échelle assez juste des progrès d'ensemble résultant des investissements plan :

Année	Débarquement	Embarquement	Total en tonnes
1947	95.000	160.000	255.000
1948	155.000	185.000	340.000
1949	219.000	198.000	417.000
1950	276.000	223.000	499.000
1951	385.000	245.000	630.000
1952 (1er sem.)	234.000	116.000	350.000

L'examen du chiffre des tonnages transportés par voie ferrée et des statistiques portant sur le trafic routier traduit une progression proportionnellement plus forte encore que celle du port. Les mouvements des aérodromes, dont l'activité a débuté plus tardivement, ont connu une ascension foudroyante. Bien qu'elles soient articulées sur les lignes long courrier, les lignes intérieures participent proportionnellement davantage que le fer et la route aux échanges locaux, et relèvent plutôt de l'économie interne du Territoire.

Car il est utile de souligner que, parallèlement au progrès des échanges extérieurs, l'infrastructure développée par le premier plan a contribué puissamment à promouvoir une économie locale dont l'existence est indispensable pour asseoir de façon stable le progrès économique du pays.

Ces considérations conduisent à faire, avec toutes les précisions souhaitables, le point actuel de la situation économique et financière du Territoire au moment où s'élabore le plan nouveau.

o

o o

.../...

LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Dans le domaine économique et financier l'année 1952 marque une certaine stabilisation succédant à une période de progrès rapides, mais la situation du Cameroun reste malgré tout privilégiée.

En effet, bien que l'impulsion donnée par le premier plan, laquelle avait heureusement coïncidé avec une période d'expansion des prix sur les marchés extérieurs, paraisse avoir cessé de produire ses effets, la progression de l'économie continue malgré un léger ralentissement de l'activité.

Il apparaît donc que pour éviter une stabilisation prolongée, sinon un retour en arrière l'intervention du plan quadriennal est absolument et rapidement nécessaire. Son objectif essentiel est l'accroissement de la production or c'est, précisément la seule solution qui s'offre en période de stagnation ou de chute des cours pour donner à l'économie du Territoire une impulsion nouvelle.

Celle-ci agira néanmoins avec d'autant plus d'efficacité que la situation au départ est loin d'être défavorable.

Cette situation privilégiée, le Cameroun la doit à la variété de ses productions exportables et à l'importance prise par les échanges intérieurs ; il faut y ajouter sa fonction de transit, encore peu développée certes, mais qui s'accroîtra considérablement dans les années à venir avec l'achèvement des axes routiers interterritoriaux et l'intensification des transports aériens.

Les Echanges

Les exportations du Territoire se sont accrues régulièrement depuis 1947 année d'origine du premier plan. Elles étaient cette année là au niveau de 1938, et se redressaient après la profonde dépression résultant de la guerre. Elles ont progressé de 160.000 tonnes en 1947 à 238.000 tonnes en 1951, atteignant en valeur 11 milliards 4.

Pendant la même période le tonnage des importations est passé de 95.000 tonnes à 336.000 tonnes pour une valeur de 16 milliards 5.

Sans doute ces chiffres traduisent-ils un déficit important de la balance commerciale, notamment en valeur. Il est juste de préciser que ce déficit provient en grande partie de ce que le Territoire, qui vend ses produits sur la base des cours mondiaux, doit s'approvisionner très largement sur le marché métropolitain dont les prix sont nettement plus élevés que ceux des fournisseurs étrangers.

.../...

Il est certain que la mise en oeuvre du plan d'équipement a provoqué une augmentation considérable des importations tant en biens de consommation qu'en biens d'équipement.

Toutefois, il est remarquable que les importations de produits de consommation aient crû dans des proportions plus considérables encore que les biens d'équipement.

La comparaison avec l'A.O.F. et l'A.E.F. révèle en effet que l'approvisionnement de ces grandes fédérations en produits de consommation semble avoir été moins rapide.

On peut en tirer la conclusion que l'évolution qui se manifeste ainsi au Cameroun reflète une amélioration sensible du niveau de vie, notamment dans les centres urbains.

D'autre part, on constate que le progrès des échanges extérieurs se conjugue avec un développement important de l'économie interne. Les échanges intérieurs donnent lieu à un trafic ferroviaire routier et aérien qu'il est néanmoins assez difficile de chiffrer avec précision.

Les transports

On peut noter cependant que le trafic ferroviaire a suivi une progression parallèle au trafic portuaire. Ce dernier est passé de 255.000 tonnes en 1947 à 630.000 tonnes en 1951 et sera approximativement de l'ordre de 670.000 tonnes en 1952. Pendant la même période le tonnage transporté par fer augmente de 251.000 tonnes à 554.000 tonnes et approchera également de 670.000 tonnes en 1952.

Le mouvement par fer correspondant à peu près exactement aux quantités entrées et sorties du Territoire, on peut admettre que l'activité des autres moyens de transport reflète pour une assez forte part les échanges intérieurs.

Or le parc de véhicules lourds routiers qui se composait de 626 unités en 1947 représente 6.891 camions à la date du 30 Juin 1952. La charge moyenne augmente également puisqu'aujourd'hui les véhicules utilisés par les Sociétés de transports routiers sont des engins de 7 à 12 tonnes de charge utile. Dans le nord du Territoire même, de véritables trains routiers de 25 tonnes circulent entre le Tchad et le port de Garoua.

Les véhicules légers sont aussi en notable augmentation passant de 479 unités en 1947 à 4331 au 30 Juin 1952.

Les comptages qui ont pu être effectués sur les routes révèlent une intensification très grande de la circulation. Dans la zone Sud-Ouest, les grands axes routiers ont été parcourus chacun en 1951 par 30.000 véhicules dont les deux tiers de véhicules lourds. Ce chiffre est en nette progression pendant le 1er semestre 1952.

Il est difficile de prononcer dès maintenant un chiffre en ce qui concerne le tonnage transporté et une

enquête statistique sur ce point est en cours ; les constatations précédentes permettent tout de même d'affirmer, qu'en plus du trafic qui trouve son origine ou son aboutissement aux ports de Douala, Kribi et Garoua, un courant d'échanges alimentant la consommation interne à partir de la production interne s'est créé et prospère sans cesse.

La circulation des voyageurs s'est développée autant que celle des marchandises et les statistiques ferroviaires sont à cet égad éloquentes ; mais la progression est certainement plus forte encore sur la voie routière et l'installation de compagnies de transport organisées comme en Europe, a développé chez les Africains en qui elles trouvent une clientèle empressée, le goût des déplacements.

D'autre part, le trafic aérien qui a pris naissance plus tardivement, occupe actuellement dans l'économie du Territoire une place importante. Jusqu'en 1949 l'aérodrome de Douala était pratiquement le seul dont l'activité valait d'être notée. Celle-ci était déjà importante, mais orientée seulement vers l'extérieur : 16.867 passagers et 773 tonnes de fret. A partir de 1950, plusieurs aérodromes de l'intérieur entrent en service et l'ensemble du trafic se chiffre cette année là à 41.914 passagers et 2.322 tonnes de marchandises ; en 1951, il atteint 60.763 passagers et 8.176 tonnes. Pour 1952 on peut affirmer qu'il ne sera pas inférieur à 70.000 passagers et 15.000 tonnes.

Sur les aérodromes du Nord-Cameroun notamment, les cargaisons de viande sont en augmentation constante et un rôle de premier plan leur incombe pour la valorisation de l'abondant cheptel de cette région. Toutefois, leurs installations actuelles sont encore précaires et limitent un trafic dont les débouchés sont pourtant largement ouverts. On verra que pour arriver à une exploitation rationnelle souhaitable, l'intervention du nouveau plan est absolument indispensable.

La monnaie

Si après avoir examiné les échanges et les moyens de transport, on se penche sur la situation monétaire, on s'aperçoit que celle-ci est parfaitement saine.

Voici à cet égard les constatations faites récemment par la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer : "Le montant total des moyens de paiement au 31 Décembre 1951 représente plus du double de ce qu'il était au 31 Décembre 1948.

Cette évolution accompagnée chaque année d'un mouvement saisonnier qui correspond à la traite du cacao et du café, se traduit par une expansion monétaire de longue durée, due aux principaux facteurs suivants :

- la hausse des prix : l'indice des prix de détail à Douala, a triplé en 1938 à 1945, triplé de 1945 à 1948, et doublé de 1948 à 1952 ;

.../...

- l'accroissement des dépenses de l'Etat notamment des dépenses d'équipement FIDES, qui ont progressé constamment depuis 1947, en valeur réelle. Il faut cependant noter une restriction qui atténue fortement les incidences monétaires éventuelles des dépenses de l'Etat : celles-ci donnant lieu pour la plus grande part à des rapatriements d'ordre financier ou commercial sur la Métropole, ne contribuent en définitive que pour une fraction très faible de leur montant à l'augmentation du volume monétaire local ;

- le développement de la production, que la progression des exportations reflète dans une large mesure.

Rapporté à la valeur du commerce extérieur du Cameroun, le volume monétaire local s'établit à 24 % en 1951 contre 73 % en 1945, alors qu'en 1938 il devait être de l'ordre de 25 %. La comparaison avec l'avant-guerre accuse une situation monétaire qui paraît saine si l'on tient compte de l'accroissement important du volume réel des transactions purement internes".

Le Crédit

Sur le plan du crédit, si l'aide au secteur public et semi-public peut être chiffrée sans difficulté, il est, en revanche, assez difficile de se faire une idée exacte des concours financiers qui ont pu être apportés au secteur privé.

Les établissements de crédits se sont développés au Territoire entre 1947 et l'époque actuelle. D'abord limités à Douala, ils ont établi des succursales à Yaoundé puis dans les principales villes commerçantes du Territoire : Nkongsamba, Ebolowa et enfin, assez récemment, à Garoua.

Les crédits à moyen et long terme accordés par les établissements autres que la Caisse Centrale en faveur d'entreprises privées sont impossibles à chiffrer sauf en ce qui concerne la partie réescomptée par la Caisse Centrale.

Les concours financiers apportés par celle-ci de 1947 à 1951 inclus sont les suivants :

- Secteur privé :	Prêts directs	950 millions CFA
	Réescompte à moyen terme	750 " "
	Total	1.700 millions CFA
- Secteur semi-public :		
	Prêts aux sociétés d'Etat et d'économie mixte	1.175 millions CFA
	Participations	200 "
	Total ...	1.375 millions CFA

.../...

- Secteur public : (à l'exception du programme d'équipement public) 300 millions CFA

TOTAL GENERAL .... - 3.375 millions CFA

Il est bien évident que pour obtenir la totalité des investissements autres que ceux du Plan FIDES, il y aurait lieu de connaître non seulement les crédits accordés par les établissements autres que la Caisse Centrale, mais encore les souscriptions dans le capital des sociétés exerçant leur activité au Territoire ainsi que l'épargne locale investie sous une autre forme dans les sociétés privées et enfin l'auto-investissement.

Des études ont été faites qui permettent d'approcher d'assez près la vérité. D'après les éléments recueillis de divers côtés paraît affirmer dès à présent que les investissements privés réalisés à partir de 1949, surtout ceux de la dernière catégorie, atteignent des chiffres très élevés qui sont donnés plus loin.

La main d'oeuvre et les salaires

Sur un autre plan, l'examen des statistiques locales (1) révèle que les salaires africains accusent pendant la période 1947 - 1952 une hausse supérieure à celle des prix à l'importation.

Sans doute la mise au point d'un indice du coût de la vie africaine valable pour l'ensemble du Territoire n'est elle pas encore réalisée. On peut cependant admettre que l'évolution de ce coût, au moins pour les populations urbaines, ne saurait être très différente des variations de l'indice du coût de la vie européenne représenté par l'indice connu des prix de détail.

Le fait que cet indice demeure depuis plusieurs années inférieur à celui du salaire minimum africain semble bien indiquer que le niveau de vie des populations locales s'est élevé. D'autant plus, que les salaires réels dépassent nettement les salaires minimum légaux.

Cette tendance traduit une pénurie de main d'oeuvre surtout qualifiée, laquelle constitue encore un des goulots d'étranglement de la mise en valeur. La situation s'est toutefois nettement améliorée par rapport au début du premier plan et le quadriennal nouveau pourra démarrer dans des conditions infiniment plus favorables.

En effet, l'amélioration physique des travailleurs africains qui s'est poursuivie depuis la guerre dans le domaine sanitaire et le développement de la formation professionnelle commencent à produire leurs effets. Après une période de flottement, la main d'oeuvre s'est peu à peu stabilisée sur la plupart des chantiers importants et une sélection a pu être opérée progressivement. Grâce à un encadrement européen très serré travaillant souvent de ses

(1) Nota.- L'Inspection Générale du Travail du Territoire a établi pour l'O.N.U. des statistiques sur la progression des salaires. (voir dossier annexe statistiques)

propres mains au milieu des équipes autochtones, on a pu former des ouvriers et conducteurs africains très valables, d'ailleurs fortement encouragés par la pratique des primes de rendement. Parachevant ainsi la formation des écoles officielles et privées, ou prélevant dans la masse des travailleurs africains, les chantiers uniquement alimentés au début par les crédits FIDES ont contribué puissamment à la formation d'une main d'oeuvre spécialisée.

Certaines entreprises ont pu par la suite réduire l'effectif de leur personnel européen et le remplacer progressivement par des agents africains qu'elles avaient formés.

Dans le secteur public, la Régie des Chemins de fer, le port de Douala, le parc routier, tous organismes dans lesquels la mécanisation joue un grand rôle, disposent aujourd'hui d'un personnel de conducteurs africains intéressé à la conservation du matériel et qui donne satisfaction.

Les résultats ainsi acquis sont d'autant plus appréciables que le nombre des gros engins mécaniques existant au Territoire : grues, élévateurs, tracteurs, scrapers, etc... dépasse actuellement 800 contre une dizaine en 1947.

S'il est donc encourageant de penser que dans ce domaine le plan quadriennal nouveau ne débutera pas à zéro ou presque, comme le précédent, il n'en demeure pas moins qu'un effort considérable reste à accomplir pour donner au Cameroun les cadres et la main d'oeuvre qualifiée qui sont nécessaires au développement de sa production.

D'autant plus que l'équipement industriel public et privé construit entre 1947 et 1952 atteint déjà un niveau important.

Les investissements privés

En dehors des grands ateliers bien outillés qui ont été construits avec l'aide du plan d'équipement public : ateliers des chemins de fer et du Port de Douala, Atelier des travaux public de Bassa, garages administratifs de Yaoundé et des principaux centres de l'intérieur, les installations industrielles réalisées par le secteur privé et les sociétés d'économie mixte représentent des investissements très élevés :

- Industrie énergétique Centrale hydroélectrique d'Edéa

- Industries du bois : grande scieries et exploitations forestières modernes de la Société des Bois du Cameroun et de la Compagnie française du Cameroun ; modernisation poussée de certaines entreprises secondaires et remplacement de leur outillage par des machines modernes ; ateliers de fabrication de menuiserie en série et de meubles ; cases en bois préfabriquées.

.../...

- Industries mécaniques et chantiers navals : Chantiers et Ateliers de Douala CADO et S.O.C.A.C.I.

- Industries de service : Garages importants créés par chaque représentant des grandes marques de matériel automobile et bases des entreprises de transport à Douala et Yaoundé, stockage en vrac du pétrole à Douala et à Garoua, usine de fabrication d'oxygène et acétylène (Air liquide), stockage en vrac des huiles de palme et des vins.

- Industries de transformation : huileries construites par l'I.R.H.O. et le secteur privé : Dibombari, Edéa, Bertoua, Pitoa et huilerie de la Société des plantations réunies de l'Ouest africain ; préparation des tabacs : S.E.I.T.A., BASTOS ; savonneries ; défibrages et égrenages ; rizeries ; ateliers artisanaux de tannage et de maroquinerie etc ...

- Industries textiles : filatures et tissages NASSIF.

- Industries alimentaires : Brasseries du Cameroun, confiturerie de Bonabéri, berrerie de Mefganga, pêcheries de Souellaba, abattoirs privés (Pastorale), complétant les abattoirs officiels construits sur le plan d'équipement ou sur budget local : Douala, Yaoundé, Ngaoundéré, Garoua, Maroua ; chambres froides de Douala ; viande séchée, etc ...

- Industries du bâtiment et Travaux publics : Bases des grandes entreprises routières et portuaires : RAZEL, SOLIDITIT, BOURDIN ET CHAUSSEE, MONOD, Régie des chemins de Fer et Travaux Publics, Société de construction des Batignolles, Société Française d'entreprises de dragages et travaux publics, comprenant d'importants ateliers de réparation du matériel lourd et des magasins de stockage ainsi que des ateliers de fabrication d'éléments d'ouvrages en béton préfabriqués : buses, dallots, ponts - Dépôts des entreprises de bâtiments complétés par des ateliers de fabrication de parpaings, menuiseries en série, meubles, etc...

- Industrie des transports et transit : Compagnie d'Exploitation Automobiles Camerounaise, UNIROUTE, S.O.T.R.A.C., Société de transport Oubangui - Cameroun, De SUARES, CHANAS et PRIVAT, et nombreuses entreprises dont le parc est moins important, basées sur Douala, Yaoundé et Garoua.

Il paraît nécessaire de compléter cette liste par les investissements privés agricoles qui sont loin d'être négligeables.

Si la culture du cacao qui dépend exclusivement des Africains n'a pris que peu d'extension depuis quelques années, il en va tout autrement de celle du café et l'accroissement des exportations, qui ont doublé depuis 1948, témoigne que les surfaces plantées ont été accrues dans de fortes proportions ; de plus, de nombreuses plantations nouvelles ne sont pas encore en rapport.

L'extension des bananeraies européennes et africaines a également pris des proportions considérables puisque 55.000 tonnes ont pu être exportées en 1951 contre 30.000 en 1948.

.../...

Il y a lieu de noter également la mise en valeur de nouvelles parcelles d'hévéaculture par la S.A.F.A., mise en valeur qui se traduira dans un temps relativement proche par une augmentation du tonnage exporté.

Cette énumération des investissements privés, peut aujourd'hui être complétée par leur évaluation globale. Malgré les difficultés que l'on devine une enquête a été menée récemment à cette fin. Elle donne un chiffre peu éloigné de celui des sommes consacrées au plan d'équipement public. Voici les deux exprimés après conversion en francs 1952 :

Investissements publics = 15.800.000

Investissements privés = 16.000.000

Effort public et effort privé ont donc été équivalents et se justifient l'un par l'autre. Le premier à déclanché le second, lequel a démarré presque deux ans plus tard, mais a pris aussitôt une ampleur considérable. Il n'est toutefois pas concevable que cet élan puisse se soutenir si l'effort public venait à disparaître ou même à diminuer exagérément.

Dans ce domaine encore, l'intervention de la Métropole au titre du deuxième plan quadriennal jouera un rôle important, un complément d'investissements étant indispensable à l'effort de production.

Toutefois, avant d'aborder l'examen des objectifs, actions et moyens de développement de celui-ci au cours de la période 1953 - 1957, il reste à montrer quelle est la situation financière du Territoire, au terme de l'évolution Budgétaire accomplie depuis 1947.

Situation Budgétaire

A ce propos, on doit remarquer tout d'abord que le volume budgétaire a presque triplé en valeur réelle. Les dépenses inscrites à la section ordinaire sont en effet passées de 750 millions de frs CFA en 1947 à 6.240 millions en 1952, soit un coefficient 8,3 alors que la hausse des prix de détail s'établit à la fin de la même période aux environs de 3.

Cet accroissement des dépenses réelles a été rendu possible par l'augmentation correspondante en valeur réelle, des recettes budgétaires, elle-même engendrée par le développement de l'activité économique locale, notamment du commerce extérieur.

Il convient de noter que malgré la revalorisation des traitements, les dépenses de personnel ont augmenté dans des proportions moindres (49 % des dépenses totales en 1947 contre 43 % en 1952) Les dépenses de matériel sont aussi en nette régression en 1952 par rapport à 1947. Les dépenses pour travaux vont au contraire croissant.

L'examen des postes de recettes montre que celles autres que les impôts directs et indirects présentent une importance relativement réduite (19 % en 1947, 23 % en 1952).

En 1947, les impôts directs représentaient la moitié des impôts indirects ; en 1952, ils n'en représentent plus que le tiers.

Malgré cette réduction relative, la fiscalité directe s'est cependant aggravée dans l'absolu, et son rendement accru est dû, en dehors des modifications d'assiette, à une progression des revenus beaucoup plus forte que la hausse du coût de la vie.

L'accroissement de rendement des impôts indirects est encore beaucoup plus élevé et découle non seulement de l'augmentation de la matière imposable, notamment de la valeur du commerce extérieur, mais aussi de la majoration des taux appliqués. Ce sont les recettes douanières qui occupent une place prépondérante, puisqu'elles représentent en 1952 90 % des prévisions d'impôts indirects. Les droits de sortie ont fait l'objet de majorations relativement plus élevées que celles des droits à l'importation.

Il faut noter que, dès janvier 1949, le Territoire a supprimé les droits d'entrée sur la plupart des biens d'équipement et, au début de 1951, il a étendu cette mesure aux matériaux de construction. Le Cameroun s'est ainsi interdit de prélever des recettes sur les crédits FIDES au bénéfice du budget local. Cette attitude mérite d'être soulignée.

Cette exonération a une action favorable sur les investissements privés que d'autres mesures ont encouragés par ailleurs : notamment les exonérations fiscales relatives au réinvestissement des bénéfices.

Toutefois, la prudence a conduit ces temps derniers le Territoire à réviser sa position. Seuls les biens et matériaux d'équipement destinés au secteur public restent à présent exonérés des droits d'entrée. Quant aux exonérations fiscales, elles sont depuis peu accordées de manière beaucoup plus discriminatoire et uniquement pour les investissements économiques et sociaux de caractère indiscutablement productif.

Il convient en effet de préciser que, les pouvoirs locaux ne se sont pas laissé obnubiler par l'aisance budgétaire relative de ces dernières années et suivent avec la plus grande attention l'évolution de la situation économique.

Certains grands produits d'exportation du Cameroun ont en effet amorcé un mouvement de baisse et les débouchés à l'étranger sont devenus aléatoires pour le bois. Les prévisions de recettes pour 1952, paraissent devoir être tout juste atteintes alors que l'on était habitué depuis plusieurs années à de substantiels excédents.

Le fléchissement des prix des produits exportés peut se répercuter sur les importations dans la mesure où il réduit le pouvoir d'achat global du Territoire.

Enfin de nouvelles charges budgétaires résultant soit de l'extension outremer des avantages pécunaires métropolitains comme celles entendrées par la loi LAMINE GUEYE ou résultant des dépenses d'entretien et de fonctionnement des réalisations du premier plan et des annuités d'amortissement vont peser de plus en plus lourd sur les budgets futurs.

C'est pourquoi les directives concernant la préparation du budget local 1953, prescrivent-elles de maintenir à défaut des dépenses de personnel, les dépenses de fonctionnement au niveau de 1952. Toutefois, si l'Assemblée consent le nouvel effort fiscal qui lui est demandé, et qui peut se chiffrer à 1 milliard, effort que le Territoire peut supporter dans la situation relativement favorable ou il se trouve un programme de travaux bien que plus réduit que celui des années précédentes, pourra être envisagé. (1)

Il est donc évident que, pour sortir de cette situation, et retrouver une aisance favorable au progrès général du Territoire, il n'existe qu'une solution, surtout en période de tassement des cours : produire et exporter davantage.

Ce résultat ne peut être obtenu que si l'aide de la métropole, matérialisée par le plan quadriennal, vient donner rapidement une impulsion nouvelle à l'économie locale.

C'est donc en s'appuyant sur ces réalisations du premier plan qui forme une base de départ solide et à partir de la situation économique et financière qui vient d'être exposée, que le plan quadriennal se propose de faire franchir une nouvelle étape au développement économique et social du Territoire.

o
o o

LE PLAN NOUVEAU

Ce plan nouveau trouve son origine dans le décret du 11 Décembre 1951 qui lui fixe comme objectif principal "l'accroissement de la production et de la productivité agricole et industrielle".

Ces dispositions nouvelles ne doivent d'ailleurs pas apparaître comme une interprétation de la loi du 30 Avril 1946 qui reste la charte des plans dans les Territoires d'Outre-Mer et dont les principes continueront à guider l'oeuvre de développement économique et sociale entreprise.

Avant l'intervention du décret du 11 Décembre 1951, le Département avait déjà demandé au Cameroun (dépêche ministérielle n° 1940 du 26 Mai 1951) de jeter les bases d'un nouveau plan. C'est pourquoi dès Janvier 1952, le Territoire

(1) Nota.- Dans sa session budgétaire d'Octobre 1952, l'Assemblée Territoriale a consenti l'effort fiscal demandé par l'Administration.

a été en mesure de remettre au Département un avant-projet de son plan quadriennal. Celui-ci a fait l'objet d'une étu détaillée par les services intéressés en présence des représentants du Territoire.

A la suite de cet examen, le Ministère de la Franc d'Outre-Mer a exprimé par dépêche ministérielle 2993/Plan/ du 8 Mars 1952, un certain nombre d'observations.

La principale était que l'avant-projet présenté pa le Territoire conservait la structure et la présentation anciennes et apparaissait ainsi comme une simple continuati des opérations exécutées au titre des précédents programmes Les suggestions du Département tendaient donc à guider le Territoire dans l'élaboration du second plan en précisant qu s'agissait d'un plan véritablement nouveau impliquant une orientation très différente des actions à entreprendre et une notable extension de la notion de plan dans le sens d'u appel à toutes les sources de financement possibles.

Plus récemment, la lettre n° 475/CAB du 20 Juin 19 a eu pour objet de définir les principes qui doivent guider le Territoire dans la conception du plan quadriennal nouve ainsi que la méthode qu'il convient d'appliquer à son élabo ration.

La note jointe à cette correspondance précise : "Le plan devra déterminer l'ensemble des objectifs à at- "teindre et préciser l'ensemble des actions à accomplir "quels que soient les organismes responsables et l'origine "desressources à mettre en oeuvre."

Enfin la lettre 641/CAB du 19 Juillet 1952, concernant plus spécialement les problèmes de financement v venue compléter les instructions reçues du Département.

On a vu plus haut qu'au Cameroun, la notion élargi de "PLAN" avait déjà trouvé application pendant la période 1947 - 1952 durant laquelle il y avait eu participation plu ou moins harmonisée des fonds provenant du FIDES, des budg et comptes spéciaux locaux et du secteur privé.

Désormais, le Territoire se propose d'ajouter aux précédentes de nouvelles sources de financement et spécialement les budgets des communes mixtes et des communes rurales récemment créées ainsi que le recours aux emprunts. Les formes des emprunts seront d'ailleurs excessivement variées. Il sera fait appel au crédit public, semi-public, privé, à long terme, à moyen terme, au besoin à de simples crédits bancaires. On se propose également de faire appel à l'épargne locale dont la pratique sera encouragée chez les Africains et de mobiliser les capitaux privés existant au Territoire en les intéressant au financement des grands ouvrages publics par des avantages fiscaux, des intérêts progressifs, etc ...

L'examen détaillé des projets montrera que, suivan la nature et l'importance des ouvrages ces emprunts peuvent être contactés par le Territoire, les communes-mixtes, les communes rurales, la Régie des chemins de fer, le Port, les sociétés de prévoyance prises individuellement ou par grou

les organismes nouveaux dont la création est prévue dans le plan quadriennal, etc ...

L'intervention des capitaux privés sera également sollicitée sous la forme de la concession d'ouvrages, système qui présente des avantages intéressants dans certains cas : adductions et distributions d'eau par exemple.

Enfin la participation des capitaux étrangers n'a pas été écartée mais il est plus difficile de fixer dès à présent les points d'application possibles.

On voit donc que le nouveau plan élaboré par le Territoire du Cameroun s'inspire très largement des instructions du Département. Il est juste de noter qu'avant même le démarrage du plan nouveau, il est entré résolument dans cette voie des financements complexes en ce qui concerne deux grands ouvrages : "Pont sur le Wouri" "Adduction d'eau de Douala" et d'autres moins importants tels que les adductions d'eau d'eau des communes capables d'emprunter, et certains travaux ruraux entrepris par l'union des S.I.P. du Nord, ou d'autres sociétés de prévoyance, etc ...

Ce n'est donc pas dans ce domaine que le changement de conception par rapport aux premiers programmes est le plus sensible.

L'orientation véritablement nouvelle, que traduit le plan de quatre ans présenté par le Cameroun, réside dans l'effort de production considérable qu'il prévoit. Les équipements de base, par contre, ne représentent plus que l'achèvement de l'infrastructure commencée dans la mesure seulement où celle-ci est indispensable à l'écoulement des productions. Enfin, les travaux d'équipement social sont poursuivis suivant des proportions raisonnables dans un but d'amélioration démographique et sanitaire et en vue de donner au pays les cadres indispensables au développement de la production, lequel conditionne le progès social. En effet, toutes les actions du plan concourent en définitive à faire progresser le niveau physique, intellectuel et moral des populations africaines du Cameroun.

Les objectifs et les moyens d'action que fixe le nouveau plan en matière de production agricole seront précisés produit par produit. Il paraît cependant nécessaire de souligner dès à présent les caractères communs à toutes ces actions :

1°/ Dans la presque totalité des cas, les actions proposées ne visent pas à l'extension, mais à l'amélioration du rendement et de la qualité ;

2°/ La création de secteurs de modernisation est considérée comme le moyen d'action indispensable pour réaliser les objectifs en ce qui concerne les productions essentielles du Cameroun : cacao, café, oléagineux, élevage.

.../...

Des organismes de moindre importance, existant ou à créer : Union de Sociétés de prévoyance, sociétés intervenant individuellement, communes rurales, etc ... conjuguant leur effort avec celui des services traditionnels, seront chargés des actions plus localisées ou moins importantes en volume, mais finalement aussi indispensables au développement général de la production.

3°/ Sauf en ce qui concerne le projet relatif aux forêts, les actions entreprises se traduiront par une rentabilité rapide et importante. Pour certaines productions elle est sensible dès la seconde année du plan : cacao par exemple ; pour d'autres, bien que plus lente à se dégager, elle atteint à la quatrième année des chiffres considérables comme c'est le cas en matière d'élevage.

4°/ Sur cet enrichissement qui doit donner une impulsion nouvelle à l'ensemble de l'économie du Territoire, ce dernier prélèvera progressivement soit par voie fiscale, soit en faisant rembourser tout ou partie des services rendus, les sommes nécessaires pour faire face au paiement des annuités d'amortissement et à l'accroissement de frais d'entretien et de fonctionnement résultant des investissements.

Les recettes supplémentaires provenant de l'augmentation de la matière imposable découlant du surcroît de production pourront être encore majorées par révision des tarifs et barêmes en vigueur et par l'institution de taxes nouvelles ou de services payants.

Le but poursuivi est de faire prendre en charge progressivement par les organismes locaux, certaines charges qui, au départ, devront être supportées par l'aide extérieure de façon qu'à la fin de la période quadriennale la relève soit accomplie.

5°/ La construction et l'amélioration des pistes de collecte revêt, pour toutes les productions, une importance primordiale. Certaines voies plus importantes et plusieurs aérodrômes présentent indiscutablement un caractère d'équipement associé à ces productions.

On a vu que les efforts du premier plan ont tendu à plaquer sur une production existante un réseau principal de voies d'évacuation joignant le port pour raccourcir les distances de portage et parer dans toute la mesure du possible aux incidences de la disparition rapide de celui-ci. Il est maintenant indispensable de franchir un nouveau pas et d'aller au coeur des zones de production en tissant toutes les ramifications indispensables pour faciliter la commercialisation complète des produits.

Il n'est pas inutile de souligner que la répugnance de l'Africain pour le portage n'a fait que s'accentuer ces dernière années et que, dans les endroits éloignés des pistes existantes, du cacao et du café pourrissent sur pied en quantité non négligeable.

.../...

Le nouveau plan prévoit donc parallèlement aux actions portant sur l'amélioration du rendement des cultures et une meilleure préparation des produits, un effort très important de mise en état et de construction des pistes de ramassage lesquelles permettront aussi d'exercer ces actions dans les villages les plus éloignés.

6°/ Plusieurs projets, comme celui de l''Aménagement du Nord-Cameroun" et de la "Banane", par exemple, sont des programmes complexes où se retrouvent associés les différents services techniques de production et d'équipement public, les Régions, les planteurs ou les éleveurs intéressés.

Il n'est pas inutile de souligner qu'à l'occasion de l'établissement de ces projets les cloisonnements verticaux ont assez facilement disparu et qu'un effort de rapprochement horizontal a été enrégistré.

Aussi les programmes ont-ils pu être débattus et dressés en commun. Ils représentent donc une synthèse valable ayant recueilli l'accord général. Il a été facilement admis que le même état d'esprit présiderait à leur exécution, s'ils sont retenus par le Département.

7°/ Enfin, en ce qui concerne leur rentabilité tous ces projets consacrés à la production ont des caractères communs, bien que celle-ci soit, suivant la nature des cultures, à plus ou moins longue échéance.

Ils tendent à accroître les échanges externes et internes, les seconds étant le plus souvent la conséquence des premiers, et à augmenter dans de fortes proportions le pouvoir d'achat des producteurs.

Il en résultera un développement général de l'économie du Territoire qui doit engendrer des recettes budgétaires accrues.

Celles-ci se décomposent en prélèvement fiscal direct (taxes de sortie par exemple) facilement évaluables, et en éléments plus difficilement appréciables mais dont la réalité ne saurait être contestée : droits d'entrée correspondant à la fraction importante du pouvoir d'achat supplémentaire du producteur agricole consacrée plus ou moins directement aux produits d'importation ; taxe sur le chiffre d'affaires ; impôts directs sur les revenus ; taxes et redevances de tous ordres perçues en différents points de la circulation des richesses, etc ...

D'une manière générale, les projets à forte rentabilité immédiate apportent par le canal budgétaire un soutien aux productions à plus longue échéance. Dans l'ensemble, ces projets ne se traduisent par aucune surcharge budgétaire ; ils permettent dans certains cas la prise en charge, dès la deuxième ou troisième année, des frais de fonctionnement, rentent les amortissements financiers des investissements de production, et dégagent, en fin de programme, les plus-values budgétaires nécessaires pour couvrir les annuités et frais d'entretien des équipements

.../...

publics indispensables, mais non directement rentables, réalisés pendant la même période.

Il convient toutefois de préciser qu'une partie de ces derniers : Ports, Chemins de fer, Postes et Télécommunications, ouvrages à péage, sont des projets rentables en eux-mêmes, présentant des comptes d'exploitation en équilibre.

Il va maintenant être passé en revue les différents projets relatifs à la production. Chacun d'eux fait l'objet d'un dossier très complet qu'on trouvera en annexe. Le présent rapport se bornera donc à en définir ici les caractéristiques principales : objectifs, actions à entreprendre, moyens à mettre en oeuvre, financement et rentabilité.

C A C A O

On se propose de faire passer la production exportable du cacao de 50.000 à 75.000 tonnes en quatre ans (50 % d'augmentation). Depuis plusieurs années cette production est en palier et correspond dans la conjoncture actuelle à la capacité naturelle de travail des plantations africaines.

L'amélioration de la qualité sera également poursuivie pour arriver aux résultats ci-après :

Qualité	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
Supérieur	10 %	15 %	20 %	30 %
Courant	60 %	65 %	70 %	65 %
Limité	30 %	20 %	10 %	5 %

Les actions à entreprendre porteront d'abord sur l'amélioration des techniques culturales et phytosanitaires en vue d'un meilleur rendement. L'augmentation attendue est 50 à 60 % à l'hectare au terme du plan quadriennal.

Ensuite sur l'amélioration de la qualité par perfectionnement des méthodes de préparation et de conditionnement du produit et celles du stockage et de la commercialisation.

Enfin sur l'aménagement et l'extension des pistes de ramassage dont le réseau ne permet pas actuellement de pénétrer toutes les régions productrices.

Ces actions seront confiées à un secteur de modernisation de cacaoyères englobant la zone de grande production centre - Sud à l'exception des îlots de production

.../...

périphériques plus éloignés qui feront l'objet d'actions isolées poursuivies par les sociétés de prévoyance.

Le secteur de modernisation des cacaoyères aura pour mission :

1°) d'assurer en quatre ans la mise en état de 100.000 hectares de cacoyères ;

2°) d'éduquer le planteur africain sur les façons culturales et phytosanitaires, afin d'obtenir des rendements meilleurs et d'éviter que les maladies se propagent d'une façon anormale ;

3°) d'apprendre aux planteurs, à l'aide d'essais judicieusement choisis, sur de petites plantations pilotes de village, la fumure et l'emploi des engrais ;

4°) de pousser les planteurs, lors de la mise en place de leurs nouvelles plantations de renplacement, à employer les plants sélectionnés issus de la Station du Cacaoyer de Nkoembone ;

5°) d'améliorer la fermentation et le séchage du cacao en créant des ateliers pilotes de transformation dans les villages ;

6°) de faciliter la commercialisation et le conditionnement en installant des hangars de stockage permettant aux villageois d'entreposer leur cacao en sécurité en attendant les marchés ;

7°) d'améliorer les voies de communication en créant de nouvelles pistes d'accès dans toute la zone envisagée.

Le principe directeur du secteur de modernisation des cacaoyères est un encadrement assez serré des planteurs par des techniciens aux différents stades de la production du cacao : entretien des cacaoyers, préparation et stockage du produit récolté.

Les moyens à mettre en oeuvre sont les suivants :

- constitution d'équipes mobiles d'entretien et de vulgarisation chargées également de la propagande, dotées de tout le matériel nécessaire et visitant au moins une fois par an chacun des 2.700 villages inclus dans le secteur. Chaque équipe serait placée sous la direction d'un agent Européen et pourrait comprendre 30 à 40 Africains ;

- construction d'ateliers de préparation et traitement du produit à raison en moyenne de un pour cinquante villages. Un technicien s'occuperait d'un groupe d'ateliers.

- construction de hangars de conditionnement et de stockage sur base moyenne d'un hangar pour dix villages. Un technicien serait chargé de la surveillance d'un certain nombre de hangars.

.../...

Les proportions prévues ci-dessus sont évidemment susceptibles d'être modifiées à l'expérience. Ateliers et hangars seront développés avec prudence et dans la mesure où il sera démontré qu'ils apportent des résultats favorables.

- ouverture des pistes d'accès permettant d'atteindre les villages éloignés et réfection des pistes existantes.

Enfin pour améliorer les méthodes de commercialisation : réglementation officielle de celle-ci dans des marchés périodiques ; vente possible par appel d'offres de lots conditionnés ; interdiction de l'achat porte à porte, institution de la carte du planteur et celle d'acheteur, renforcement du contrôle du conditionnement dans l'intérieur etc... Ces mesures sont d'ailleurs en cours d'examen par l'Assemblée Territoriale auprès de laquelle elles ont trouvé un accueil favorable.

Des actions absolument semblables s'exerçant par les mêmes moyens seront entreprises pour les îlots de production isolés situés dans les régions administratives du Haut-Nyong, de la Sanaga Maritime, du Mungo, du Nkam et Bamoun par le truchement des Sociétés de Prévoyance.

Le financement du projet se monte à 2.207.650.000 dont 103.070.000 CFA au titre des actions isolées. Il sera demandé pour partie au FIDES 1.459.395.000 frs CFA et pour le surplus : 748.255.000 frs CFA incombera aux ressources propres du secteur à provenir d'une ristourne sur les droits de sortie en ce qui concerne uniquement la fraction excédent le niveau actuel de la production, soit : 50.000 tonnes.

Toutefois l'intervention de ce deuxième financement ne se fera qu'à partir de la seconde année du plan et portera sur la prise en charge progressive des dépenses de fonctionnement. Les frais de premier établissement et de fonctionnement pour la première année resteront à la charge du FIDES.

Il est remarquable que dès la seconde année le surplus de production escompté atteigne 10.000 tonnes et procure 275 millions CFA de recettes budgétaires supplémentaires sur lesquelles 169 millions seront prélevés pour assurer les dépenses de fonctionnement du secteur des cacaoyères.

Au bout de quatre années les 20.000 tonnes de production supplémentaires dues à l'action du secteur de modernisation et obtenues sur la seule zone d'action augmentées des 5.000 tonnes à provenir des actions isolées se traduiront par deux milliards à deux milliards 500 millions de ressources annuelles supplémentaires pour l'économie locale et rapporteront au budget du Territoire de 530 à 660 millions de recettes (tarifs supposés inchangés) dont 289 millions seront prélevés pour assurer la continuité des actions propres au développement de la production.

.../...

Si l'on retire encore 50 millions correspondant à l'annuité de remboursement à la Caisse Centrale de la part du Territoire sur les fonds demandés au "FIDES" la plus value budgétaire nette se chiffre encore entre 200 et 330 millions, pour une augmentation directe du revenu économique de 1.500 millions à 2 milliards. Indirectement en effet, comme il a été exposé précédemment, la majoration de pouvoir d'achat qui s'ensuit influe sur les importations, élève le niveau commercial général, et procure ainsi des ressources budgétaires supplémentaires.

Tous ces chiffres démontrent que l'opération cacao projetée est d'une immédiate et très grande rentabilité et il ne devrait y avoir aucune hésitation quant au choix du "plan maximum" de préférence aux deux autres hypothèses envisageant une action plus réduite dans le cas où le financement du grand projet se révèlerait absolument impossible.

Il parait nécessaire de préciser en ce qui concerne le projet cacao qu'une action plus poussée en vue de l'amélioration de la qualité pourrait venir heureusement compléter celles prévues au projet ci-joint. Ce dernier ne néglige pas l'action sur la qualité, bien qu'il semble tout d'abord porter davantage l'accent sur l'accroissement quantitatif de la production et cela pour des raisons de rentabilité immédiate sur lesquelles le Département a insisté.

Toutefois, afin de préparer l'avenir qui, par suite de l'effort de production engagé dans plusieurs parties du monde, verra probablement s'exercer la concurrence sur le seul plan de la qualité, il serait souhaitable d'agir davantage sur ce dernier point par le paiement de primes aux producteurs présentant du cacao "Supérieur" à la commercialisation.

Il a été estimé qu'un crédit annuel de 150 millions de frs CFA judicieusement employé au paiement de ces primes serait d'une grande efficacité. Les cours pratiqués sur les marchés extérieurs ne tiennent pas suffisamment compte en effet, des écarts de qualité et finalement tout s'achète au même prix sur les marchés de brousse. Il faudrait donc pouvoir, par le moyen des primes, rétablir un écart appréciable.

Présenter au FIDES une demande de crédits à ce titre a semblé être en contradiction avec la doctrine habituelle du Comité Directeur.

Toutefois, si le Département estimait que des demandes de crédits pour paiement de primes à la qualité pouvaient être présentées par le Territoire, des justifications détaillées seraient immédiatement fournies.

Noté : Depuis que ce rapport a été rédigé l'Assemblée Territoriale a donné son accord sur un ensemble de mesures proposées par l'Administration et tendant à obtenir l'amélioration de la production en quantité et surtout en qualité : carte du planteur, marchés périodiques, Institution du conditionnement à l'intérieur, versement aux planteurs de primes de qualité par l'intervention d'un fonds d'encouragement alimenté par des surtaxes de sortie pénalisant les catégories inférieures etc... Une notice séparée sera consacrée à cette question.

B A N A N E

Le projet quadriennal de la banane a été établi en parfait accord de tous les services intéressés qui l'ont dressé en commun : Agriculture, Port, Régie des Chemins de fer, Travaux Publics, Région du Mungo et représentants des producteurs ont participé à son élaboration.

Il se propose de porter de 56.000 (1951) à 80.000 tonnes (1957) les exportations des bananes cultivées sur le Territoire dans la région du Mungo. Pour les moyens de transport il a été tenu compte du drainage éventuel vers Douala d'une dizaine de mille tonnes en provenance du Cameroun britannique vers lequel des antennes routières ont été construites.

Outre cet accroissement de la production, les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Amélioration de la qualité

- Réduction du pourcentage des refus au contrôle du conditionnement au départ.

- Diminution des prix de revient CAF au port de destination.

Le périmètre actuellement cultivé est susceptible d'assurer l'augmentation du tonnage recherché. Les plantations africaines qui doivent y contribuer existent déjà ; les plantations européennes ont l'espace disponible pour s'étendre dans une certaine mesure.

Les actions à entreprendre sont définies ci-après :

a) achèvement du wharf bananier de Bonabéri (programmes en cours) et aménagements complémentaires pour faciliter le trafic bananier (plan quadriennal).

b) - augmentation du nombre des wagons bananiers (60 unités)
- équipement en bandes transporteuses à Bonabéri pour amener les régimes des wagons aux monte-charges Pellegrini.
- aménagement des huit gares bananières : aire bétonnée, hangar, éclairage, pour permettre le conditionnement et le chargement de jour et de nuit dans de bonnes conditions.

c) - bitumage des routes reliant l'axe Nord aux gares bananières en vue d'une meilleure conservation du matériel roulant et de la réduction du nombre des fruits abimés par les cahots.

d) - report dans les gares bananières d'une partie des opérations de contrôle du conditionnement en vue d'éliminer le transport par fer des régimes impropres à l'exportation.
e) - renforcement des moyens de la S.I.P. du Mungo pour permettre le groupage de la production africaine.

.../...

f) - examen des possibilités d'irrigation de la plaine bananière (études seulement prévues pendant la période quadriennale).

Ces actions seront exercées par la Direction du Port, la Régie des Chemins de fer, les Travaux Publics, la Région du Mungo, le service du conditionnement et le génie rural.

La coordination générale sera assurée par le Chef de la Région du Mungo.

Le coût de l'opération dont le financement est demandé au FIDES est de 453 millions dont 428 millions de frais de premier établissement.

La rentabilité est rapide puisque la production escomptée croîtrait comme ci-dessous :

- en	1951	56.000
-	1954	60.000
-	1955	65.000
-	1956	75.000
-	1957	80.000

La dernière année du Plan, les sommes supplémentaires revenant aux producteurs dépasseront 300 millions CFA, les recettes supplémentaires directes du Territoire s'élevant à 67 millions, chiffre qu'il faut à peu près doubler pour tenir compte des perceptions indirectes de tous ordres découlant de ce supplément de production. La comparaison des recettes et du chiffre des investissements est éloquente. Avec l'opération "Cacao" l'opération "Banane" est la plus immédiatement rentable. Les deux doivent jouer le rôle de soutien pour les actions portant sur des produits dont les résultats seront à plus grande échéance, mais qui présentent aussi un intérêt très grand pour l'équilibre économique et la prospérité future du Territoire.

C A F E

La production africaine du Territoire est actuellement de 700 tonnes d'Arabica et 4.000 tonnes de Robusta sensiblement de même niveau que la production européenne.

Les objectifs de production poursuivis au titre du nouveau plan sont un accroissement de 300 tonnes pour l'Arabica et de 1.500 tonnes pour le Robusta (production africaine seulement). Malgré les difficultés à recueillir des renseignements sur les accroissements possibles de la production européenne, on peut tabler avec certitude sur une augmentation au moins égale à celle de la production africaine.

.../...

On peut donc dire que la production passera dans son ensemble de 8.000 à 11.000 tonnes pour le Robusta et de 1.400 à 2.000 tonnes pour l'Arabica.

Ces quantités peuvent paraître modestes. Il á été jugé utile de faire des estimations prudentes.

Toutefois, il s'agit uniquement des résultats portant sur l'amélioration des plantations existantes en vue d'un meilleur rendement. Parallèlement, un traitement plus soigné du produit doit apporter une élévation de la qualité.

Par ailleurs, la plus grande partie des actions entreprises pendant la période quadriennale et tendant à l'extension des surfaces cultivées, en particulier, celles relatives à la mise en valeur de la vallée du Mbam et des plaines volcaniques de la Région du Mungo, ne donneront des résultats que plus tard.

Ainsi ce qui concerne la vallée du Mbam par exemple la production ne commencera que la 6ème année pour atteindre 800 tonnes au minimum la 11ème année.

Les actions tendant au développement de la production du café seront exercées dans les régions de l'Est (Haut-Nyong) et du Mungo par l'intermédiaire des Sociétés de Prévoyance ; pour les zones Bamiléké et Bamoun par le Secteur de Modernisation des cultures d'altitude en cours de création.

Elles consisteront essentiellement en :

- constitution de pépinières
- remise en état des plantations
- amélioration des techniques culturales
- lutte phytosanitaire
- reconstitution de l'ombrage
- emploi des fumures organiques
- taille des caféiers
- amélioration du traitement par création :

  d'une usine de traitement à Bansoa, d'ateliers mobiles de dépulpage et de petits magasins de stockage.

- remise en état et création de pistes de collectes
- contrôle renforcé des coopératives de production.

Le coût des opérations envisagées pendant les quatre années de plan est de :

Arabica	- frais d'investissements	45 Millions
	- frais de fonctionnement	80 Millions
	Total	125 Millions

.../...

Sur ce total 65 millions environ sont récupérables sur les planteurs. En effet à partir de la seconde année ceux-ci doivent être en mesure de rembourser : les plants, les engrais, les produits phytosanitaires.

Robusta

a) Plantations actuelles

- frais d'investissements	50 Millions
- frais de fonctionnement	94 Millions
Total	144 Millions

Sur cette somme, 57 millions environ sont remboursables par les planteurs africains : plants, engrais, etc.

b) extension des plantations en région Bamoun et Mungo

- frais d'investissements	221 Millions
- frais de fonctionnement	14 Millions
Total	235 Millions

Sur ce dernier poste, les dépenses sont élevées en raison des pistes à ouvrir pour permettre l'accès des plaines dont les terrains de caractère volcanique semblent particulièrement favorables à la culture du caféier. Une enquête pédologique plus approfondie va d'ailleurs être entreprise pour confirmer les indices recueillis jusqu'à présent sur la fertilité de ces zones. Les pistes qui sont destinées à les relier à l'axe Nord favoriseront dans un premier temps la pénétration et l'implantation des populations Bamilékés dans la région du Mungo.

En ce qui concerne la vallée du Mbam, au contraire, les populations existent sur place en nombre suffisant.

La rentabilité de ces dernières opérations de mise en valeur est évidemment à longue échéance et il serait hasardeux de retenir dès à présent des chiffres de production.

En revanche, pour ce qui concerne les actions à exercer sur les plantations existantes, les accroissements escomptés en quantité et en qualité doivent apporter aux planteurs africains, dès la quatrième année du plan, et sur la base des prix actuels, un supplément de revenus de l'ordre de 250 à 260 millions frs CFA. Compte tenu d'une augmentation de même grandeur du revenu des planteurs européens, on peut tabler sur une augmentation globale de 500 à 520 millions. Le prélèvement fiscal direct, sur la base des tarifs actuels, serait alors d'un peu plus de 20 millions. Le niveau de ces tarifs, maintenu assez bas pour encourager la production, sera d'ailleurs revu plus tard.

.../...

Toutefois, le revenu fiscal global consécutif à ce supplément de production ne se limite pas comme il a déjà été dit, au chiffre ci-dessus : on doit y ajouter les taxes frappant les importations et les échanges de tous ordres correspondant au surplus du pouvoir d'achat mis à la disposition des planteurs. C'est finalement au chiffre d'environ 50 millions qu'il convient de s'arrêter.

Eu égard au chiffre des investissements, l'opération est donc parfaitement rentable. En plus du fonctionnement du Secteur, en ce qui concerne tout au moins son activité café, le revenu fiscal ci-dessus indiqué, qui d'ailleurs continuera à croître au-delà de la période quadriennal, peut couvrir les amortissements financiers. (1)

QUINQUINA

La station du Quinquina de Dschang est en cours d'équipement sur les programmes en cours. Parallèlement, la plantation destinée à fournir l'usine d'extraction a été développée. Enfin, les Africains de la Région voisine ont été intéressés à cette culture ; des plants leur ont été distribués, et ils apportent aujourd'hui à la station les écorces récoltées sur leurs plantations. Toutefois, jusqu'à présent, et à cause du matériel rudimentaire d'extraction dont elle disposait, la station n'a pu dépasser une production annuelle de sulfate de quinine de 600 à 700 kilogrammes, d'ailleurs absorbée par la pharmacie Centrale du service de Santé. Récemment, l'A.E.F. a demandé aussi la cession d'une tonne de sulfate de quinine.

Or, les besoins locaux en quinine sont nettement plus élevés malgré l'utilisation des anti-malariques de synthèse. Sans doute ceux-ci conviennent-ils mieux pour la prophylaxie collective en milieu africain mais par contre, dans le domaine curatif, et également en ce qui concerne la prophylaxie en milieu européen, la quinine garde une place importante.

Enfin, outre son action spécifique contre l'hematozoaire, la quinine possède diverses propriétés pharmacodynamiques et ses sels interviennent couramment dans des prescriptions sédatives, antialgiques et anti-thermiques. Par ailleurs, l'écorce de quinquina fournit d'autres alcaloïdes utilisables, notamment la quinidine qui se présente en thérapeutique cardiaque comme une drogue irremplaçable.

Un recensement très poussé des besoins du secteur public et du secteur privé permet de penser que 6 tonnes de sulfate de quinine seront facilement absorbées localement. Les besoins de l'A.E.F. ont été évalués à 3 tonnes. Enfin, il est possible que d'autres territoires africains voisins, de l'Union Française, s'intéressent à la quinine produite au Cameroun.

---

(1) Nota : Les services économiques du Territoire pensent que les prévisions du service technique concernant l'accroissement de la production du café d'une part, et les évaluations des ressources budgétaires d'autre part, sont faibles et peuvent être dépassées facilement. Il est certain que le café peut supporter des taxes beaucoup plus élevées.

.../...

L'objectif retenu au plan quadriennal du Territoire a donc été fixé à 10 tonnes par an de sulfate de quinine. Toutefois, ce chiffre ne pourra être atteint que très au-delà de la période quadriennale vers 1962 ou 1963. Il s'agit là d'une entreprise à longue échéance dont les résultats sont cependant conditionnés par les efforts qui seront faits, dans le cadre du plan, pendant les quatre prochaines années. Il faut tenir compte qu'en raison de la nécessité de maintenir l'équilibre des cultures vivrières destinées à la population très dense de la région et par suite de la rareté des terres volcaniques riches disponibles, l'extension des plantations de quinquina est limitée.

Il est donc envisagé de créer 150 hectares de plantations complémentaires de quinquina Ledgeriana sur la station et ses annexes et 150 hectares de nouvelles plantations chez les Africains.

Ces actions seront confiées au secteur de Modernisation des cultures d'altitude en cours de création en même temps d'ailleurs que l'exploitation de l'usine.

Les dépenses envisagées, dont le financement sera demandé au FIDES, sont pour les quatre années du plan :

Investissements	96 Millions CFA
Fonctionnement	19 " "
	115 Millions CFA

Parallèlement le budget local continuera à prendre à sa charge les dépenses de personnel des cadres et l'entretien des bâtiments, soit 108 Millions CFA.pour les quatre années cumulées.

Avec une telle production, dont les résultats sont à aussi longue échéance, il est évidemment impossible de calculer une rentabilité sur la période quadriennale. Il faut tabler sur un cycle correspondant à la durée des arbres soit dix à douze années. En totalisant sur cette période, recettes et dépenses à l'hectare on s'aperçoit que, pour le producteur africain, cette culture est intéressante et d'un très bon rapport. (130.000 frs CFA par hectare soit 20 Millions au total). Pour la plantation propre de la station ce rapport est meilleur encore, car son rendement est supérieur.

Le secteur ne pourra donc arriver à un équilibre de son compte d'exploitation (en ce qui concerne son activité quinquina) qu'après pas mal d'années ; en attendant, il doit être soutenu par les fonds "FIDES" et budget local. La justification de cette aide réside dans l'intérêt sanitaire du pays et des Territoires voisins auxquels elle procurera par ailleurs, quelles que soient les circonstances, la sécurité, pour partie, de leur ravitaillement en produit antimalarique.

En ce qui concerne la rentabilité, il est évidemment impossible de la calculer dans le cadre de la période quadriennale. Il faut adopter une période correspondant au cycle "végétatif" soit dix à douze années, en totalisant sur cette période.

HUILE DE PALME ET PALMISTES

Les objectifs arrêtés en ce qui concerne la production de l'huile de palme et des palmistes sont les suivants :

- augmenter la production actuelle d'huile de palme dont le chiffre est mal connu parce qu'elle s'effectue par des méthodes artisanales défectueuses donnant un produit titrant 12 à 16 % d'acidité et qu'elle est, pour la quasi-totalité, absorbée par le marché interne :
  - de 2.500 tonnes d'huile et 1.800 tonnes de palmistes en 2 ans.
  - de 5.000 tonnes d'huile et 3.600 tonnes de palmistes en 4 ans.

- produire des huiles de première qualité destinées au marché interne pour l'approvisionnement des grands centres et des zones non productrices. (actuellement elle se paye jusqu'à 100 frs le kilog en région Bamiléké)
- augmenter sensiblement le pouvoir d'achat des producteurs afin de les intéresser à la culture du palmier à huile et de les inciter à moderniser eux-mêmes leur palmeraie.

Les actions envisagées au titre du plan quadriennal sont concentrées sur les deux palmeraies de Dibombari et d'Edéa peu éloignées l'une de l'autre (100 km) situées de part et d'autre de Douala et à proximité desquelles ont été construites deux usines par l'I.R.H.O.

Elles visent tout d'abord à l'amélioration de la palmeraie naturelle par débroussement et éclaircie à l'aide de moyens mécaniques et création et entretien des pistes de collecte, les planteurs africains se chargeant du complément d'entretien manuel de la palmeraie. Il est envisagé la création de blocs de plantations sélectionnées.

Le programme porte sur 7.500 ha pour Dibombari (soit 6.000 ha de rénovation et 1.500 ha de plantation sélectionnée) et sur 3.200 ha à Edéa (soit 2.650 ha de rénovation et 550 ha de plantation sélectionnée)

Ces actions seront exercées par le moyen de deux secteurs de modernisation dont l'un : Dibombari est déjà créé (arrêté N° 877 du 11 Février 1952 - approbation ministérielle donnée par lettre N° 12.408/AE/PLAN du 28 Décembre 1951) et possède une base organisée et le matériel mécanique nécessaire.

L'usine de Dibombari que doit alimenter la palmeraie correspondante fait l'objet d'une convention de gérance avec une entreprise privée qui a commencé l'exploitation.

Pour Edéa il a été impossible jusqu'à présent, de trouver un gérant. Aussi est-il envisagé d'intégrer l'exploitation de l'usine dans les activités confiées au secteur de modernisation à créer.

.../...

Pour les sommes à dépenser pendant la période quadriennale, les deux opérations s'élèvent respectivement à :

Dibombari	248.951.000
Edéa	265.671.000
Total	514.622.000

- les dépenses de premier établissement représentent	46.100.000
- celles d'amortissement	159.552.000
- enfin les dépenses de fonctionnement et de mise en valeur s'élèvent à	308.970.000
Total	514.622.000

La rentabilité des deux opérations "Huile de palme et Palmistes" est évidemment moins immédiate que celle concernant le cacao : elle n'en est pas moins considérable. S'il faut en effet attendre au-delà de la période quadriennale pour que les secteurs de modernisation soient en mesure d'équilibrer leurs dépenses par leurs ressources propres, les producteurs africains, en revanche, voient leur revenu moyen annuel doublé dès la première année, et quintuplé à la fin de la période quadriennale. De son côté le Territoire reçoit à partir de la troisième année davantage qu'il ne dépense pour sa participation aux frais de fonctionnement et peut donc aider à l'équilibre des secteurs, tout en assurant le service des annuités d'amortissement financier. Il est nécessaire cependant de faire entrer en ligne de compte, pour y parvenir, la notion des recettes budgétaires découlant de la rentabilité fiscale indirecte.

ARACHIDES

Les actions prévues dans le Nord-Cameroun pour le développement de l'arachide sont liées très étroitement à celles relatives à la production cotonnière et il en est de même de leur financement qui ne doit pas être apprécié séparément.

Elles doivent être exercées également dans le cadre du secteur d'aménagement du Nord-Cameroun par le même personnel et en mettant en oeuvre des moyens semblables : culture attelée, par exemple.

.../...

Les objectifs fixés au plan quadriennal sont davantage des objectifs d'exportation que des objectifs de production. Cette dernière, en effet, est déjà importante et approvisionne le marché local et celui des régions voisines. Elle peut être estimée à 25.000 tonnes pour la dernière campagne contre 10.000 tonnes seulement commercialisées. Il est certain qu'en raison des cours très bas tout n'a pas été arraché.

Pour rester sur des bases prudentes, qui tiennent compte également des possibilités d'évacuation, il a été envisagé d'élever progressivement de 10.000 à 15.000 tonnes le chiffre annuel des exportations entre 1953 et 1957. Une amélioration des cours permettrait d'atteindre facilement des chiffres plus élevés. (prix nu-bascule Garoua 21,5 CFA Prix F.O.B. Burutu 40,8 CFA)

Enfin, les exportations qui se pratiquent sous forme d'arachides décortiquées pourraient être accrues par la création d'une huilerie dans le Nord. Les tonnages disponibles sur la Bénoué seraient ainsi plus rationnellement utilisés en exportant de l'huile et les tourteaux seraient appréciés des éleveurs du Nord. Les crédits nécessaires à la création de cette huilerie sont prévus au projet quadriennal.

Le plan d'action, toujours étroitement lié à celui de la culture du coton, prévoit l'extension des surfaces cultivées avec emploi de la culture attelée ; cette extension sera grandement facilitée par la réalisation du plan d'"hydraulique agricole et villageoise" dans le Nord-Cameroun. Les possibilités en terre à arachides sont encore grandes mais elles ne peuvent en effet être mises en valeur par manque d'eau.

L'amélioration des rendements à l'hectare et de la qualité seront aussi poursuivis et, dans ce domaine, la station de Guétalé a un rôle très important à jouer.

Enfin la mise en service de décortiqueurs mécaniques économisera un temps considérable aux producteurs pour lesquels le décorticage à la main constitue une sujétion anti-économique.

Le financement de l'ensemble de l'opération "arachides - coton" ~~a déjà été~~ exposé plus loin.

Il suffira donc d'indiquer ici qu'en dehors des éléments communs : encadrement en personnel et station de Guétalé, les investissements particuliers au projet "arachides" : charrues, décortiqueuses, huilerie, s'élèvent à 54 millions.

.../...

COTON

La culture du coton destiné à l'exportation et à la filature et au tissage local, a débuté dans le Nord-Cameroun en 1951 sous l'impulsion conjointe de la Compagnie française pour le développement des fibres textiles et de l'Administration locale.

Les résultats de la première campagne ont dépassé les prévisions et les cultivateurs ont accueilli favorablement cette culture pour laquelle ils avaient montré jusque là une certaine réserve. Elle se révèle d'un rapport supérieur à celui de l'arachide, tout au moins aux cours actuels, et requiert des terres de même nature quoique un peu plus compactes. Le maintien d'une superficie suffisante des cultures vivrières n'a pas été perdue de vue eu égard à la densité très élevée des populations dans la région intéressée.

C'est compte tenu de cette harmonisation indispensable entre les différentes activités agricoles du Nord-Cameroun, que les objectifs du plan quadriennal 1953-1957 ont été arrêtés.

Il paraît possible d'arriver la quatrième année à une production de 15.000 tonnes de coton-graine. Toutefois, par mesure de prudence, le plan a retenu le chiffre de 12.000 tonnes seulement, chiffre qui peut être considéré comme un minimum certain. L'échelonnement des prévisions par année est donné ci-dessous :

	année 1	année 2	année 3	année 4
Tonnage coton brut	6.000 T	8.000 T	10.000 T	12.000 T
Superficie	20.000 ha	26.000 ha	33.300 ha	40.000 ha

La récolte de 1951 a été de 525 T. En 1952 on compte sur 4000. Le rendement de 300 kg à l'hectare, qui a été pris pour base des calculs, sera lui-même l'objet d'une amélioration par substitution progressive de semences de choix en provenance de Tikem et multipliées d'abord par la station de Guétalé, ensuite avec l'aide des producteurs eux-mêmes qui recevront une prime à cet effet.

Les actions à exercer pour atteindre ces résultats et qui sont parallèles à celles relatives au développement de la culture de l'arachide sont confiées au secteur de modernisation et d'aménagement du Nord-Cameroun utilisant le personnel d'encadrement du service de l'Agriculture qui devra être renforcé dans le Nord. Chargé du contrôle des cultures, il poursuivra en outre la vulgarisation de la culture attelée très adaptée aux possibilités de cette région riche en bétail. Enfin, comme il a été dit plus haut, la station de Guétalé s'attachera à la multiplication des semences de choix dont l'utilisation améliorera progressivement le rendement à l'hectare du coton brut et également

.../...

le rendement à l'égrenage. Il est en effet possible de passer de 300 kg à 400 kg de coton brut par hectare et de porter de 28,5 à 33 % le rendement coton fibre par rapport au coton graine.

C.F.D.T.

La collecte, l'égrenage et la commercialisation sont des actions confiées à la C.F.D.T. qui doit s'équiper en conséquence.

La collecte nécessitera l'acquisition de deux camions par fraction de 1.000 tonnes de coton-graine.

Une usine d'égrenage, équipée de trois égreneuses Lummus à 80 scies avec transports pneumatiques, fonctionnera à Kaélé fin 1952. La capacité de cette usine sera doublée dès la première année du plan afin de permettre le traitement des productions escomptées jusqu'à la seconde année. Une autre usine sera montée à Maroua la troisième année du Plan.

En personnel européen, la C.F.D.T. a prévu un agent européen pour une production de 1.000 tonnes de coton graine. Les investissements pour chaque agent comprenant : le logement et le véhicule ont été estimés 3.500.000 frs CFA. Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 2 millions par agent et par an et comprennant tous les frais de rémunération et de fonctionnement y compris ceux des agents africains sous ses ordres.

Les financements respectifs sont évalués :

1°/ En ce qui concerne l'effort public pour les quatre années cumulées :

- Investissements	5.550.000 frs CFA
- Dépenses de fonctionnement et primes aux producteurs des semences	15.030.000 frs CFA

Seuls les investissements seront demandés au FIDES

2°/ En ce qui concerne la C.F.D.T. pour la même période :

- Investissements	128.000.000 frs CFA
- Fonctionnement	248.000.000 frs CFA
Total	376.000.000 frs CFA

.../...

Il y a lieu de remarquer que les frais de fonctionnement des usines d'égrenage sont couverts par une redevance de 5 frs par kilogramme encaissée par la C.F.D.T. C'est donc en réalité à 376 Millions moins 180 millions : 196 Millions que s'élève l'effort financier de la Compagnie, soutenu par des crédits "FIDES" et des avances de la Caisse Centrale l'affaire devant s'équilibrer dans les deux prochaines années.

En ce qui concerne la rentabilité de l'opération, du seul point de vue du Territoire elle s'exprime en recettes budgétaires directes provenant des droits de sortie et de la taxe sur le chiffre d'affaires soit la quatrième année : 21 millions, ainsi qu'en perceptions diverses, principalement sur les droits d'importation, qui peuvent être évaluées à 65 ou 70 millions.

L'opération apparaît donc comme couvrant très largement les dépenses supplémentaires qu'elle entraîne pour le budget local. Néanmoins pour arriver à une conclusion valable, il convient de bloquer les dépenses du projet arachides et celles du projet coton qui ont en commun, l'encadrement et la station de Guétalé.

Pour la commodité de la présentation, le Service de l'Agriculture auteur des deux projets, a été en effet amené à partager arbitrairement ces éléments entre eux. Or en pratique tout sera fondu dans l'activité du secteur de modernisation et d'aménagement du Nord-Cameroun.

En conséquence, le coût de l'opération "Coton - Arachides" est le suivant : (quatre années cumulées)

Investissements : 5,55 M + 87,7 = 93,2

Fonctionnement : 15,035M + 24,75 = 39,785

L'opération demeure donc rentable avec les seules recettes provenant du coton lesquelles, nous l'avons vu, (1) peuvent être estimées à 85 ou 90 Millions (La suspension du droit de sortie actuellement pratiqué sur le coton ne diminuerait ce chiffre que de 10 millions). Toutefois, si le marché des oléagineux connaissait une orientation plus favorable, il est certain que l'accroissement du tonnage d'arachides exportées soit 5.000 tonnes, apporterait de son côté des recettes budgétaires supplémentaires directes ou indirectes de l'ordre de 22 millions.

RIZ ET CULTURES VIVRIERES

La situation du Territoire en ce qui concerne les cultures vivrières est assez favorable et les populations produisent d'une manière générale en quantité suffisante les denrées locales qui forment le fond de leur nourriture : mil, sorgho, voandzou, doliques,

---

(1) Nota : Depuis la rédaction de ce rapport l'Assemblée Territoriale a donné son accord à une majoration du droit de sortie qui sera porté à 15 %. La rentabilité budgétaire sera donc beaucoup plus forte que celle indiquée.

.../...

haricots, taros, macabos, patates, bananes plantins, courges, manioc, etc...

Il convient de surveiller que les étendues consacrées à ces cultures ne diminuent pas et par ailleurs, il est nécessaire de travailler à l'amélioration des rendements et de la qualité.

Le service de l'Agriculture, les chefs de régions administratives et agricoles sont les artisans de ces actions qui couvrent l'ensemble du pays et font partie de leurs préoccupations quotidiennes.

Il est néanmoins certain que dans quelques zones, la région cacaoyère par exemple, une regression est constatée. Elle est compensée par une progression dans d'autres régions, le Nord particulièrement et les échanges se sont développés avec l'amélioration du réseau routier.

Le problème du ravitaillement des grandes agglomérations, plantations, et entreprises, ces dernières pour leur main d'oeuvre, a été progressivement résolu et un équilibre s'est établi qui parait actuellement satisfaisant.

Il faut cependant tenir compte de la tendance des populations africaines des grandes villes à consommer de plus en plus des denrées d'importation : pain, conserves, denrées alimentaires diverses d'origine européenne. La part des produits vivriers locaux reste cependant très importante et certaines régions continuent à envoyer à Douala, par exemple, des quantités importantes de ces produits : Région Bamiléké et Mungo notamment.

Une action a été entreprise dans la région du Nkam et sur les berges du Wouri en amont de Douala pour développer des zones de production vivrière destinée à cette ville.

Le service de l'Agriculture prévoit au plan quadriennal le développement de cette action et inscrit à cet effet un crédit de 18 Millions.

En ce qui concerne, plus spécialement le riz, l'action principale envisagée se situe dans le Nord-Cameroun et les projets riziculture : Logone, Bénoué, Mayo - Kebi sont inclus dans le projet d'aménagement du Nord-Cameroun examiné plus loin.

Dans le centre-Sud les plaines de la Sanaga et du Mbam offrent des possibilités dont on ne manquera pas de tirer parti

Les Sociétés de Prévoyance intéressées seront chargées de ces actions qui sont pratiquement les mêmes que celles qui ~~seront~~ exposées à propos de la riziculture dans le Nord-Cameroun.

Du côté de Nanga-Eboko (Sanaga) les aménagements porteront sur 400 hectares et les frais d'investissements prévus sont de l'ordre de 30 millions, y compris la création indispensable de 40 kilomètres de pistes.

Dans la vallée du Mbam où existe déjà une région à Ntui ainsi que dans certains petits périmètres isolés, des petites actions très localisées seront encouragées et demanderont 4 à 5 millions d'investissement.

D'une façon générale, il y a lieu de ne pas négliger la réalisation de nombreux petits projets extérieurs aux programmes importants qui ont été passés en revue jusqu'à présent et qui, pour diverses raisons, ne peuvent y être intégrés. Ils sont cependant susceptibles d'avoir une incidence appréciable et immédiate sur la production et en particulier sur la production vivrière. Ils entrent dans la catégorie du "petit équipement rural" et doivent être réalisés avec la participation, souvent sous forme de contribution en travail de la population intéressée. Il a donc été prévu à ce titre un tableau de financement spécial, l'effort étant partagé par tiers entre le FIDES, les fonds publics locaux et les populations bénéficiaires.

T A B A C

Le projet de plan quadriennal "Tabac" ne constitue que la synthèse des programmes établis par le "Service d'Exploitation industriel des tabacs et allumettes" (SEITA) et par la "Société Juan Bastos de l'Afrique centrale".

Ces organismes sont en effet, les seuls qui contribueront à la réalisation du "Plan Tabac" en ce qui concerne l'exécution et le financement. Le Service local de l'Agriculture conservera son rôle de coordination et de contrôle et interviendra pour la propagande et la vulgarisation dans les régions nouvellement ouvertes à la tabaculture.

Les objectifs envisagés sont les suivants :

SEITA (Tabac Maryland)

- progression de 635 tonnes (production actuelle) à 1.320 tonnes annuellement pour le Sud-Cameroun

- et de 5 tonnes à 300 tonnes pour le Nord-Cameroun

BASTOS (Tabacs locaux et Maryland)

- progression de 100 à 200 tonnes dans la région du Nyong et Sanaga.

Soit au total : production passant de 740 à 1820 tonnes annuelles en 1957 sur l'ensemble du Territoire.

Toutes les actions tendant à l'augmentation en quantité et en qualité de la production du tabac au Cameroun sont assurées par les deux sociétés, avec intervention limitée du service de l'Agriculture.

.../...

Elles envisagent surtout l'encadrement des producteurs par des agents des Sociétés, la distribution des primes d'ensemencement et de primes à la qualité, la distribution de semences sélectionnées, l'amélioration de la fermentation et la création de nouveaux centres d'achat.

Pour atteindre les résultats escomptés les financements à prévoir sont en ce qui concerne les investissements de 60 millions au total dont : SEITA 48 Millions et BASTOS 12 Millions.

Les sommes versées aux planteurs passeront sur la base des prix actuels de 30 Millions en 1952 à 122 Millions en 1957.

L'accroissement des recettes budgétaires sur les exportations de tabac non manufacturé attendront 10 millions la quatrième année. Cet accroissement est bien entendu beaucoup plus élevé si l'on tient compte des droits d'entrée sur les marchandises acquises par les planteurs et sur les recettes fiscales indirectes de tous ordres. Il peut être estimé à 25 millions.

Le développement de la culture du tabac au Cameroun est donc un élément d'enrichissement non négligeable et l'administration ne peut qu'encourager les sociétés spécialisées qui étendent progressivement cette production en prenant à leur compte les investissements.

FIBRES TEXTILES SECONDAIRES

Succédanés du jute - Fibres de bananiers - Ramie.

Ces productions ne peuvent être entreprises que par l'intermédiaire de sociétés d'encadrement.

La Société des Fibres du Cameroun établit depuis 1950 l'inventaire des peuplements subspontanés d'Okong (Urén aLobata et Triumphetta) et fait des essais de culture de la première plante.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- accroissement de la production et des exportations qui passeront de 5 tonnes en 1952 à 750 tonnes en 1957.
- amélioration de la qualité des fibres de cueillete par mise au point du rouissage.
- culture familiale de l'Urena Lobata.

Malgré l'expérience acquise par la SOFICO en Afrique Equatoriale, la SOFICAM estime que les débuts de la production doivent être axés au cours des deux premières années sur les fibres de cueillette. Ce laps de temps sera utilisé pour propager la culture familiale.

.../...

Les succédanés du jute existent dans toute la zone forestière du Sud-Cameroun. La SOFICAM compte exercer son action dans les régions suivantes:Kribi, Sanaga Maritime, Lom et Kadéï, Boumba-Ngoko, Mbam, Subdivisions de Saa et Nanga-Eboko.

Elle doit acquérir à Kopenga près d'Edéa une petite concession qui doit constituer à la fois un centre de ramassage et de culture local et le siège de l'organisation et du conditionnement. Elle formera également des moniteurs. Le financement est entièrement à la charge de la Société.

Par ailleurs, l'utilisation possible de la fibre de bananier nécessite une étude expérimentale et la "Compagnie française pour le développement des textiles" s'intéresse à cette question en collaboration avec certains planteurs de bananes et des industriels métropolitains. En l'état de la question aucun programme ne saurait encore être établi.

Enfin, la "Sanaga - Ramie - Corporation" a effectué des essais de culture de la ramie dans la région de Bafia et plus récemment dans la région du Mungo qui semble plus favorable. Elle envisage de s'installer aussi à Lamba dans le Nkam.

Une station de défibrage a été édifiée à Penja et une usine de dégommage serait construite à proximité.

Une plantation pilote de 50 hectares a été également créée à Penja, en pleine zone bananière, la ramie pouvant constituer un remède aux dangers de la monoculture trop poussée.

Il ne s'agit que d'une expérience qui débute et il n'est pas possible d'établir encore un éventuel programme de développement.

En conclusion, on peut donc dire que la culture des fibres secondaires au Cameroun est encore au stade expérimental et qu'aucun résultat important à l'échelle économique n'est attendu de ce côté pendant la période quadriennale.

PROJET D'AMENAGEMENT DU NORD-CAMEROUN

La plupart des actions à exercer pendant la période quadriennale dans le Nord-Cameroun ont été rassemblées dans un seul projet qui a reçu l'accord de tous les services intéressés, c'est-à-dire : l'Agriculture, le Génie Rural, l'Elevage et les Eaux et Forêts. Toutefois, les actions relevant plus spécialement de l'activité du Génie Rural y occupant une place prépondérante, c'est ce dernier service qui a été chargé de dresser le programme "Aménagement du Nord-Cameroun".

.../...

Pour avoir une connaissance complète des actions projetées pour la mise en valeur de cette région, il faut cependant y ajouter les projets "Coton et Arachide" présentés séparément.

La zone d'application s'étend des plateaux de l'Adamaoua au lac Tchad et embrasse les cinq régions administratives du Nord dont le développement économique pose des problèmes semblables.

C'est ainsi que les grandes régions d'élevage du Territoire s'y trouvent entièrement comprises de même que les plaines à vocation rizicole : plaines du Logone, du Mayo-Kebi et de la Bénoué. Par ailleurs c'est là que se trouvent les terres d'élection pour le coton et l'arachide. Enfin, les surfaces consacrées aux cultures vivrières restent suffisantes eu égard à l'importance de la population. Cette population, il n'est pas inutile de le rappeler, représente 1.200.000 habitants, soit plus des 2/5 de la population du Cameroun.

Cette densité est si importante sur certains points, que des actions tendant à la colonisation de terres jusque là incultes peuvent y être envisagées.

Tout cet effort de développement agricole et pastoral est cependant conditionné par la nécessité d'effectuer préalablement d'importants travaux d'hydraulique : agricole, villageoise et pastorale. La question de l'eau est pour le Nord-Cameroun le véritable problème de base.

L'établissement des plans quadriennaux de chaque production a permis en effet d'évaluer l'importance relative des travaux d'hydraulique envisagés par rapport aux autres moyens prévus pour développer cette production. Cette importance relative varie évidemment d'une production à une autre mais pour une même production, elle change suivant la région. Secondaire du point de vue économique brut dans le Sud, où la pluviosité est grande, elle croît à mesure qu'on approche de la zone sèche du Nord où elle atteint son degré maximum. Pour cette raison à laquelle s'ajoute la nécessité de ne pas disperser un personnel technique peu nombreux, le plan quadriennal de l'hydraulique ne prévoit d'actions importantes que dans le Nord-Cameroun.

Les productions pour lesquelles l'exécution des travaux d'hydraulique a la plus forte rentabilité sont : l'Elevage, la riziculture puis l'arboriculture fruitière. La culture irriguée du cotonnier est également très rémunératrice mais elle exige une mise au point minutieuse.

Enfin, les travaux d'hydraulique dans cette région intéressent l'arachide, le coton non irrigué, et les cultures vivrières autres que le riz en ce sens, qu'ils peuvent avoir pour objet la création de points d'eau permettant aux producteurs de venir s'installer sur des terres fertiles mais dépourvues d'eau de surface.

.../...

HYDRAULIQUE AGRICOLE

Le plan quadriennal de l'hydraulique comporte :

a) l'étude et la réalisation d'aménagement rationnels permettant à l'exploitant de se rendre maître plus ou moins complètement de l'eau en faisant appel aux techniques du drainage et de l'irrigation.

b) l'étude et la réalisation d'aménagements sommaires permettant de tirer un meilleur parti de situations existantes sans cependant obtenir la maîtrise de l'eau.

c) l'exécution de travaux permettant d'implanter des cultures riches sur de faibles surfaces.

- Les aménagements rationnels - Ils se subdivisent en aménagements indépendants, d'étendue le plus souvent limitée, pouvant en principe, être intégralement exécutés pendant la période de 4 années considérées, et en grands aménagements inclus dans un programme d'ensemble dépassant largement le cadre du Plan.

La première catégorie comprend les aménagements suivants : plaine de la Vina-Sud dans l'Adamaoua, petites plaines de la Région de la Bénoué. Dans la deuxième catégorie, on trouve l'aménagement de la plaine du Logone et l'aménagement des plaines alluvionnaires de la Bénoué et du Mayo Kebbi situées en aval des barrages projetés de Lagdo et Kossi.

- Les aménagements sommaires - Ces améliorations agricoles réalisables rapidement et qui sont immédiatement rentables consistent, soit en drainage de petits bas-fonds marécageux voisins de centres peuplés, soit en travaux peu coûteux de régularisation du régime hydraulique des terres faisant partie de périmètres dont l'aménagement rationnel est envisagé à plus longue échéance. Les petits bas-fonds marécageux à drainer existent dans de nombreuses régions. Les travaux de régularisation du régime hydraulique prévus au Plan concernant l'arrière-berge du Logone dans la zone peuplée, et certaines dépressions d'arrière berge, actuellement cultivées en partie, sur le cours inférieur du Mayo-Kebbi.

- Les aménagements pour cultures riches permettront l'installation, près des centres des régions sèches du Nord, de cultures maraîchères et de vergers, ils comprennent le creusement de puits et la mise en place de dispositifs d'irrigation.

Par ordre d'urgence les études et travaux d'hydraulique agricole ont été classées comme suit :

.../...

a) Aménagement de la plaine du Logone (Région du Diamaré)
b) Aménagement de la plaine de la Vina-Sud (Région de l'Adamaoua)
c) Aménagement de certaines plaines alluvionnaires situées à l'aval des futurs barrages de Lagdo et de Kossi (Région de la Bénoué)
d) Aménagement de bas-fonds hors des vallées de la Bénoué et du Mayo-Kebbi (Région de la Bénoué)
e) Aménagement de terrains en vue de l'installation de vergers et de cultures maraîchères aux environs de Maroua, de Garoua et de Ngaoundéré

PLAINE DU LOGONE.- L'aménagement de la plaine du Logone et de sa bordure occidentale a deux objectifs :

- le premier, immédiatement rentable, mais intéressant des surfaces limitées, consiste à augmenter au maximum la production de la zone rizicole existante en réalisant des aménagements hydrauliques simples, en améliorant les façons culturales et en distribuant des semences de bonne qualité.

- le second, à plus longue échéance, mais intéressant des surfaces considérables, comporte l'étude des possibilités d'aménagement hydraulique des terres inondées par le fleuve, puis la mise en valeur d'un premier casier irrigué et drainé.

La partie camerounaise de la plaine proprement dite est une petite fraction d'une vaste étendue de terres basses, submergées chaque année par la crue du fleuve et dont la plus grande partie se trouve en A.E.F.

Tout projet établi par le Cameroun pour la mise en valeur de sa rive doit tenir compte de ce qui se fait en face, sur l'autre rive, et plus en amont sur les deux rives, dans le Territoire du Tchad, ainsi que des études concernant l'ensemble du Bassin qui ont déjà été exécutées ou sont en cours d'exécution.

Ces études sont effectuées par des organismes permanents : Commission scientifique du Logone-Tchad et Institut de Recherches du Cameroun, fonctionnant dans le cadre des activité de l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, et par des missions temporaires comme la mission Logone-Chari instituée en 1946 par le Ministère de la France d'Outre-Mer pour établir un rapport sur les possibilités de développement économique du bassin du Logone.

Dans un rapport en date du 25 Juillet 1952 la Commission scientifique du Logone et du Tchad fait la synthèse des résultats obtenus jusqu'à maintenant par les différentes missions qu'elle a envoyées sur le Terrain. Ces résultats lui paraissent suffisants pour qu'il soit possible de passer à leur utilisation pratique en vue de la mise en valeur économique des régions intéressées et de l'exécution des travaux nécessaires à leur développement.

.../...

En ce qui concerne en particulier la vallée du Logone la Commission propose de "commencer dès maintenant l'étude des réalisations en vue de la mise en valeur agricole de surfaces importantes par irrigation".

L'étude de la régularisation du Logone n'est pas encore terminée mais on sait déjà "qu'il n'existe pas d'emplacements dans le bassin supérieur du fleuve où il serait possible de construire des retenues d'eau suffisantes pour agir efficacement sur l'évolution des crues annuelles. La régularisation ne pourra donc être obtenue que par des aménagements dans la plaine d'alluvion".

"En l'état actuel de ses études, la Commission ne peut pas encore envisager un plan d'ensemble d'aménagements nécessaires à la mise en valeur des terres reconnues bonnes pour la culture. Mais elle est d'avis que des petits réseaux d'irrigation pourraient être exécutés dès maintenant et qu'ils permettraient d'acquérir des données expérimentales précieuses à condition de ne pas modifier sensiblement le régime du Logone. En effet l'étendue des terres reconnues propres à la culture du riz et à celle du coton justifie la mise en train des aménagements nécessaires sans plus attendre ".

Compte-tenu des cultures existantes, des recommandations exposées ci-dessus, des résultats des prospections pédologiques effectuées par l'IRCAM sur la rive camerounaise du Logone, et des premiers renseignements recueillis par le Service de l'Agriculture sur sa Station rizicole de Pouss, il a été arrêté un programme d'études et de travaux s'échelonnant sur quatre ans.

Conformément aux instructions ministérielles ce programme concerne essentiellement le développement d'une culture, celle du riz, qui permettra d'escompter les accroissements de production les plus considérables avec le minimum de moyens, et cela dans une zone d'exploitation traditionnelle relativement peuplée.

Les études et les travaux seront exécutés principalement sur la rive gauche du Logone, entre Yagoua et Tékélé, centres distants d'environ 80 kms. Ils intéresseront une première bande de 5 à 10 kms de largeur à l'intérieur de laquelle se trouvent la berge déjà cultivée et les 20.000 hectares de sols à vocation rizicole reconnus par les pédologues de l'IRCAM en 1951.

L'action entreprise comportera en outre une reconnaissance des rizières existantes situées à l'Ouest et au Sud de cette bande, puis l'établissement et l'exécution de projets d'amélioration de leur régime hydraulique, et enfin l'aménagement de terrains voisins propices à la riziculture, en vue d'une extension des surfaces.

.../...

Tout d'abord, l'effort s'exercera dans la zone de culture traditionnelle du bourrelet de berge peuplé de Yagoua jusqu'au Nord de Pouss, à mi chemin de Tékélé Actuellement les populations Banana et Mousgoum cultivent, en riz et en mil, la partie la plus élevée en y aménageant des diguettes pour protéger leurs parcelles contre la crue, puis ensuite pour conserver l'eau. L'arrière-berge est inculte. En tenant compte de l'importance actuelle de la population, il est possible d'envisager la mise en valeur rapide de 3.500 hectares.

En effet, les travaux d'amélioration de la culture traditionnelle pourront commencer dès la saison sèche de fin 1953.

Les cultures traditionnelles sont actuellement de l'ordre de 900 ha. Pour atteindre l'objectif de 3.600 ha s'ajoutant aux précédents il y aura lieu de procéder à certains aménagements de la berge et d'améliorer les méthodes de cultures traditionnelles. La préparation du sol se faisant à la houe, les surfaces cultivées sont de ce fait très limitées. Il sera nécessaire de pratiquer le labourage mécanique à façon dans toute la mesure du possible, comme cela a été commencé cette année dans la région de Pouss. Par ailleurs, et ceci se relie à une préoccupation dont il a déjà été fait état pour le coton et l'arachide, il est indispensable de développer la culture attelée, seul moyen d'atteindre de manière économique les objectifs qu'on s'est proposé. La formation des bouviers est poursuivie par le centre de Maroua et un certain nombre de cultivateurs africains utilisent déjà la culture attelée.

Un deuxième objectif réalisable parallèlement sera la création d'un premier casier de 2.000 hectares dans la plaine d'arrière-berge inondée.

Toutefois, les travaux d'aménagement du premier demi-casier ne débuteront que la deuxième année lorsque les études auront permis d'établir le projet. La cadence de mise en valeur sera la suivante :

2ème année : 200 hectares
3ème année : 400 hectares
4ème année : 400 hectares

Cependant, toute la population étant occupée par la culture des berges en voie d'extension, l'exploitation de la première moitié du casier de 2.000 ha (la mise en valeur de la deuxième moitié se situera en effet au-delà de la période quadriennale) pose un problème de main d'oeuvre insoluble au départ. Il sera donc nécessaire de prévoir à titre provisoire pour les premières années la mécanisation des travaux dans le casier, malgré l'augmentation du prix de revient qui en résultera probablement. Il est possible que la hauteur d'eau oblige à planter des riz demi-flottants à paille longue. La récolte devra être faite à la faucille. Toutefois, avec le décalage des récoltes dans le temps, les villageois pourront facilement fournir la main d'oeuvre nécessaire car leur propre récolte sera alors terminée.

L'accroissement de la population doit permettre de passer progressivement de la culture mécanisée à la culture semi-mécanisée (labourage et battage seulement) ce qui présente de l'intérêt du point de vue économique et social.

La société de prévoyance du Diamaré semble l'organisme le plus adéquat pour intervenir dans l'amélioration de la culture traditionnelle dont elle s'occupe déjà avec succès. C'est elle qui se chargera également de la commercialisation de la récolte de paddy, qu'elle transformera en riz marchand. Elle a déjà passé commande d'une rizerie.

Si l'on admet un rendement de 1.500 kg de paddy à l'hectare, estimation très prudente, la production atteindra la deuxième année du Plan 8.250 tonnes valant 80 à 85 millions. Une usine du même type que celle déjà commandée pour être installée à Yagoua sera à construire à Pouss au bout de la deuxième année.

La station rizicole de Pouss, réalisée et équipée au titre du premier plan FIDES, a un rôle essentiel à jouer dans la mise en valeur de la plaine du Logone, à la fois comme station pilote, station expérimentale et station de multiplication des semences.

En tant que station pilote, elle a pour mission, d'une part, d'améliorer les méthodes culturales traditionnelles, d'autre part de mettre au point la culture mécanisée et semi-mécanisée du riz dans les casiers d'arrière berge.

Comme station expérimentale elle étudie des assolements pour les terres exondées ou peu inondées, elle introduit des variétés de riz paraissant convenir soit à la berge, soit aux casiers, elle détermine les dates et les densités optima de semis de ces variétés, elle procède à des essais d'irrigation d'appoint avant la crue, en prévision des possibilités futures d'irrigation par gravité.

Enfin la station doit procéder à la première multiplication des semences des meilleures variétés mises en observation, puis contrôler leur deuxième multiplication chez de bons cultivateurs des environs de la Station. En consacrant dans 3 ans une surface de 10 hectares à la première multiplication la récolte permettra de produire dans 4 ans, en deuxième multiplication, les semences nécessaires pour changer les variétés de tous les riziculteurs.

Son complément d'équipement devra être achevé dès la première année.

Le coût total du projet s'établit à 366 millions à fournir en quatre années, dont 241 millions d'investissements et 125 millions de travaux de mise en valeur et de fonctionnement.

.../...

Ces sommes se décomposent ainsi :

En millions de frs CFA

Rubriques	Budget Plan		Budget local		Totaux
	Invest.	Mise en val. et fonct.	Invest.	Mise en val. et f.nct.	
ETUDES	--	--	--	--	42,446
Amélioration Riziculture	70,850	10,744	--	--	89,594
Aménagement casier	125,870	30,078	--	--	155,948
Rizerie	23,100	20,070	--	--	43,170
Station de Pouss	--	--	9,400	25,586	34,986
Totaux	270,266	60,892	9,400	25,506	366,144

Il y a lieu de remarquer que les frais d'études couvrent aussi la mise au point du grand projet à réaliser dans l'avenir. Egalement, que les investissements et frais de fonctionnement des rizeries seront couverts par une redevance par kilo de riz traité. Enfin que tout ce qui concerne la Station de Pouss est laissé à charge des fonds publics locaux, son équipement ayant déjà réalisé en grande partie sur crédits FIDES.

Egalement il convient de noter qu'il s'agit d'un programme maximum aisément fractionnable et qui peut être allégé en différant l'aménagement du casier d'arrière-berge et l'installation de la deuxième rizerie à Pouss.

Rentabilité : Les 900 hectares de vieilles rizières de la berge et de l'intérieur auront leur rendement moyen régularisé à 1.500 kg par hectare, soit une augmentation de 500 kg sur le rendement actuel. Les 3.600 hectares d'extensions donneront le même rendement de 1.500 kg. Enfin les 1.000 hectares du casier installé dans une plaine fertile produiront vraisemblablement 1.500 kgs à l'hectare au début et 2.000 kg par la suite.

La quantité de paddy récoltée dans la plaine du Logone passerait dans ces conditions de 900 tonnes sur 900 hectares en 1952 à 8.250 tonnes sur 5.500 hectares en 1957. Pendant plusieurs années toute cette production sera commercialisée car le mil est encore l'aliment de base de la population et la consommation du riz ne croîtra que lentement. On peut considérer que cet accroissement de consommation chez les producteurs n'entraînera pas de diminution du tonnage commercialisé car il se produira une extension en tache d'huile des rizières.

.../...

Le riz sortant des rizeries du Logone soutiendra facilement la concurrence des riz d'importation dans tout le Nord et jusqu'à Yaoundé tant que le prix d'achat du paddy se maintiendra à 8 ou 10 frs et compte tenu des conditions de transport actuelles. Il sera possible de financer l'amortissement des investissements au moyen d'un prélèvement à la sortie des rizeries de quelques francs par Kg. 8.250 tonnes de paddy donneront 60 % de riz de 1ère qualité soit environ 5.000 tonnes. Une contribution de 4 frs par Kg produirait une recette annuelle de 20 millions. Cette quantité est assurée de trouver un débouché. En effet sur la base de 10 frs le kilog de paddy payé au producteur, le prix sortie rizerie s'établit à 17 frs 86 le kilog de riz et brisures soit au maximum 20 frs le riz de première qualité y compris la sacherie. Si on y ajoute 4 frs de contribution aux amortissements et 10 frs par kilog de transport, on obtient 34 frs rendu Yaoundé. Or, les riz d'importation s'y vendent de 45 à 50 frs le kilog. A qualité égale l'écart de prix sera déterminant.

Enfin, il est certain qu'il faudrait tenir compte également des autres cultures venant en assolement avec le riz et qui bénéficieront des aménagements apportés par l'exécution du Plan. Il est pratiquement impossible de calculer dès à présent le complément de rentabilité susceptible d'en découler. Il est cependant loin d'être négligeable.

PLAINE DE LA VINA.- La plaine de la Vina-Sud est la seule plaine importante de bonne terre des environs de Ngaoundéré. Partout ailleurs le sol granitique des vastes plateaux herbeux ne convient qu'à l'élevage extensif.

Elle se situe à une altitude moyenne de 1.100 mètres sur le cours supérieur de la Vina-Sud, en amont d'une chute actuellement étudiée par l'Electricité de France. Elle a été l'objet d'une étude pédologique de la part de l'IRCAM qui a évalué sa surface à plus de 2.000 ha. Cette prospection pédologique a montré que les alluvions de la plaine sont très riches. L'étranglement aval freine l'écoulement de la rivière ce qui provoque la submersion pendant la saison des pluies.

En raison de la proximité de l'aérodrome de Ngaoundéré et de son frigorifique (20 kms) les agriculteurs installés dans le périmètre aménagé pourront facilement exporter des produits riches.

Les principales activités comprendraient : la culture maraîchère, l'arboriculture fruitière (agrumes, en vue de satisfaire le marché local seulement), la production de lait et de viande par un bétail nourri en partie avec des fourrages artificiels, la culture de la pomme de terre.

.../...

La première action à entreprendre en vue de l'aménagement de cette plaine consiste à faire des études : levé de plan coté au 1/10000è, pose d'échelles de crue, levé du profil en long, sondages aux abords de l'étranglement, établissement d'un projet complet de drainage et d'irrigation, préparation d'un plan de lotissement et préparation d'un projet type d'exploitation agricole, enfin, poursuite des prospections pédologiques.

Ces études seront effectuées sous la direction du Service du Génie rural en liaison avec les services intéressés : Région Agricole, Service de l'Elevage, IRCAM et Electricité de France. Leur coût est évalué à un peu plus de 8 millions.

En ce qui concerne les aménagements eux-mêmes, on peut prévoir la réalisation pendant la période quadriennale d'une première tranche de 1.000 hectares, soit deux unités d'exploitation de 500 hectares chacune.

Des évaluations ont été faites sur la base d'un coût de mise en valeur de 60.000 frs CFA par hectare auquel il faut ajouter les bâtiments et l'équipement soit 40 millions par unité.

L'opération coûterait en première approximation 161 millions études comprises.

Au bout de quatre années deux unités seront en exploitation dans la partie aval de la plaine qui est la plus riche. Le projet de mise en valeur du reste du périmètre sera complètement au point.

Il serait intéressant d'implanter dès maintenant les cultivateurs africains sur le pourtour de la dépression où n'existent actuellement que quelques hameaux. Il pourrait être envisagé de favoriser l'installation de familles venant des zones peuplées des régions situées plus au Nord (Yagoua par exemple) Une telle opération serait pratiquée avec prudence en s'entourant de toutes les précautions nécessaires à sa réussite. Les nouveaux arrivants seraient orientés vers les cultures maraîchères, la pomme de terre, et les agrumes, et apporteraient ensuite aux grandes exploitations la main d'oeuvre d'appoint indispensable.

La rentabilité de cet aménagement n'est pas douteuse bien que difficilement chiffrable dès à présent, sous réserve toutefois que les exploitations soient confiées à des agriculteurs compétents, lesquels devront être soutenus pendant les années de démarrage par un organisme de crédit.

.../...

PLAINES SITUEES EN AVAL DE LAGDO ET KOSSI.- La section de pédologie de l'IRCAM a prospecté les vallées de la Bénoué et du Mayo-Kebbi en aval des emplacements reconnus possibles pour la construction de barrages régulateurs de crue destinés à améliorer la navigation de la Bénoué. Elle a délimité quatre plaines qui constituent d'excellents sols à riz. L'une est située sur la rive droite de la Bénoué à la sortie du défilé de Lagdo ; les trois autres se trouvent dans la vallée du Mayo-Kebbi. Le total de leur superficie atteint 1.350 hectares. Il s'agit de plaines alluvionnaires d'arrière-berge qui sont inondées pendant la crue.

Des possibilités d'amélioration des conditions agricoles actuelles existent mais leur réalisation exigera la mise en oeuvre de méthodes différentes suivant que la construction des barrages sera ou non décidée.

De toutes façons, il est indispensable d'effectuer des études de base valables quelle que soit la décision adoptée : délimitation exacte, établissement du plan coté au 1/2000è et préparation d'un projet de drainage pour chaque périmètre.

Des études complémentaires différentes dans l'un et dans l'autre cas seront à entreprendre ensuite.

Les travaux ne pourront débuter que pendant la deuxième année du Plan, une année étant nécessaire pour les études de base. A ce moment là des décisions seront peut-être intervenues concernant la construction des barrages.

Dans la négative, les travaux auront essentiellement pour but d'améliorer la situation existante sans la modifier profondément. Si la construction des barrages est décidée on aménagera les dépressions en casiers rizicoles avec compartimentage classique.

Il sera procédé aux études par les services et organismes prévus précédemment et l'amélioration des méthodes culturales traditionnelles se fera exactement comme il a été envisagé plus haut pour les berges du Logone.

La S.I.P. de la Bénoué qui s'occupe déjà de la commercialisation des arachides et du coton pourra se charger de celle du paddy et de sa transformation en riz marchand.

Les dépenses à effectuer sont évidemment différentes dans le cas où les barrages sont construits ou non. Dans le premier cas elles se montent à 52 millions et se réduisent autrement, à 49 millions, la différence étant finalement peu sensible.

.../...

Toutefois, si l'on ne construit pas les barrages, les travaux d'aménagement des quatre périmètres consistant en une simple amélioration de leur régime hydraulique seront terminés au bout des quatre années. Dans le cas contraire, l'aménagement des casiers rizicoles sera amorcé avant la mise en service des barrages, mais la plupart des travaux ne pourront être exécutés qu'après la suppression de la submersion, c'est-à-dire après l'expiration du plan quadriennal.

AMENAGEMENT DE TERRAINS ET BAS FONDS EN VUE DE CULTURES RICHES.- Il a été prévu également l'aménagement de petits périmètres d'une dizaine d'hectares dispersés dans un certain nombre de vallées et celui de surfaces réduites de terres riches aux abords immédiats des centres urbains du Nord. C'est à peu près le système qui a donné à Madagascar d'excellents résultats.

Les travaux seront exécutés en principe par une section spécialisée de chaque S.I.P. intéressée, sous le contrôle technique du service du Génie rural.

Ils s'inscrivent dans le cadre du petit équipement rural, lequel fera l'objet par ailleurs d'une demande de crédits spéciale en vue de son financement par participation "FIDES" budget local, et contribution des populations intéressées sous diverses formes, directement ou par l'intermédiaire des S.I.P.

HYDRAULIQUE PASTORALE ET CONSTITUTION DE ZONES DE MODERNISATION PASTORALE -

Cette partie importante du programme d'aménagement du Nord-Cameroun sera brièvement évoquée aussi au paragraphe suivant consacré à l'Elevage, mais l'hydraulique, quelle soit agricole, pastorale, ou villageoise, formant un tout indissociable, il a été décidé, en plein accord avec le service de l'Elevage que l'hydraulique pastorale et les actions qui lui sont liées, celles tendant notamment à organiser les réserves pastorales autour des points d'eau seraient confiées au Génie rural.

C'est qu'en effet, on ne saurait séparer les travaux qui tendent à améliorer à la fois la répartition de l'eau et la protection des surfaces herbacées destinées à l'alimentation du bétail. Leur parallèlisme s'impose et l'absence de l'un deux peut réduire à néant tout travail effectué. L'hydraulique pastorale et un des procédés efficaces pour la restauration des paturages menacés ou atteint par l'érosion. A ce point de vue il se révèle nécessaire de compléter ces deux premières actions creusement et aménagement des puits et constitution des réserves, par une troisième, extraite du projet général de conservation des sols, lequel sera exposé plus loin, à savoir : la protection sylvo-pastorale par création de haies et de rideaux d'arbres entourant ou divisant les réserves pastorales. Le service des Eaux et Forêts a volontiers admis que la réalisation d'une partie de son projet de conservation des sols soit également confiée

.../...

au Génie rural, lequel travaillera dans le Nord en liaison étroite avec les représentants locaux des services de l'Elevage et des Eaux et Forêts.

Le projet d'hydraulique pastorale comporte une liste de points d'eau rattachés chacun à une catégorie d'ouvrages déterminée par la profondeur et la nature des aménagements de surface. Le prix de revient de chaque unité-type a été calculé pour faciliter l'établissement du devis d'ensemble. Leur nombre et leur répartition géographique a reçu l'accord des chefs de régions et des services intéressés. Elle est évidemment fonction des conditions naturelles : présence simultanée de l'eau dans le sous-sol et des paturages, densité des troupeaux, peuplement, zones de culture etc...

Des recherches ont été déjà entreprises en utilisant les reliquats disponibles des crédits du premier plan, en vue de la reconnaissance et de la délimitation des réserves en liaison avec les constatations faites par l'hydrologue Archambault. Le premier projet qu'elles ont servi à établir est donc un programme suffisamment précis. Il devra néanmoins être perfectionné par la suite au moyen des crédits intérimaires d'études demandés au Département.

La création des points d'eau et réserves dont il a été question jusqu'à présent sont situés dans les quatre régions les plus au Nord. En ce qui concerne l'Adamaoua le problème est un peu différent car il s'agit surtout de l'aménagement de sources natronées (lahorés) et d'abreuvoirs naturels.

Les dépenses envisagées pour la réalisation du programme complet d'hydraulique pastorale y compris les travaux sylvo pastoraux sont évaluées à 283 Millions C.F.A.

La rentabilité de ces travaux est considérable. Ils doivent permettront, en liaison avec les actions de protection sanitaire et l'amélioration du troupeau par croisements avec des zébus Brahmas, d'augmenter en très peu de temps le poids des animaux et la qualité des viandes. L'exportation de celles-ci deviendra alors possible et sera facilitée par la réalisation parallèle des équipements associés : voies d'évacuation, aérodromes de Maroua et de Ngaoundéré, équipements frigorifiques des aérodromes du Nord et de ceux des régions clientes du Sud. Les débouchés sont abondants dans tous les pays de la zone forestière sud et dans les pays étrangers voisins qui recherchent actuellement des fournisseurs de viande.

Sans augmenter un troupeau bovin déjà très suffisamment abondant, mais en agissant uniquement sur le poids et la qualité, la commercialisation sera augmentée dans de très fortes proportions et procurera au budget un supplément de ressources appréciables.

Il y a lieu de se reporter plus bas, au projet Elevage en ce qui concerne les données chiffrées.

HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

Les travaux d'hydraulique Villageoise concernent l'aménagement de puits, de sources et de réservoirs destinés à fournir de l'eau potable en quantité suffisante toute l'année, aux agriculteurs et à leur petit bétail. Ainsi définie, l'hydraulique villageoise apparait bien comme une branche indispensable de l'hydraulique agricole.

L'influence sur la production d'une bonne alimentation en eau de boisson, notamment dans les pays à saison sèche très marquée se manifeste de deux façons différentes. Tout d'abord par un meilleur état sanitaire des hommes, ce qui augmente leur rendement. Ensuite par la possibilité de mettre en valeur des terres fertiles que la rigueur de la saison sèche empêcherait sans cela d'habiter en permanence et de cultiver convenablement.

Or la situation actuelle est loin d'être satisfaisante, en particulier dans le Nord-Cameroun et les autorités médicales constatent l'existence de maladies d'origine hydrique provoquées par la consommation d'eau polluée ce qui nuit à l'état sanitaire général et au rendement des producteurs. D'autre part, des terres fertiles ne peuvent être mises en valeur simplement parce que le manque d'eau y interdit l'installation des agriculteurs.

Sans doute les chefs des régions intéressées ont-ils entrepris d'améliorer le ravitaillement en eau potable des populations rurales et de leur petit bétail avec l'aide financière des sociétés de Prévoyance ? Dans la région du Diamaré par exemple où l'on trouve l'eau à faible profondeur, un petit programme local entrepris début 1952 comporte le fonçage et l'aménagement de 45 puits. Mais en beaucoup d'endroits le problème est plus difficile à résoudre et les faibles ressources des Régions et des S.I.P. ne sont pas à la mesure des besoins immédiats. Une aide a été demandée à la Caisse Centrale sous forme de prêt à l'union des SIP du Nord pour réaliser un programme de dépannage urgent. Mais les puisatiers locaux ne peuvent travailler qu'en bon terrain et ne sont pas équipés pour foncer des puits dans les sables inconsistants. Pour résoudre véritablement le problème, il faut disposer de crédits importants permettant de recruter à l'extérieur et de former localement du personnel spécialisé et de mettre en oeuvre des moyens puissants. L'hydraulique villageoise a donc été incluse au plan quadriennal comme l'hydraulique pastorale, les moyens étant communs . Toutefois le programme arrêté ci-après ne se substitue pas aux actions plus réduites entreprises par les chefs de Région mais s'y ajoute.

D'ailleurs comme pour l'hydraulique pastorale, il a été dressé en accord complet avec eux d'après les renseignements recueillis après différentes études et en particulier celles de M. Archambault. Les données de base sont les mêmes que celles évoquées au paragraphe précédent. Le choix des solutions techniques a été guidé par l'expérience acquise tant dans le Nord-Cameroun que dans la Nigéria voisine.

.../...

Les prix de revient des puits ont été définis par catégorie et varient avec la profondeur. Dans certaines zones, il a été prévu des retenues d'eau (région de Mokolo); on a donné la préférence aux barrages rustiques insubmersibles en matériaux du pays. Dans les massifs habités par les Kirdis, il a été prévu l'aménagement d'un certains nombres de sources.

Le devis précis et détaillé de toutes ces actions est consigné au projet. Son montant est de 63.25 millions

La rentabilité d'un tel projet si elle est difficilement chiffrable est néanmoins indiscutable. Le meilleur état sanitaire de la population, la mise en valeur de terres incultes par suite de la création de points d'eau permettant d'y fixer des agriculteurs sont des éléments de l'enrichissement général qui doit résulter des actions entreprises en matière d'hydraulique villageoise.

PETITE COLONISATION

L'une d'elles, se relie précisément à un projet de petite colonisation des plaines voisines des massifs granitiques surpeuplés habités par les populations Kirdis. Ces massifs sont situés principalement dans la région du Margui-Wandala dont ils occupent presque la moitié et également dans le Nord de la région de la Bénoué. Les Kirdis sont des agriculteurs remarquables qui sont parvenus par un patient labeur à mettre intégralement en culture un grand nombre de massifs en édifiant des murettes de pierres retenant la terre végétale en une succession de terrasses minuscules.

Depuis la pacification, il se produit un lent retour de ces montagnards vers les plaines, le mouvement est freiné par le manque de terres libres pourvues de points d'eau.

Le programme quadriennal se propose donc de préparer et de contrôler la descente de l'excédent des populations Kirdis vers les plaines. Une intervention sera faite auprès des grands propriétaires musulmans en vue de la cession de leurs droits sur des périmètres reconnus fertiles. D'autre part, la création de points d'eau, le défrichement partiel et le lotissement de ces périmètres sera entrepris. Enfin un premier équipement sera fourni aux colons qui seront encadrés par des conseillers agricoles.

Il convient de bien préciser qu'il ne s'agit pas de favoriser un mouvement important et le départ de tous les montagnards. Il faut que les massifs continuent à être cultivés selon les procédés traditionnels qui sont la meilleure garantie de conservation des sols. Il n'est pas question non plus d'éloigner considérablement les colons de leur villages d'origine, mais bien de les installer au pied de "leur montagne" où sera créé un casier de colonisation.

Celui-ci pourra être constitué par un bloc de 620 hectares divisé en 20 lots exploités par 20 familles au milieu duquel aura été creusé un puits. En principe chaque lot de 31 hectares comprendra 20 hectares de terres labourables dont la moitié en jachère ; 10 hectares de pâturage et 1 hectare de bois de feu à croissance rapide faisant partie d'une parcelle de 20 hectares de reboisement par casier.

.../...

Chaque colon sera doté au départ à titre individuel en moyens de travail, boeufs de labour, âne de bât, vache laitière et charrue. Le casier aura en outre un équipement collectif mécanisé minimum.

Les débuts seront menés avec prudence. Pendant 2 ans, on en restera au stade expérimental avec la création de deux casiers par an. Si le succès est assuré, on pourra passer alors à la deuxième phase pour laquelle il est prévu l'installation de huit casiers par an.

Au terme du plan on arriverait donc à 20 casiers représentant 12.400 hectares et 400 familles installées.

Pendant la première phase le défrichement sera fait à l'aide du tracteur lourd de Guétalé et par le personnel de la Station. Les cultures seront celles que les cultivateurs connaissent déjà : mil, maïs, arachide, coton, légumes. Il devront cependant semer des engrais verts qui seront enfouis par la suite.

L'emplacement des casiers sera déterminé par une mission de reconnaissance comprenant un pédologue et les ingénieurs du Génie Rural, de l'Agriculture et des Eaux et Forêts en service dans le Nord. Il faudra néanmoins faire effectuer ensuite le levé topographique par des spécialistes.

Les dépenses prévues pour l'équipement des 20 casiers s'élèvent à environ ..... 59 Millions
Les frais de mise en valeur et de fonctionnement sont chiffrés à ..... 47 . "
Le total de l'opération ressort donc à 106 Millions

Il est toutefois prévu que les cultivateurs rembourseront peu à peu par prélèvement sur leurs récoltes l'équipement individuel de même que les frais entrainés par travaux collectifs. Toutefois, il faudra procéder prudemment et progressivement et étaler ces remboursements sur une période d'au moins 10 années.

PROJET DU SERVICE DE L'ELEVAGE

Compte tenu de ce que le Cameroun n'offre aucune unité géographique ou ethnique, il est très difficile de synthétiser les buts d'élevage qu'on doit y poursuivre. Ceux-ci sont donc examinés dans le cadre des régions naturelles propres à telle ou telle catégorie d'élevage.

Les objectifs par régions naturelles sont précisés ci-après :

Sud du Territoire (climat équatorial - Forêt - montagnes élevées dans l'Ouest)	- vulgarisation de l'élevage des porcs et des volailles - essais d'élevage du mulet. - Pêches maritimes.
Centre du Territoire (climat soudanais - savanes - plateau de l'Adamaoua : altitude moyenne 1.100 m)	- amélioration qualitative des bovins par introduction de taureaux Brahma d'Amérique.
Nord du Territoire (climat soudanais et sahélien - savanes - altitude faible : moyenne 400 m)	- Constitution de troupeaux de sélection chez les bovidés et les ovidés. - Organisation de l'amélioration du tannage et de l'artisanat local des peaux.
Centre et Nord conjointement.	- Hydraulique Pastorale (amélioration du milieu : eau et pâturages - conditionnement des cuirs et peaux.
Ensemble du Territoire	- Protection sanitaire (laboratoires, diagnostic, dispensaires.) - Commercialisation des viandes (frigorifiques - abattoirs - conserves).

Pour chacune des actions envisagées, les moyens à mettre en oeuvre sont excessivement variés et il y a lieu de se reporter au projet détaillé du Service de l'Elevage.

La création projetée de zones de modernisation pastorale conjuguée avec le développement d'un programme d'hydraulique vaut toutefois la peine d'être particulièrement notée. Comme il a été précisé plus haut cette action

combinée est confiée au Génie rural et prend place dans le projet d'aménagement du Nord-Cameroun. D'autre part, tous les aspects du problème ont été envisagés jusques et y compris la commercialisation des viandes et le transport de celles-ci vers les centres de consommation intérieurs et extérieurs. Les transports aériens sont appelés à jouer un rôle primordial et déjà des quantités importantes de viande quittent chaque jour les aérodromes du Nord-Cameroun à destination du Sud, du Congo belge, de la Nigéria, de Fernando Po, etc ... C'est pourquoi, d'ailleurs, l'aménagement des aérodromes de Ngaoundéré et de Maroua est présenté comme un équipement associé à l'opération élevage dans le Nord-Cameroun. Ce trafic aérien est susceptible de prendre une extension considérable dès qu'une exploitation rationnelle du bétail pourra être mise sur pied et que, par ailleurs, les actions projetées au titre du plan quadriennal auront produit leurs effets en ce qui concerne l'amélioration qualitative de l'abondant cheptel existant au Territoire.

En ce qui concerne les bovidés le troupeau représente, en effet, 1.500.000 unités et n'a besoin que d'être protégé, soigné et amélioré en poids et qualité pour donner rapidement une production de viande élevée.

Le financement des diverses actions projetées, couvrant les dépenses de premier établissement et les frais de personnel et de fonctionnement jusqu'au moment où les ressources nouvelles dégagées par l'opération permettront de prendre ces frais à la charge du budget local, sera demandé au FIDES.

Il se décompose comme suit :

1°)	Vulgarisation de l'Elevage des porcs et et des volailles dans le Sud	45.100.000 F
2°)	Essais d'élevage de mulets dans le Sud-Ouest	2.500.000 F
3°)	Pêches Maritimes (crédits d'études)....	1.500.000 F
4°)	Amélioration qualitative des bovins par introduction des teauraux Brahmas dans le Centre (Adamaoua)	23.000.000 F
5°)	Hydraulique pastorale (eau et pâturages)	222.200.000 F
6°)	Conditionnement des cuirs et des peaux	16.500.000 F
7°)	Constitution de troupeaux de sélection dans le Nord	7.260.000 F
8°)	Amélioration du tannage dans le Nord ..	6.500.000
9°)	Protection sanitaire (Laboratoire-dispensaires)	163.900.000 F
10°)	Commercialisation des viandes (frigorifiques - abattoirs - pistes de bétail).....	131.500.000 F
		619.960.000 F
	arrondi a ..	620.000.000 F

Ce total de dépenses de 620 Millions auquel il y a lieu d'ajouter le coût d'aménagement des aérodromes de Ngaoundéré et Maroua : 388 millions de frs CFA, doit avoir pour résultat de faire passer le chiffre actuel de commercialisation annuelle des divers produits de l'Elevage de 1.200.000.000 frs CFA à 4.000.000.000 frs CFA (4 milliards CFA)

L'aménagement des taxes existantes et la création de taxes nouvelles, création possible et justifiée, doit amener une progression parallèle du prélèvement fiscal qui devrait s'élever sans aucune difficulté à 240.000.000 alors qu'il atteint actuellement 60.000.000 frs CFA.

Il s'agit donc d'une amélioration particulièrement rentable qui enrichira les éleveurs et, par ses répercussions sur l'économie générale provoquera un mouvement d'affaires dont le budget du Territoire profitera bien au-delà du prélèvement fiscal direct chiffré ci-dessus. Il convient de remarquer que celui-ci est néanmoins suffisant pour couvrir dès lafin de la période quadriennale les frais de personnel et de fonctionnement ainsi que les annuités de remboursement de l'avance de la Caisse Centrale au Territoire.

PROJET DU SERVICE DES EAUX ET FORETS

Le Plan quadriennal de production forestière du Cameroun comporte les objectifs ci-après :

a) conservation du capital forestier par l'augmentation de la superficie de la forêt classée de 1.000.000 d'ha à 4.500.000 ha ;

b) amélioration du matériel végétal par l'enrichissement de la forêt dense, le reboisement en savane et la conservation des sols, ce dernier point concernant particulièrement le Nord-Cameroun.

c) augmentation de la production rendue possible par la capacité des exploitations actuelles.

L'exploitation commerciale de nouvelles essences sera également recherchée mais des résultats tangibles sont peu probables pendant la période quadriennale. Par contre, si les dispositions du marché se révèlent favorables, la production envisagée pour chaque année du plan peut être facilement atteinte. Voici les perspectives quadriennales dans ce domaine, compte tenu d'une évolution favorable du marché de la conjoncture commerciale.

.../...

compte tenu d'une évolution favorable ou non de la conjoncture commerciale :

		1953	1954	1955	1956
oduction grumes	)au mieux	300.000 T	350.000 T	400.000 T	450.000T
	)au pire	250.000 T	270.000 T	270.000 T	270.000T
ortation grumes (1)		70.000 T	80.000 T	80.000 T	80.000T
ploitation sciages	)au mieux	50.000 m3	60.000 m3	80.000 m3	100.000m3
	)au pire	25.000 m3	25.000 m3	25.000 m3	25.000m3
nsommation locale sciage		60.000 m3	70.000 m3	70.000 m3	70.000m3

Voici les actions à entreprendre par l'Administration locale en supposant que, par ailleurs, l'intervention du pouvoir central en faveur des bois tropicaux, notamment par une action sur les conditions de transports maritimes et l'inclusion de contingents dans les accords commerciaux ainsi que sur la propagande de soutien en faveur de ces bois, se traduit par une amélioration des débouchés :

1 - Amélioration des méthodes de comercialisation et évacuation

a) accroissement de la capacité d'exportation par un meilleur aménagement portuaire, amélioration du réseau routier principal et des pistes secondaires de pénétration ;
Un effort considérable a été fait dans ce sens au titre du premier plan. Il sera poursuivi et complété pendant la période quadriennale.

b) amélioration de la qualité des produits forestiers par un conditionnement plus poussé, la normalisation des débits à sciages plus soignés, l'étuvage et le stockage dans de meilleures conditions, la préservation des bois contre les insectes et les champignons.

2 - Exploitation systématique des divers produits et sous-produits forestiers.

Une exploitation rationnelle et systématique de la forêt est liée à la possibilité d'utilisation de tous les bois, à l'inverse de la situation actuelle où un nombre assez faible d'essences est commercialisable. Elle ne peut être envisagée qu'à la condition que soient créés des industires de transformation du bois : pâte à papier, panneaux-fibres, distillerie du bois.

Cette réalisation totale du matériel ligneux obligé à reconstituer la forêt en orientant sa destination et en complétant sa composition.

---

(1) en supposant terminée la crise qui sévit actuellement.-

3 - Transformation sur place des produits

A l'exception des bois d'ébénisterie (tranchage et déroulage) qui peuvent être exportés en grumes, la plupart des essences communes doivent être sciées sur place.

La capacité des scieries existantes est largement suffisante (150.000 m3) pour satisfaire aux besoins locaux et à l'exportation.

Les débouchés pour les sciages ordinaires : planches madriers, bastaings sont assez limités. Les scieries s'orientent donc vers la production de sciages spéciaux : traverses, lames de parquet, fonds de wagons, destinés à l'exportation, et vers les éléments préfabriqués d'habitation pour constructions locales. Des études sont en cours sur ce dernier point qui présente un intérêt capital pour résoudre le problème de l'habitat au Cameroun. Par ailleurs un projet assez précis est celui mis au point par la Cellulose tropicale qui se propose de créer à Edéa, une usine de pâte à papier blanchie de 60.000 tonnes de capacité annuelle. Ce projet a été reconnu techniquement réalisable mais exige 5 milliards de frs CFA d'investissements. La société serait en mesure d'apporter UN milliard. Pour le reste il serait fait appel au crédit public et privé avec garantie de la puissance publique. Elle consommerait une partie importante de l'énergie fournie par la centrale hydro-électrique d'Edéa.

D'autre part, le Service des Eaux et Forêts poursuivra et amplifiera les actions à plus longue échéance qu'il a commencé à exercer pendant la période 1947/1952 :

- l'enrichissement de la forêt dense sur les points suivants : Kienké-Sud, Mbalmayo, Lungake-Dibamba et Solle, complété par le dégagement et l'amélioration de 2.000 ha de plantations existantes en divers points du Centre et de l'Ouest, lesquelles pourront être étendues ;

- le reboisement en savane par trois essences : eucalyptus, Cassia et Neem a été réalisé sur 120 ha pendant la première période plan dans les régions Bamiléké et Bamoun, sur le plateau de l'Adamaoua et dans le Nord Bénoué et Diamaré. Il sera poursuivi pendant les quatre prochaines années pour ajouter aux précédents 1.330 hectares ;

- la conservation des sols a fait l'objet de la part du bureau des sols, d'un programme dont l'élaboration a été faite en collaboration par les services des Eaux & Forêts, de l'Agriculture et de l'Elevage. Une part des réalisations projetées qui se situent dans l'Adamaoua et le Nord-Cameroun se trouve comprise dans le projet "Aménagement du Nord-Cameroun" dressé par le Service du Génie rural en accord avec les régions administratives et les autres services intéressés.

Le reste des travaux envisagés incombe au Service des Eaux & Forêts. C'est le cas des aménagements antiérosifs de l'Ouest Cameroun : Mbapit et Ngotem et des aménagements sylvo-pastoraux de l'Adamaoua et du Nord. Ils consistent notamment en plantation de haies, brise-vent, pâturages arborés, etc...

.../...

Enfin on n'a pas négligé l'enseignement forestier, la recherche et le renforcement parallèle du personnel d'encadrement.

Le financement de l'opération a été envisagé de la façon suivante :

Subvention de l'état (FIDES)	257 Millions
Fonds publics locaux	388 Millions
Total investissements	645 Millions

La rentabilité des/forestiers est évidemment à très longue échéance. Toutefois il y a lieu de noter que la commercialisation des bois est une des ressources importantes de l'économie générale du pays et que par ailleurs les redevance forestières et taxes diverses dont elle permet le prélèvement apportent au budget des ressources non négligeables.

Si l'état du marché permettait d'atteindre les objectifs maximum prévus au plan quadriennal, l'accroissement direct des ressources budgétaires qui en résulterait, soit 73 millions environ, couvrirait largement les charges nouvelles résultant de l'exécution du programme 1953 - 1957, lesquelles se stabilisent autour de 43 millions annuellement à partir de la quatrième année.

D'autre part, l'opération reboisement en savane qui aboutira à des coupes annuelles de 37.500 stères de bois de chauffage à partir de la huitième année rapportera 22,5 millions par an. Cette rentabilité, pour n'être pas inscrite dans le délai quadriennal, n'en est donc pas moins fort intéressante.

PECHE ET PISCICULTURE

Il ne peut être évidemment question, d'ici quatre ans, d'organiser l'exploitation complète, suffisante, rationnelle et soutenue du capital poisson de tous les cours d'eau du Territoire. Il importe d'abord, comme le proposait le professeur MONOD dès 1928, de procéder à un inventaire systématique de la faune ichtyologique et aquatique, et d'étudier l'hydrologie dans ses rapports avec la pêche et la biologie des poissons comestibles.

Il est donc prévu tout d'abord de confier cette tâche à un hydrobiologiste.

D'autre part, les modes de capture et ceux de la préparation et de la conservation devront être étudiés parallèlement et des crédits d'études sont demandés à cet effet.

Ces études serviront de point de départ à des actions tendant à porter la production annuelle à 200 tonnes au bout de quatre ans.

.../...

La pisciculture, encouragée au Territoire par l'aide "FIDES" pendant la première période plan, a donné des résultats excellents et les populations africaines de certaines régions particulièrement carencées en protéïnes attachent un intérêt considérable à cette activité. Des étangs artificiels s'étendant sur 50 hectares au total ont été aménagés, souvent spontanément, dans diverses régions : Nyong et Sanaga, Ntem, Bamoun et empoissonnés avec des Tilapias. Le rendement moyen est estimé à 2 tonnes à l'hectare ce qui rejoint les résultats obtenus au Congo belge. Ce rendement peut être accru et atteindre 3,5 tonnes et même 7 tonnes.

Aussi l'objectif adopté pour la fin de la période quadriennale a-t-il été fixé à 800 tonnes et il semble qu'il n'y aura aucune difficulté à l'atteindre. Sans doute les besoins de la population en protéïnes sont-ils nettement plus élevés, compte tenu même de l'accroissement des consommations de viande et poisson maritime. Mais cet effort cadre avec les possibilités de réalisation pendant les quatre prochaines années.

Les actions à entreprendre seront confiées au service des Eaux et Forêts.

Il est prévu l'aménagement de 400 hectares d'étangs, ce qui entraîne l'accroissement, dans des limites d'ailleurs fort raisonnables, du personnel dont l'activité est consacrée aux travaux de pisciculture.

Le financement est complexe puisqu'il comporte une aide du "FIDES" sous forme de subvention et d'avance, une participation du budget local, et enfin des prestations gracieuses des populations intéressées difficilement chiffrables, sans doute, mais dont l'expérience acquise pendant la première période plan apprend qu'elles peuvent revêtir une importance considérable.

Le coût de l'opération se décompose comme ci-après :

- Frais d'investissement	132 Millions
- Frais de fonctionnement	118 Millions
- Frais d'encadrement	45 Millions
	295 Millions

La rentabilité en matière de pêche est impossible à calculer sur la période quatre années qui doit être considérée comme une période de démarrage.

Par contre en matière de pisciculture on a des éléments de calcul suffisamment précis et le rapport net d'un hectare d'étang produisant deux tonnes à l'hectare est de 81.600 frs CFA. C'est donc plus de 32 Millions CFA qui reviendraient annuellement aux producteurs.

.../...

Pour des raisons psychologiques sur lesquelles il n'est pas besoin d'insister, il y a lieu de laisser se développer la pisciculture avant que la puissance publique n'effectue sur ce revenu net un prélèvement destiné à amortir les investissements ; c'est en tout cas exclu pendant la période quadriennale et la prudence conseille de ne commencer que très au-delà de celle-ci. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'il s'agit d'une opération finalement plus sociale encore qu'économique puisqu'elle vise à fournir, à des populations carencées les protéïnes qui leur manquent

TOURISME ET CHASSE

L'intérêt retiré par de nombreux pays du monde du tourisme et de la chasse a conduit à penser que cette forme d'activité pouvait apporter au Territoire des Ressources importantes.

Bien entendu, il faut d'abord que celui-ci puisse offrir sur ce plan un attrait particulier. Or si l'ensemble du Territoire, à la suite d'une politique de protection de certaines espèces qu'il serait trop long d'énumérer, possède une faune remarquable, la Région du Nord Cameroun où cette faune est particulièrement variée présente les conditions d'exploitation les plus favorables.

En effet, les lieux où les espèces animales les plus rares se trouvent en abondance, se situent à proximité de sites extrêmement pittoresques et le tout est accessible directement, depuis les pays les plus lointains, par des aérodromes à grand trafic placés au centre de ces curiosités. C'est le cas de Garoua qui peut offrir aux avions des grandes lignes un terrain de la meilleure classe au centre même d'une des zones de l'univers la plus riche en animaux sauvages. Les grandes réserves du Nord-Cameroun comptent parmi les plus denses de l'Afrique : girafes, lions, éléphants, rhinocéros, hippopotames, élans de Derby, et toute la gamme des antilopes, y abondent. La réserve de "Wasa" est en particulier une des plus riches que l'on puisse parcourir et qui dépasse de très loin le Kruger Park. Cette zone se trouve à l'extrémité Nord du Territoire facilement accessible des aérodromes de Maroua et de Garoua. D'autre part, juste au Sud de ce dernier centre commence la zone du Tourisme cynégétique susceptible d'attirer les grands chasseurs internationaux.

Ces richesses naturelles d'une inestimable valeur ont été déjà inventoriées, mais leur exploitation rationnelle doit faire l'objet d'une étude plus approfondie et c'est pourquoi il a été demandé tout d'abord, et si possible à titre intérimaire avant le démarrage du plan quadriennal, un crédit d'études permettant d'établir un projet très poussé de valeur indiscutable.

Toutefois, le Territoire est en mesure de présenter dès à présent un projet valable, qui peut être considéré comme une tranche exploitable et rentable en elle-même d'un projet futur, plus vaste et plus complet.

.../...

Les objectifs dès à présent arrêtés sont les suivants :

1°/ Aménagement de la magnifique réserve de faune de WASA (région de Fort-Foureau)

2°/ Aménagement d'une vingtaine de zones de chasse situées entre Garoua et Ngaoundéré.

Les moyens se résument :

1°/ en l'installation de campements hôtels de base
soit saisonniers : Wasa
soit permanents : Fort-Foureau, Garoua, Maroua

2°/ en l'installation de bouccarous (cases rondes)
soit à l'usage des touristes : 10 à Wasa
soit à l'usage des chasseurs : 15 au Sud de Garoua dans les zones de chasse.

3°/ en l'ouverture de pistes automobilisables :
- dans le Parc de Wasa (130 kms) pistes reliant les mares fréquentées par le gibier.
- dans la zone de chasse 163 kms permettant l'accès de ces zones.

Enfin les facteurs de réussite d'un succès touristique sont : la publicité, l'accueil et l'équipement et le projet quadriennal en tient largement compte.

Les investissements minimum pour assurer la réussite de l'opération sont les suivants :

- Centres-relais :	campements hôtels	41.200.000 frs CFA
- Parc de Wasa :	campements et pistes	4.176.000 frs CFA
- Zones de chasse:	campements et pistes	7.245.000 frs CFA
	total ..	52.621.000 frs CFA

et sous une autre forme :

- Bâtiments	49.040.000 frs CFA
- Pistes	3.581.000 frs CFA
	52.621.000 frs CFA
en chiffre rond ..	53.000.000 frs CFA

Une enquête sérieuse concernant la clientèle possible montre qu'un nombre suffisamment important de touristes et de chasseurs, la plupart étrangers, sont susceptibles d'être attirés par les richesses du Cameroun. On connait grosso-modo ce que de tels visiteurs sont disposés à dépenser en un séjour.

Les estimations ci-après ont été faites avec une grande prudence, tant en ce qui concerne le nombre probable de visiteurs que des sommes qu'ils dépenseront.

.../...

On a pensé qu'on pouvait compter, par an, sur 1.000 touristes et 50 chasseurs.

Il en résulte qu'on peut envisager raisonnablement qu'ils laisseront au Cameroun 160.000.000 frs CFA soit un apport probable de 910.000 dollars, l'aspect ressources en devises fortes ne paraissant pas négligeable.

Sur ce total les recettes brutes annuelles des campements hôtel et bouccarous s'élèveraient approximativement à 35 millions frs CFA.

Les recettes bénéficiant au budget local : taxes de séjour, permis de chasse, patentes, chiffres d'affaire, taxe sur les combustibles sont estimés à 22 millions.

Par ailleurs, les frais de transport avion, aller et retour ont toute chance de profiter pour la plus grande partie au circuit monétaire de la métropole auquel ils sont susceptibles d'apporter annuellement environ 100.000.000 frs CFA ou 570.000 dollars.

On peut donc dire que la rentabilité d'une telle opération est certaine.

Si l'effort de financement principal est demandé au FIDES, il est juste de tenir compte au Territoire de l'apport essentiel que constitue le capital faune reconstitué par ses soins depuis 20 ans à la suite d'une sage politique de protection d'espèces intéressantes ainsi que de la participation des fonds publics locaux que représentent les charges annuelles représentées par le service des Chasses et de la protection de la faune.

MINES

Le service des Mines et de la Géologie considère que l'action essentielle pendant la période quadriennale est de poursuivre jusqu'à achèvement la carte géologique du Territoire.

Le tableau ci-dessous montre quel pourrait être l'échelonnement :

mpagnes	Achèvement	Poursuite	Début	Reconnaissance	Publication
52-53	Ngaound. W Yaoundé E Garoua W Garoua E	Ngaound. E	Douala W YaoundéW	Abong Mbang W Abong Mbang E Maroua	Batouri W Douala E
53-54	Yaoundé W AbongMbang	Ngaoundé.E Douala W	E Abong-Mbg Maroua	Yokadouma	Ngaoundéré W Yaoundé E Garoua W

.../...

55	Ngaoundé.E Abong MbgE Douala W	Maroua	Yokadouma	Garoua E Yaoundé W Abong Mbang W
56	Maroua Yokadouma	Synthèse de la carte de reconnaissance		Ngaoundéré E Abong Mbang E Douala W
57	début de levés mono-graphiques et des levés pour une carte plus détaillée			Maroua Yokadouma

Les équipes géologiques existant actuellement au Territoire paraissent suffisantes du point de vue des effectifs. Toutefois, il serait souhaitable de parfaire la formation technique des jeunes géologues par la venue en mission d'un grand spécialiste comme cela a été pratiqué en A.O.F. avec M. ROQUES. La présence d'un géologue principal est également désirable pour prolonger l'action qui aura été amorcée. Pour les mêmes raisons la conception d'un Bureau interafricain de géologie doit être soutenue.

En ce qui concerne la géologie appliquée, il y aurait intérêt, pour répondre aux directives du Département, à confier à des adjoints techniques travaillant dans le sillage des géologues, l'examen plus approfondi des indices de minéralisation ou éventuellement une petite étude des gîtes de matériaux.

Ce serait une échelle intermédiaire entre les missions géologiques de levé de carte qui peuvent difficilement se retarder dans leur tâche principale et le bureau minier.

Le Service local des Mines considère comme indispensable de respecter le principe que les études géologiques incombent au seul service des Mines et de la géologie alors que les recherches minérales doivent normalement être poursuivies par le Bureau Minier de la France d'Outre-Mer. Ce point de vue n'est pas partagé complètement par les services économiques du Territoire. Par ailleurs, la présence d'un hydrogéologue est tout à fait souhaitable au Territoire, notamment pour effectuer les recherches et études relatives au programme d'hydraulique dans le Nord Cameroun déjà exposé plus haut.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Dans le domaine de la recherche et de l'exploitation, il parait nécessaire de faire d'abord le point des résultats acquis :

Pétrole : reconnaissance géologique du sédimentaire de Douala achevée - Étude géophysique du bassin en cours. Une première campagne de forage a été effectuée en 1951-1952 et il existerait des zones favorables dans l'Eocène et dans le Crétacé Supérieur.

.../...

Lignite : recherches abandonnées.

Phosphates : la possibilité de présence de phosphates vient d'être étudiée récemment. Les recherches commenceront en 1952-1953.

Or : Le secteur de Bétaré-Oya a fourni une production intéressante de 1936 à 1950. La production décroît malheureusement très rapidement.

D'autres régions (Haut-Lom, Namchis) viennent de faire l'objet d'un début d'exploitation.

Diamants : plusieurs zones étudiées ont déjà été abandonnées. Dans le Sud-Est du Territoire des recherches sont poursuivies sur l'extrémité de la zone sédimentaire du Karro.

Etain : la mine de Mayo-Darlé exploite la cassitérite depuis 1933. Après une baisse très sensible de 1946 à 1950, la production augmente actuellement à la suite de la découverte récente de nouvelles réserves.

Les recherches effectuées dans le Nord et l'Ouest du Cameroun par le Bureau Minier de la France d'Outre-Mer et la Société des Etains du Cameroun, ont mis à jour un certain nombre d'indices, mais on ne peut encore parler de gisements.

Tungstène : l'indice de Goutchouni n'a pas été étudié depuis 1940. A cette époque, un début d'exploitation, interrompu par la guerre avait donné 1,6 T de concentrés.

Niobium, tantale : les recherches, reprises en 1951 ont montré la présence de colombo-tantalite en 3 endroits. Les produits ne semblent cependant pas satisfaire les conditions de teneurs habituellement exigées.

Molybdène : l'indice d'Ekomédion n'a pas fait l'objet de nouvelles recherches depuis 1948. On a seulement remarqué depuis que l'étude de la radio-activité pouvait fournir une bonne méthode géophysique pour suivre la minéralisation.

Rutile : l'exploitation de rutile a pratiquement commencé en 1940. Elle s'est d'abord étendue très rapidement, mais les cours ont baissé et entrainé une chute brutale de la production qui avait pratiquement disparu en 1950. Elle reprend actuellement à la suite d'un relèvement des cours.

Des études faites récemment montrent que le rutile est dispersé dans de petits gisement et sembleraient aussi indiquer que seules les parties grosses ont une valeur marchande. En conséquence, la mécanisation des exploitations est financièrement difficile et d'autre part il n'est pas certain que l'on ait intérêt à perfectionner le mode de traitement du gravier en vue de la récupération des parcelles contenant du titane, plus fines que celles actuellement récupérées.

Divers : Amiante.- Un indice d'amiante non tissable a été découvert récemment.

.../...

Un grand effort est fait depuis déjà deux ans dans le domaine de la recherche minière au Cameroun, malheureusement sans avoir encore apporté des résultats substantiels. Pendant la nouvelle période quadriennale, on se bornera le plus souvent à poursuivre les actions déjà en cours. Toutefois le Service des Mines a opéré un classement des actions à poursuivre ou à entreprendre, d'après leur caractère plus ou moins aléatoire et d'après l'importance du délai nécessaire pour qu'elles donnent des résultats tangibles :

1ère urgence : Rutile et Etain (exploitation actuelle)

a) Rutile : Les raisons de ce classement sont les suivantes :

- cours devenus plus favorables bien que sujet à quelques écarts en baisse ces temps derniers.

- existence de petites exploitations manuelles dont l'activité pourra se développer si elles trouvent la main d'oeuvre nécessaire.

- connaissance d'assez nombreux petits gisements non encore exploités ; certains cependant ont déjà été "écrêmés".

- Possibilité de découvrir de nombreux autres gisements, probablement aussi petits que les précédents, à l'intérieur des zones délimitées mais assez étendues.

L'augmentation de la production ne pourra pas être vraiment très importante, mais elle sera sensible et sera obtenue à peu près à coup sûr, sans grands investissements et dans un délai assez bref.

b) Etain : Ce métal bénéficie actuellement d'un cours favorable. Par contre la prospection de la cassitérite est au Cameroun d'après l'expérience récente, plus aléatoire que celle du rutile et coûte cher. On placera en troisième urgence la recherche de nouveaux gisements exploitables, mais en première urgence le développement et la production de l'unique mine actuelle, celle de la Société des Etains du Cameroun, à Mayo-Darlé.

2ème urgence : Tungstène, Molybdène, Niobium

On connait, à propos de chacune de ces substances, un ou plusieurs indices sérieux et il paraît nécessaire d'élucider complètement le problème posé par chacun. L'étude de chaque indice est susceptible, pour une activité relativement faible, de donner des chiffres d'affaires très intéressants.

3ème urgence : pétrole, diamant, étain (gisements nouveaux)
phosphate et or (recherche gisements nouveaux)

.../...

En ce qui concerne la poursuite et le développement des recherches déjà entreprises : pour l'étain, il s'agit ici de la recherche de gisements alluvionnaires nouveaux hors du domaine propre de la Société des Etains du Cameroun. Pour l'or, il s'agit également de la recherche de nouveaux gisements, alluvionnaires ou en place (région du Haut-Lom, de Poli et du Faro, dans la région de Bétaré-Oya, étude éventuelle de gisements spéciaux tels que celui du Trou-de-rat, dans le domaine de la C.M.C.) susceptible de donner des teneurs et des conditions d'exploitation plus avantageuses que les gisements mis jusqu'ici en exploitation.

4ème urgence : Or.- En ce qui concerne la reprise des exploitations alluvionnaires de la zone de Bétaré-Oya, on ne pourra tenter quelque chose avec des chances de succès que lorsque le cours de l'or aura remonté par rapport aux prix des dépenses des exploitants.

En ce qui concerne les financements :

a) Pour la carte géologique, la méthode actuelle : partie sur "FIDES", partie sur Budget local, pourrait se continuer, sous réserve de prise en charge supplémentaire de trois missions d'adjoints techniques.

b) la recherche sur fonds publics est actuellement financée uniquement par le Bureau Minier et, dans son domaine, par le Bureau de recherches du pétrole.

Cela ne paraît pas tout à fait suffisant et il serait souhaitable d'encourager l'initiative privée qui se montre actuellement défaillante. L'intérêt porté aux questions minières par les particuliers est un facteur de progrès qui ne devrait pas être négligé. Le Bureau minier n'a pas reçu cette fonction d'organisme de crédit spécialisé.

Il apparaît souhaitable cependant qu'un organisme spécial vienne épauler les recherches d'importance limitée ou d'intérêt local par des prêts d'un montant assez faible. Si du point de vue financier un tel crédit comporte des risques élevés, il devrait, pratiqué avec une certaine prudence, se révéler économiquement profitable. L'institution d'un fonds de garantie serait très souhaitable et 30 millions de dotation suffiraient probablement.

Etant donné la difficulté de faire des prévisions d'investissements sérieuses en la matière, il ne peut être donné de chiffre.

Les besoins du Service Mines et Géologie par contre ont été estimés avec précision et leur montant s'élève pour les quatre années du Plan à 188.234.000 frs CFA.

Le projet du Service donne toutes les indications de détail sur la répartition détaillée de cette somme.

.../...

Avant de quitter le domaine de la production pour examiner la partie du plan quadriennal consacré aux équipements publics de base, il paraît normal de compléter cette revue des principaux projets production en essayant de déterminer l'importance que conserveront les investissements privés dans les années à venir.

INVESTISSEMENTS PRIVES

Dans la partie de cet exposé consacré à la situation économique et financière du Territoire, il a été souligné combien avaient été importants les investissements privés réalisés au cours de la première période Plan. Ils ont en effet atteint un chiffre comparable à celui de l'effort d'équipement public sur crédits "FIDES" dont ils sont indiscutablement l'une des heureuses conséquences.

Ces investissements privés vont-ils continuer à se développer pendant la nouvelle période quadriennale et peut-on prévoir dans quelle mesure ? Les affaires privées ne dévoilent guère leurs intentions et il est extrêmement difficile de se faire une idée.

Toutefois, certaines indications permettent d'affirmer que ce pays continue à intéresser vivement les capitaux extérieurs à la recherche d'un placement et que, sauf renversement brutal de la conjoncture, des investissements importants continueront à être pratiqués dans les prochaines années.

Dans le domaine agricole, il est certain, que les planteurs européens de café, par exemple, poursuivront un effort d'extension qui doit se traduire par une augmentation de production au moins égale à celle que l'on obtiendra dans le secteur africain, laquelle a fait l'objet d'un projet spécial résumé plus haut.

La compagnie forestière Sangha-Oubangui a manifesté l'intention de poursuivre le développement de ses plantations dans le Haut-Nyong, de même d'ailleurs que d'autres planteurs européens de l'Est du Territoire en raison des excellents rendements obtenus dans cette région.

La mise en valeur des terres nouvelles, pour la culture de la banane n'est pas douteuse non plus et il n'est pas exagéré d'escompter une augmentation annuelle de production de 20 à 25.000 tonnes en 1957.

Le caoutchouc attire des capitaux extérieurs et le programme de la S.A.F.A. prévoit la mise en plantation de parcelles nouvelles sur sa concession de la Dizangué. D'autre part, dans la région à l'Est d'Edéa, une nouvelle plantation est en voie de création, le financement étant assuré, en partie, par le transfert de dommages de guerre d'Indochine. Les investissements projetés sont de l'ordre de 900 Millions FRS CFA.

.../...

Les projets privés concernant d'autres cultures industrielles entraîneront également des investissements importants. Ceux de la "SARACO" relatifs aux fibres textiles secondaires dans les régions Bamiléké et Bamoun se traduiront par 80 M. d'investissements, si les essais en cours dont il a été parlé plus haut sont satisfaisants. Il est rappelé également qu'une expérience du même ordre est en cours pour l'utilisation des fibres de bananiers (fabrication de sacs)

Dans un domaine un peu différent, la production du beurre de cacao va être entreprise par la société Industrielle des cacaos dont le programme d'équipement à réaliser en deux ans se chiffre à 160 Millions CFA.

L'intensification de la culture du tabac, qui a été exposée dans un projet spécial, amènera les sociétés intéressées "SEITA" et "Juan BASTOS" à investir dans les prochaines années 60 Millions CFA.

Il a été noté à propos du projet "Eaux et Forêts" que l'exploitation rationnelle de la forêt conduisait à la création d'industries de transformation. Le secteur privé étudie actuellement et compte réaliser certaines installations pour la fabrication des parquets, plafonnages, panneaux-fibres, éléments préfabriqués de maison en bois, etc ...

Dans le domaine industriel forestier, il est également envisagé la création d'une usine de papier à Edéa, à côté de la source d'énergie électrique constituée par le barrage. Sans doute les capitaux privés ne pourront-ils suffire seuls et il devra être fait appel au crédit public, tout au moins sous forme de garantie. Il s'agit, en effet, d'une très grosse affaire puisque les investissements s'élèveraient à 5 milliards CFA. Mais l'économie de devises qu'elle procurera à la Métropole en assurant les deux tiers de ses approvisionnements en pâte à papier, peut-être un facteur déterminant.

Cette usine constituerait le premier élément du complexe industriel Edéa-Douala centré sur l'énergie disponible du barrage hydroélectrique. Il est probable que d'autres industries prendront bientôt naissance, les disponibilités d'énergie attirant presque fatalement des utilisateurs. Enfin, certains indices minéraux comme ceux concernant les phosphates peuvent donner des espoirs pour l'avenir.

L'industrie des matériaux de construction connaîtra certainement de son côté un développement d'autant plus sensible que rien n'a été pratiquement réalisé jusqu'ici. Des études et recherches ont été poursuivies depuis un certain temps. La phase de création est proche. Deux projets ont été établis pour la région de Douala. Le premier est relatif à la mise en route d'une briqueterie ; le second, plus important, envisage non seulement la fabrication des tuiles et des briques, mais aussi celle des produits siliceux et surtout du ciment, à partir des calcaires de Kompina et des pouzzolanes de Bondjo.

.../...

Dans le Nord-Cameroun, l'extension de l'usine à chaux de Figuil sera réalisée par collaboration du secteur privé et de la société de prévoyance de la Bénoué.

LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES sont également susceptibles d'un développement nouveau et le secteur privé trouvera un accueil favorable de la part de l'Administration pour la création de conserveries, fumeries, abattoirs et frigorifiques à la condition qu'une concurrence sérieuse se manifeste autour des projets, de façon à sauvegarder l'intérêt public.

Les installations de vrac pour le stockage des vins serontbientôt l'objet de réalisations importantes, plusieurs grosses maisons commerciales étant intéressées actuellement par cette question.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce du Territoire se propose de construire au voisinage du Port de très importants magasins généraux, projet auquel s'intéressent vivement aussi des affaires métropolitaines.

L'industrie hôtelière est susceptible d'attirer des capitaux car l'équipement actuel est très insuffisant et d'autre part un champ d'extension important lui est offert par certaines localités de l'intérieur.

L'industrie des transports, et les industries de service que celle-ci alimente, prendront un essor nouveau en fonction des objectifs d'accroissement de production prévus au plan quadriennal. Le parc de véhicules et d'engins mécaniques continue et continuera à se développer donnant lieu à de nouveaux investissements.

La progression entraînera, dans le domaine des carburants, l'extension des installations de vrac existantes et la création d'installations nouvelles dans de nombreux endroits qui en sont encore dépourvus.

Les industries mécaniques sont aussi en pleine progression et s'il a été indiqué antérieurement que la société "Les chantiers et Ateliers de Douala" avait déjà commencé ses installations, il ne paraît pas inutile d'indiquer que son programme d'équipement à poursuivre dans les trois prochaines années représente un investissement de 260 Millions CFA.

Ces investissements agricoles, industriels et commerciaux permettront enfin à l'industrie du bâtiment de conserver une activité soutenue, d'autant plus qu'il lui faudra pourvoir également au logement d'une population qui continuera inéluctablement à s'accroître.

Il est donc raisonnable de penser que les investissements publics de la nouvelle période quadriennale seront accompagnés d'un effort encore très important de la part du secteur privé, qui continuera certes à faire appel à des capitaux extérieurs, mais qui aura cependant recours de plus en plus aux disponibilités locales. Cette nouvelle orientation présente un aspect très intéressant car elle constitue un gage de continuité.

o
o o

EQUIPEMENTS DE BASE

En ce qui concerne l'infrastructure de base, il est indispensable qu'elle soit complétée au titre du plan quadriennal dans la mesure où cela est nécessaire pour permettre les échanges internes et externes sur la base des objectifs définis ainsi que le transit des Territoires voisins : Tchad, Oubangui, Gabon, Cameroun britannique.

Il n'est pas inutile d'insister encore une fois sur ce dernier point : les grands travaux portuaires, ferroviaires, routiers, aériens, exécutés au Cameroun ne bénéficient pas seulement au Cameroun ; ils constituent également les voies d'évacuation normales des régions les plus productrices de l'A.E.F.

C'est pourquoi il a paru utile de traiter dans un document à part certains projets qui présentent finalement plus d'intérêt encore pour cette fédération que pour le Cameroun lui-même. Il s'agit en particulier : du prolongement du chemin de fer Douala-Tchad, de l'amélioration de la navigation sur la Bénoué par construction de barrages et création d'une flottille, de la liaison Nord-Cameroun - Fort-Lamy, enfin, du Pont sur le Ntem.

Les propositions du Territoire pour la période 1953-1957 comprennent l'achèvement du Port de Douala et les derniers travaux d'amélioration des voies ferrées ; la terminaison de l'axe routier Nord et l'amélioration de celui de l'Est avec prolongement vers Baïbokoum ; la construction des rocades importantes pour le ramassage et l'écoulement des productions ; l'aménagement des voies fluviales ; l'achèvement des aérodromes principaux ; enfin, la réalisation d'un réseau minimum de transmissions par fil et radio, compte tenu de ce que rien ou presque n'a pu être fait dans ce domaine au titre du premier plan.

Port de Douala.-

A l'origine du premier plan, alors que les mouvements du port étaient limités à 255.000, on avait estimé que le trafic portuaire de Douala atteindrait 750.000 tonnes en 1956 et l'on ajoutait qu'il ne paraissait pas exagéré de compter sur un Million de tonnes en 1960. La part du tonnage manipulé en transit à destination ou en provenance des territoires voisins figurait dans ce dernier chiffre pour 100.000 tonnes.

Or, avec un transit encore très réduit puisqu'il ne pourra véritablement se développer qu'après l'achèvement des axes routiers, ce trafic sera déjà, en 1952, de 650.000 à 670.000 tonnes, donc très en avance sur les prévisions.

Il n'est pas exagéré en conséquence de relever ces prévisions à 900.000 tonnes pour l'année 1957, dernière du plan quadriennal nouveau.

Or sur la base des prévisions anciennes, on avait estimé qu'il était indispensable de disposer des 11 postes à quai à Douala et du poste de Bonabéri, indépendemment bien entendu des quais de chalandage et de battelage, pour pouvoir faire face au trafic.

Il apparaît aujourd'hui à la lumière de l'expérience que tous ces postes sont plus que jamais nécessaires. Toutefois, le rapport particulier qui accompagne le projet quadriennal port souligne que dans le nombre se trouvent les quatre vieux postes à quai construits en 1930, lesquels sont trop légers et très abîmés. Si leur reconstruction n'était pas entreprise dans les années qui viennent, leur disparition certaine réduirait considérablement les possibilités de travail du port qui ne pourrait faire face à sa tâche.

Sans doute est-on arrivé jusqu'à présent à assurer un trafic bien supérieur à celui qui est considéré comme normal pour la longueur actuelle de quai disponible. Mais ce trafic n'a pu être absorbé qu'en travaillant une partie des navires sous palans, les autres en rade par chaland, et au prix de coûteuses attentes.

Ces attentes inutiles s'élèvent à 1200 jours-navires pour 1951, soit une perte de 440 millions de frs CFA. Pour la moitié de 1952, on peut les évaluer déjà à 350 millions pour 6 mois. Rapportés au coût total des travaux, ces chiffres sont significatifs. Ils prouvent qu'il est déjà très largement rentable de mettre à la disposition des bateaux une longueur de quai suffisante pour faire disparaître les frais inutiles qui pèsent sur le coût de la marchandise.

En tenant compte de l'augmentation de trafic excomptée et comme il est évident qu'on ne peut pas construire un port d'une manière continue, le projet du Port montre qu'avec les installations projetées on arrivera à des rendements absolument conformes aux normes adoptées pour la plupart des ports européens à condition, que l'on dispose des 1600 mètres de quai.

Avec le trafic de 900.000 tonnes qui a été prévu pour la fin de la période quadriennale, le rendement par mètre linéaire serait encore supérieur à celui de Marseille.

Cela prouve que la reconstruction des quatre vieux postes doit être entreprise dès la mise en service des nouveaux quais. Des effondrements partiels se produisent de temps en temps et l'on risque de voir le matériel lourd de type nouveau employé sur le port passer au travers des quais actuels.

D'autre part, la société qui édifie les nouveaux quais a dû construire une très importante usine à béton pour la fabrication des blocs de quai, complétée par un

.../...

parc à blocs, des ponts roulants, des wagons spéciaux porte-blocs sur voie de 2 mètres. Cette usine termine actuellement les derniers blocs du nouveau port ; elle doit ensuite entreprendre la fabrication de ceux destinés au port de LIBREVILLE, après quoi l'usine et les installations doivent être démontées.

Il est donc indispensable qu'une décision soit prise rapidement concernant la réfection des quatre vieux postes à quai afin que la fabrication des blocs nécessaires soit entreprise avant le démontage de l'usine.

En dehors des quatre postes à quai, les travaux et aménagements à réaliser au titre du deuxième plan quadriennal pour pouvoir atteindre les objectifs proposés sont les suivants :

- construction de quatre magasins, bétonnage des terre-pleins, voies ferrées et divers, se trouvant au droit des anciens postes ;

- aménagement de la zone centrale, celle de l'ancien parc à bois, et de celle dite "chapeau de gendarme" ;

- construction d'un cinquième magasin dans la zone du nouveau port ;

- aménagement de la zone du Mbopi ;

- aménagement du Port de Bonabéri.

Le coût de l'opération s'élève à 2 milliards et le financement envisagé est mixte : "FIDES" et emprunt. L'examen des budgets d'exploitation de 1950 et 1951 et du projet établi pour 1957 en fonction des augmentations de recettes provenant des objectifs de trafic résultant du plan quadriennal, montre que, sans augmentation des tarifs, le port peut prendre à sa charge un emprunt de un milliard sans pour autant négliger de faire face aux charges découlant du premier plan. Il paraît toutefois prudent, au départ, de demander moins à l'emprunt dans le cas où le trafic n'atteindrait pas le chiffre escompté en 1957. C'est pourquoi, il a été prévu la répartition suivante : 1.300 millions à demander au "FIDES" et 700 millions à trouver par emprunt. Si l'évolution du trafic est conforme aux prévisions cette répartition pourrait être revue au fur et à mesure des appels de fonds.

CHEMINS DE FER

Pour établir le plan quadriennal des Chemins de fer, il fallait d'abord formuler une hypothèse de trafic. Après un examen en commun avec les organismes utilisant le rail, et compte tenu des surplus de production escomptée, on s'est arrêté au chiffre de 625.000 tonnes. Les transports assurés dans les années passées ont été : 300.000 tonnes en 1948 et 550.000 tonnes en 1951. Le trafic prévu pour 1957 peut donc paraître faible, surtout si on le compare

à celui envisagé pour le Port. C'est qu'il a été tenu compte, d'une part, de la diminution à la descente des transports de matériaux pierreux par suite de l'achèvement des plus importants travaux du premier plan de la région de Douala, d'autre part, de l'entrée en service du réseau routier réalisé sur les programmes en cours. Enfin, un dépassement important de ce chiffre conduirait à de nouveaux investissements très importants, car certaines limites d'ordre technique seraient alors atteintes.

Le chiffre retenu est finalement raisonnable et une marge suffisante subsiste pour permettre de faire face à un accroissement de trafic comme celui qui pourrait résulter de la création à Edéa d'installations industrielles.

Un effort considérable a été accompli de 1947 à 1952, période au cours de laquelle presque trois milliards ont été consacrés à la mise en état du réseau et à l'acquisition du matériel roulant. Le degré de vétusté et d'usure atteint après la guerre exigeait cet effort. Il s'agit au cours des années qui viennent, de compléter la modernisation du réseau et du matériel avec, comme objectif fondamental, le trafic de 625.000 tonnes énoncé plus haut et le maintien des tarifs à leur niveau actuel.

Les actions à entreprendre pour arriver à ce résultat et leur coût sont les suivants :

- achèvement de la modernisation de la traction et matériel roulant	680 Millions
- poursuite du renouvellement de la voie	331 "
- adaptation du réseau aux nouvelles conditions du trafic dans la région de Douala	479 "
- parachèvement de la ligne du Centre dans la zone des éboulements et renouvellement partiel de la voie et des ponts	440 "
- poursuite du renouvellement de l'ensemble des installations pour conserver le capital investi.	280 "
soit au total	2.210 Millions

Pour le financement de ce programme de quatre ans, il est envisagé de recourir à deux sources de financement : l'emprunt pour une somme de 950 millions, la régie, elle-même (autofinancement) pour un montant de 1.260 Millions.

La régie propose que l'emprunt soit spécialement affecté aux dépenses ci-après :

- achat de six machines Diesel	280 Millions
- matériel ligne du Nord	145 "
- matériel voie ligne du Centre	105 "
- ouverture de passages supérieurs et inférieurs	100 "
- travaux dans la zone des éboulements	320 "
total ...	950 Millions

Les investissements réalisés sur les premiers programmes plan se sont révélés très rentables. La substitution de la traction Diesel à la traction vapeur a apporté de substantielles économies (200 millions annuellement) et a rendu possible l'augmentation importante de trafic sollicitée par le développement de l'économie. Elle s'est également traduite par des économies de personnel déjà sensibles mais qui atteindront 55 millions le jour où la concentration des ateliers à Bassa sera chose accomplie. On peut donc dire que la modernisation du matériel et du réseau a permis de limiter les augmentations de tarifs. Ceux-ci ont en effet pu être maintenus à un niveau inférieur de 2 frs à 2 frs 50 CFA la TKm à celui qu'ils auraient atteints avec un matériel moins perfectionné.

Le complément de modernisation apporté par le second plan quadriennal, coïncidant avec la concentration des services à Bassa, se traduira par de nouvelles économies qui permettront de faire face, sans aucune augmentation des tarifs, aux charges résultant des investissements nouveaux, tout en mettant à la disposition de l'usager un service nettement amélioré.

Toutefois le Territoire ne partage pas les vues de la Régie des chemins de fer exposées dans son projet touchant au partage des charges d'emprunt entre la Régie et le Territoire. La rentabilité des investissements passés et futurs est telle que la Régie doit en supporter la totalité.

ROUTES ET PONTS

Comme il a été rappelé au début de ce rapport, les dépenses faites à ce titre sur le premier plan ont été importantes, mais elles étaient indispensables pour permettre la sortie d'une production existante que l'abandon du portage vouait à périr sur place. Toutefois une partie seulement des objectifs a été atteinte car il a fallu se limiter d'abord à la réalisation des grands axes d'évacuation en progressant vers l'intérieur à partir du Port ou des extrémités des voies ferrées. Tous les produits ne sortent pas encore et dans certaines régions éloignées, du cacao et du café restent sur les arbres, ce qui n'incite évidemment pas les habitants à développer leurs plantations - ce qu'ils pourraient faire si l'évacuation était assurée.

Le plan quadriennal est avant tout un plan de production dont l'aspect évacuation des produits est primordial. Il a donc été envisagé dans tous les grands projets par produits, la construction des pistes indispensables pour exercer efficacement les actions devant concourir au développement de la production et en sens inverse permettre l'acheminement de ceux-ci vers les centres de commercialisation.

Quelquefois même, il ne s'agit pas seulement des pistes de collectes, mais des axes de drainage : la route Maroua-Garoua et ses deux antennes sur Bongor et sur Pala par exemple, sans lesquelles le coton et les arachides du Nord ne peuvent atteindre le Port de Garoua ; la route Bafia-Kikote - Boum-Yebel-Eséka qui permettra la sortie des produits du Mbam ; ou encore les routes d'accès aux gares prévues dans le projet "bananes".

.../...

Il en est de même comme on le verra plus loin, pour certains aérodromes dont l'activité principale est consacrée à l'évacuation des viandes.

D'autre part, certaines études ou réalisations envisagées ont un caractère inter-territorial qui les place nettement en dehors du programme quadriennal du Cameroun proprement dit : Etudes du Chemin de fer Douala - Tchad ; Pont sur le Ntem (liaison avec le Gabon) ; voies d'évacuation de la région Nord-Ouest Oubangui et Tchad (liaison routière avec Fort-Lamy et problème des barrages et flottille Bénoué). Aussi sont-elles simplement rappelées dans le projet du Cameroun sans y être intégrées.

En dehors de l'infrastructure routière associée à la production et des projets de caractère inter-territorial, il est prévu au plan quadriennal du Territoire, et au titre "Infrastructure de base", la continuation des grands axes routiers Nord et Est dont la réalisation intéresse également l'Oubangui et le Tchad ainsi que l'amélioration des rocades importantes.

Pour tenir compte de l'expérience du premier plan, les réalisations routières nouvelles portent dans toute la mesure du possible sur l'amélioration des tracés existants et les caractéristiques retenues seront réduites au minimum compatible avec le trafic réel envisagé à assez courte échéance. La chaussée en terre améliorée sera conservée partout où elle peut tenir avec le roulage prévu. Il ne sera recouru aux revêtements bitumineux que là où le climat et le trafic l'imposeront. L'essentiel des routes aura d'ailleurs été réalisé au titre des programmes en cours, dans la zone la plus pluvieuse.

C'est dans ces conditions de réalisation qu'ont été inscrits au plan quadriennal les itinéraires suivants :

Axe Nord : section du Nkam à Foumban ; section de Mayo Djinga à Ngaoundéré ; section Gouna à Gamba (déviation dite "Boucle Nord de Ngaoundéré") ; pont sur la Bénoué ; section de Garoua à Maroua (équipement associé) ; section de Maroua à Mora et point triple -

Axe Est : Pont sur la Sanaga à Edéa ; section Edéa-Yaoundé ; puis améliorations diverses sur l'itinéraire Yaoundé - Nanga-Eboko - Bertoua - Meïganga ; enfin, établissement de la liaison avec l'A.E.F. en direction de Baïbokoum.

Routes diverses :

a) Réseau d'évacuation du Nord-Cameroun et du Tchad (routes du coton) :
Bongor - Yagoua - Kaélé - raccordement axe Nord entre Garoua et Maroua ;
Pala - Léré - raccordement axe Nord (partie camerounaise) (Ces ouvrages sont des équipements associés à la production).
Améliorations diverses sur infrastructure générale du Nord : Garoua - Mokolo ; Maroua - Pouss; Reï - Tchollere ; Tignere - Kontcha.

.../...

b) Grandes rocades du Centre Ouest : Yabassi - Bonépoupa ; Yabassi - Ndikiniméki (équipement associé) ; Pouma - Babimbi ; Bafia-Ndikiniméki-Bangangté ; Bafia-Kikote-Boum Yebel (équipement associé à la production).

c) Zones cacaoyères : Indépendemment des pistes de collecte prévues dans le projet Cacao, il a été retenu l'inscription des liaisons principales : Ebolowa - Lolodorf ; Ebolowa - Ebemwok - Kribi ; Ebolowa - Biwong - Ewong.

D'autre part, il serait anormal de ne pas faire figurer au terme de cette énumération le "Pont sur le Wouri" dont la réalisation s'étalera jusqu'en 1955 dans le plan quadriennal nouveau.

Le financement de cette infrastructure de base est proposé comme suit :

- emprunt : Pont de la Sanaga et Pont sur le Wouri.
- ressources locales : les sections routières en dehors des grands axes et celles parallèles au rail (pour tenir compte de l'effort "FIDES" déjà fait sur ce dernier : cas de Edéa-Yaoundé).
- enfin, par le "FIDES" tout ce qui concerne les grands axes routiers Nord et Est, les routes du Nord dites "routes du coton", et les sections Yabassi - Ndikiniméki et Bafia - Boum-Yebel.

La répartition des efforts est la suivante :

Fides	4.275 Millions
Ressources locales	1.274 Millions
Emprunt (Pont sur le Wouri et Pont sur la Sanaga)	1.700 Millions
	7.249 Millions

Ajoutés aux réalisations du premier plan, les équipements publics envisagés ci-dessus compléteront le réseau routier du Territoire et la desserte des Territoires voisins dont Douala est le port le plus proche. Ils sont toutefois strictement limités aux besoins résultant des objectifs de production envisagés par le deuxième plan quadriennal du Cameroun et de ces mêmes Territoires et tiennent compte également des possibilités présentes et futures du rail, des aérodromes et des voies fluviales.

En ce qui concerne spécialement le Nord-Cameroun, la coordination : routes, aérodromes, Bénoué a fait l'objet d'un examen particulièrement attentif dont la conclusion a été qu'il fallait poursuivre la terminaison de l'axe Nord aussi rapidement que possible. La voie fluviale ne peut en effet, dans les meilleures conditions, apporter qu'une solution à long terme, et encore partielle. La construction rapide de l'axe Nord est d'ailleurs de nature à faciliter les négociations qui conditionnent l'amélioration de la voie fluviale.

.../...

Ces équipements routiers de base étant indispensables pour leur plus grande partie au développement économique général de toute une zone qui déborde largement le Territoire d'une part, et pour atteindre les objectifs de production propres au Cameroun d'autre part, leur rentabilité est diffuse et participe de la prospérité générale du pays. C'est pourquoi les amortissements financiers, sauf dans le cas des ponts à péage, incombent au budget du Territoire qui trouve leur contrepartie dans l'extension de la matière imposable liée au développement général.

Toutefois, ces réalisations se traduisent par des charges d'entretien très lourdes et l'on peut se demander comment y faire face.

Cependant, l'amélioration du réseau routier permet des vitesses et des charges plus grandes en même temps qu'elle réduit l'usure des véhicules et leur coût de fonctionnement. Il en résulte pour le transporteur un allégement des charges d'entretien et d'amortissement de son parc, une économie de combustible, lubréfiant et pneumatiques, une compression de son personnel, qui se traduisent par un abaissement du prix de revient de la tonne-kilométrique.

Une partie de cette économie doit bénéficier à la marchandise (rentabilité générale), l'autre au Territoire pour lui permettre d'assurer l'entretien du réseau.

La création d'un fonds routier est intervenue récemment. Cet organisme doit voir augmenter ses ressources en proportion des charges d'entretien qui lui incomberont progressivement avec le développement du réseau routier au moyen de prélèvements fiscaux frappant d'abord l'usager : (exemple, taxe sur les combustibles ou taxe sur les véhicules)

En cas d'insuffisance, il paraît normal d'envisager de compléter les dotations du fonds routier par une participation du budget local, laquelle représenterait la part du contribuable - consommateur, bénéficiaire de la rentabilité générale.

Est-il possible d'affirmer dès à présent que les charges d'entretien après achèvement du réseau routier seront aisément ou au contraire difficilement supportable pour l'économie locale ?

Il faut bien avouer qu'en cette matière les Territoires d'Outre-Mer manquent d'expérience et que tous les chiffres avancés sont suspects ; le bitumage est d'une pratique toute récente. Les couches à rajouter périodiquement coûtent cher ; mais quelle sera la vitesse d'usure ? D'autre part, l'entretien des chaussées en terre tel qu'il était pratiqué jusqu'à une date récente et dont le prix était connu, verra ses méthodes se modifier avec l'intensité du roulage et la nécessité de recourir à l'entretien mécanique pour parer à l'absence de main d'oeuvre. On peut penser qu'il sera d'un prix plus élevé qu'au cours des années passées.

.../...

Il est donc nécessaire d'attendre la mise en service des routes exécutées sur le premier plan et d'avoir suivi la question de très près pendant un certain temps avant de pouvoir dresser un bilan valable des frais d'entretien du nouveau réseau.

AERODROMES

L'importance prise par les transports aériens dans les Territoires d'Afrique, qu'il s'agisse des liaisons avec la Métropole ou des lignes intérieures, n'est pas à démontrer.

Pour le Cameroun, il suffit de rappeler quelques chiffres significatifs en particulier ceux concernant le fret :

1949 (seul aéroport de Douala)	17.000	pasaggers	773 T de fret
1950 (tous aérodromes)	42.000	"	2.300 T "
1951 (tous aérodromes)	61.000	"	8.176 T "
1952 (9 premiers mois plus prévisions pour 4ème trimestre)	80.000	"	15.000 T à 18.000 T

Douala est passé de 8.000 passagers en 1948 à 41.000 en 1951 et devrait atteindre 52.000 en 1952.

Au titre du premier plan quadriennal, des travaux ont été effectués sur les aérodromes de Yaoundé, Ngaoundéré, Garoua, Maroua au moyen de crédits FIDES. Les ressources locales sont intervenues en ce qui concerne Foumban, Kribi, Kaélé, Tibati. Elles ont permis d'apporter une aide à l'Etat sous forme de crédits intérimaires pour permettre la réalisation des travaux urgents indispensables de l'aéroport de Douala : allongement de la piste, drainage, taxiway, agrandissement du parking, construction des bâtiments de service et pavillon d'escale.

Toutefois, en ce qui concerne les principaux aérodromes de l'intérieur pour lesquels des études suffisantes n'avaient pu être faites, les aménagements ont revêtu jusqu'à présent un caractère sommaire, toujours dépassé par les nécessités du trafic. Un service des bases aériennes a pu être créé à la Direction des Travaux Publics au début de 1951. Depuis lors des études systématiques ont été entreprises et des dossiers constitués pour chaque aérodrome. On s'efforce actuellement de les compléter aussi rapidement que possible dans le cadre des normes de l'O.A.C.I. et des crédits d'études sont demandés à ce titre au Département.

Les objectifs poursuivis au titre du deuxième plan quadriennal tendent donc, pour au moins six aérodromes principaux : Yaoundé, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Foumban et Kribi, à réaliser des terrains normalement équipés pour recevoir des avions lourds (les DC4 sont aujourd'hui couramment employés sur les lignes intérieures)

.../...

L'équipement actuel est plus ou moins avancé suivant l'importance des crédits FIDES dont le Territoire a disposé pour chacun d'eux ces dernières années ; cela explique la disparité des inscriptions prévues au nouveau plan.

D'autre part, trois de ces aérodromes sont considérés comme "équipements associés à la production" :

- Maroua et Ngaoundéré dont l'activité principale est le transport des viandes, sont associés à l'opération "Elevage"

- Foumban pour lequel le secteur de modernisation des cultures d'altitude sera le principal fournisseur de trafic, particulièrement en ce qui concerne le transport du café et des produits maraîchers destinés au ravitaillement de la ville de Douala.

Les autres terrains moins directement liés à une production, restent rattachés à l'infrastructure générale :

C'est le cas de l'aérodrome de Yaoundé qui dessert une ville importante, au surplus capitale du Territoire.

Par ailleurs l'aérodrome de Garoua, qui bénéficie d'un site et d'un sol exceptionnels et dont le voisinage d'un port fluvial facilite le ravitaillement en essence à bas prix, semble tout désigné pour devenir une importante escale des longs courriers desservant le Centre Afrique. Quoique ce soit un argument de moindre importance, il faut souligner qu'il se trouve placé au centre même de la zone de grand tourisme et de chasse dont l'organisation fait l'objet de propositions dans le cadre du nouveau plan. Certaines grandes compagnies ont déjà fait connaître leur désir de l'utiliser.

Enfin, Kribi, outre son intérêt pour le trafic de la région côtière sud, constitue l'aérodrome de dégagement de Douala.

Le coût des équipements et travaux prévus pour ces six aérodromes, s'élève à 1.239 millions ; le financement en est demandé entièrement au FIDES.

Parallèlement, en effet, il est envisagé de réserver l'effort sur ressources locales pour l'aménagement de cinq ou six aérodromes secondaires.

Enfin, pour assurer les charges d'entretien et d'exploitation, il pourrait être créé des redevances de services et des taxes d'atterrissage. Ainsi, les investissements complémentaires projetés ne se traduiraient par aucune charge nouvelle pour le budget du Territoire. Toutefois, dans ce domaine, on devra agir progressivement et avec prudence pour ne pas ralentir le développement des transports aériens.

.../...

VOIES NAVIGABLES

Depuis 1949 des études effectuées sur les différents fleuves du Cameroun ont permis, avec l'aide également de documents anciens, de dresser un inventaire des voies navigables.

Le Territoire est donc en mesure de présenter dans le cadre du nouveau plan quadriennal, un programme de travaux d'amélioration, réalisable dans un premier temps.

En même temps, de nouvelles études plus détaillées seraient poursuivies qui permettraient de déterminer pour la fin de la période quadriennale l'aménagement des principaux biefs.

Sans doute, pour certains d'entre-eux, il faut admettre que la détermination des tonnages possibles de trafic est assez difficile à opérer dès à présent et le recensement de ceux-ci devra faire l'objet d'études économiques à entreprendre le plus tôt possible.

Toutefois les crédits à engager sont d'un volume relativement faible, et la première tranche de réalisations est économiquement justifiée.

Techniquement peuvent être exploités les fleuves ou biefs suivants :

I - Estuaire du Wouri. - En amont de Douala. Le Haut Wouri jusqu'à Yabassi et ses affluents de droite : Mungo, Dibombari, Abo, Dibombé et de gauche : la Dibamba et la Sanaga.

Le fleuve Sanaga bien qu'ayant son débouché propre sur la mer, communique avec l'estuaire du Wouri auquel il apporte une partie de ses eaux.

II - A l'intérieur du Territoire.- Le Haut-Nyong, entre Abong-Mbang et Mbalmayo terminus du Chemin de fer, et la Sanaga Supérieure sur 350 kilomètres en amont de Nanga-Eboko.

La Bénoué faisant partie du système d'évacuation du Tchad, du Nord Oubangui et du Nord-Cameroun, et étant un fleuve sous régime international, n'est pas comprise dans le présent projet. Cette question est donc reprise en dehors du plan propre du Territoire puisqu'elle relève du Département.

Pour rendre les fleuves et biefs navigables, les travaux à effectuer sont assez simples et consistent à enlever les obstacles à la navigation constitués par : des hauts fonds de sable ou de vase, quelques seuils rocheux, les herbes qui envahissent le lit, les épaves.

L'exploitation nécessite la mise en service d'engins flottants adaptés que l'on peut se procurer sans difficulté.

.../...

Le coût des études de travaux et aménagements de l'ensemble des actions prévues est de 395 millions sur lesquels 50 Millions sont destinés aux études. Dans ce total figure également 150 millions pour l'opération "Sanaga Maritime" dont le but est de permettre la liaison Edéa-Douala par la crique "Kwa-Kwa" dans le cas où se développeraient des industries importantes auprès de l'usine hydroélectrique. On a songé, en particulier, à la pâte à papier dont les tonnages importants que cette industrie mettrait en jeu gagneraient sans doute à être transportés par le fleuve. Le prix de la tonne kilométrique par eau s'établirait à 3 frs, c'est-à-dire la moitié du prix par fer. Avec un tonnage important l'opération se rentorait donc elle-même facilement. Les travaux de la Sanaga inférieure ne seraient bien entendu envisagés que dans la certitude de l'installation à Edéa de la "Cellulose tropicale". Le montant des études et travaux à lancer en tout état de cause se réduit donc à 395 M - 150 M = 245 Millions.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Dans ce domaine, les réalisations effectuées au titre du premier plan ont été nettement insuffisantes et l'on ne peut que regretter que ce qui est projeté pour la nouvelle période quadriennale n'ait pas été réalisé entre 1947 et 1952. Le Cameroun se trouve très en retard sur le plan des télécommunications au moment même où le trafic postal s'accroît dans des proportions imprévisibles.

Cette situation freine sans aucun doute le développement économique général du pays et un redressement s'impose. Le rapport particulier du service explique en détail les causes de ce retard et souligne la modicité des crédits accordés jusqu'à présent au Territoire en matière d'équipement fil et radio.

Pour rattrapper ce retard et placer ce service public au niveau des besoins du pays, le nouveau plan de quatre ans se propose les objectifs suivants :

1°) la réalisation d'un programme minimum de bâtiments : bureaux de poste et logements. La plupart des bâtiments en service sont vétustes, croulants et d'un volume sans rapport avec le trafic actuel. Il est nécessaire de reconstruire la plupart des bureaux de poste et d'édifier des logements pour le personnel. C'est un programme très vaste et le plan proposé pour les quatre prochaines années n'en réalisera qu'une partie.

2°) la modernisation des installations postales : les bureaux ont besoin de matériel élémentaire qui permettra de limiter les vols actuellement nombreux : guichets convenables, mobilier métallique : casiers, tables de tri, armoires fortes. Les services comptables doivent être modernisés, en particulier les chèques postaux pour lesquels la mécanisation est prévue. Organisation de la poste automobile rurale partout où les bureaux permanents ne sont pas rentables, etc ...

3°) Le développement du téléphone et l'amélioration du télégraphe : Dans ce domaine les buts recherchés sont :

a) Dans les localités importantes qui sont pour la plupart les centres de régions économiques : amélioration des liaisons urbaines.

b) A l'intérieur des grandes régions économiques du Territoire : mettre en communication avec le Centre de la Région toutes les localités et villages ayant une importance économique ou sociale (marché, écoles, hôpitaux)

c) Entre chacune des grandes régions économiques : établir un réseau de communications permettant de faire face à un trafic postal, télégraphique et téléphonique accru.

d) A partir du centre de chacune de ces régions : pouvoir communiquer convenablement par radiotéléphonie et radiotélégraphie avec l'extérieur du Cameroun de même d'ailleurs que par voie postale aérienne.

Ces objectifs seront atteints par moyens "radios" et moyens "fils" ; les premiers sont utilisés pour les communications à grande distance ; les seconds sont employés sur des distances relativement courtes, là où le trafic est important et se situe le long des voies de communications et où les localités sont nombreuses et rapprochées, c'est-à-dire pratiquement autour des grandes villes dans la zone Sud-Ouest et Sud du Territoire.

Toutes ces liaisons seront commutables les unes sur les autres.

4°) Le développement de certains services spéciaux :

a) service radiomaritime en vue de l'amélioration des liaisons télégraphiques et téléphoniques avec les navires en mer dans une zone de 200 km autour de Douala.

b) service des transmissions météorologiques en vue de faciliter le trafic aéronautique avec pour objectif : une concentration efficace des messages de renseignements, une augmentation de la portée des émissions, une diffusion sans limitation des bulletins d'observations et de prévisions ;

5°) La généralisation de la présence du service : Nombre de localités importantes par le chiffre de leur population, mais qui ne sont pas des centres administratifs, sollicitent l'ouverture de bureaux de poste. Des créations devront être envisagées, là où le trafic le justifie en combinaison avec l'organisation des circuits postaux automobiles.

Le financement du programme de quatre ans pose une question préalable : celle de la création d'un budget annexe des Postes et Télécommunications. Le Territoire considère cette création comme essentielle et en fait l'article numéro un de ses propositions. Clarté comptable, notion du prix de revient, possibilité d'un bilan annuel, gestion facile à

.../...

contrôler, sont au nombre des avantages attendus de celle-ci. Elle facilitera l'élaboration d'un programme de travaux à long terme et pourra permettre d'emprunter.

Le plan de quatre ans se propose de faire appel à trois sources de financement : budget local, crédits "FIDES", emprunt.

Le budget local prendra en charge le programme bâtiments et matériel soit ..... 304 Millions

Les crédits "FIDES" seront demandés pour la réalisation du réseau radio ..... 664 "

Il pourrait être fait appel à l'emprunt pour les travaux et ouvrages se rapportant au réseau fil car l'exploitation de se secteur est bénéficiaire soit ..... 455 "
et peut prendre en charge des annuités d'amortissement.

Le programme Postes et Télécommunications s'élève au total à .....1.423 Millions

La rentabilité de l'ensemble du programme apparaît dans les chiffres ci-après. Toutefois, s'agissant d'un service public ayant comme tel des obligations improductives, sans posséder la maîtrise de ses tarifs, cette rentabilité s'exprime par la réduction du déficit. Or, compte tenu des charges nouvelles d'exploitation entraînées par les investissements du programme quadriennal, et du supplément de recettes volontairement calculé sur des bases de trafic minima qui ont toutes chances d'être largement dépassées, on arrive aux résultats ci-après :

RECETTES 1953	333	Millions
supplément de recettes apporté par les investissements nouveaux la 4ème année du plan.	164	Millions
RECETTES 1957	497	Millions
DEPENSES 1953	470	Millions
supplément de dépenses de fonctionnement et d'entretien résultant des investissements du plan 4ème année.	81	Millions
DEPENSES 1957	551	Millions
Déficit d'exploitation 1953	137	Millions
Déficit d'exploitation 1957	54	Millions

.../...

Il y a lieu de tenir compte cependant des annuités à verser :

1°/ en remboursement de l'avance "CAIFOM" part du Territoire sur crédits "FIDES" 300 M.

2°/ amortissement de l'emprunt éventuel réseau fil 455 M.

soit annuellement environ 50 Millions.

Malgré les charges d'emprunt le déficit sera diminué de façon appréciable . L'opération présente donc une rentabilité directe ; quant à la rentabilité générale diffuse, résultant de la mise à la disposition de l'économie d'un réseau convenable facilitant les échanges intérieurs et le commerce extérieur, bien que pratiquement inchiffrable, on peut assurer qu'elle sera considérable.

Le développement de l'économie dans certaines régions éloignées comme le Nord-Cameroun est impossible sans communications rapides et faciles. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la réalisation de ces communications donnera une impulsion nouvelle à cette région où le commerce a hésité à s'installer jusqu'à présent. Il est concevable, en effet que sous un régime libéral des échanges, quand les cours des produits varient quotidiennement, une grosse maison commerciale installée à Douala hésite à pousser ses achats dans le Nord si son agent sur place ne peut être informé au jour le jour, sinon heure par heure, des cours d'achat qu'il doit pratiquer.

o
o o

ACTION SOCIALE.

Les instructions du Département (lettre 907/CAB du 22 septembre 1952) concernant la "Santé" et l'"Enseignement" sont parvenues au Territoire début Octobre. De ce fait, les services en cause n'ont pu encore remettre leurs projets détaillés qui feront l'objet d'une note de présentation spéciale.

Toutefois les tableaux chiffrés ont pu être dressés et figurent dans le cahier des fiches de financement établies en réponse au questionnaire F 1 (lettre 641/CAB du 19 Juillet 1952).

Les conclusions générales relatives au financement du plan s'appuient donc néanmoins sur un travail complet.

o o

Au titre des équipements sociaux, il ne sera donc examiné ici que les opérations concernant :

- les adductions d'eau
- l'assainissement
- les plans cadastraux
- les électrifications des centres secondaires.

Ces dernières ont été classées dans les équipements sociaux bien qu'ayant un caractère à la fois économique et social, car ce dernier est prépondérant dans les centres secondaires.

ADDUCTIONS D'EAU

Quatre centres du Territoire ont été pourvus d'installations de production et de distribution d'eau pendant la période Plan 1947/1952 : Douala, Yaoundé, Nkongsamba, Edéa.

Pendant la nouvelle période quadriennale il sera procédé à l'achèvement et à l'extension éventuelle des installations de Douala et à l'équipement de 13 centres secondaires.

Il semble inutile d'insister sur les bienfaits évidents d'une distribution suffisante d'eau potable dans les localités de quelque importance, où les populations sont actuellement parcimonieusement ravitaillées à grands frais en eau douteuse et ainsi constamment menacées d'épidémies graves. Un rapport sanitaire récent vient de mettre en évidence, le danger que la consommation des eaux polluées faisait courir aux populations d'une localité du Territoire et la mortalité qui s'ensuit.

I- EQUIPEMENT DE DOUALA

Le projet dit "Adduction d'eau du grand Douala" en cours d'exécution depuis Février 1951, dont le coût est de :

1ère étape	- Production et distribution	850 Millions
2ème étape	- Extension à 40.000 m3	295 "
	total	1.145 Millions

sera financé : partie par ressources budgétaires locales
partie emprunt direct du Territoire
partie par financement privé.

Des négociations ont été entreprises avec l'accord de l'Assemblée Territoriale, pour intéresser à la concession des sociétés spécialisées susceptibles de fournir les capitaux nécessaires à une partie des travaux en cours et de prendre à leur charge les extensions futures.

.../...

II - EQUIPEMENT DES CENTRES SECONDAIRES

Il s'agit des localités ci-après :

Garoua	Dschang	Foumban	Mbalmayo
Kribi	Bafia	Maroua	Eséka
Ebolowa	Bafang	Ngaoundéré	Bafoussam
Sangmélima			

Tous ces centres ont fait l'objet d'études dans le cadre des anciens programmes FIDES. Celles-ci ont été exécutées par la Société EAU ET ASSAINISSEMENT qui a dressé des projets définitifs très complets mais dont la réalisation serait trop coûteuse dans l'immédiat. Aussi a-t-il été procédé à l'établissement de projets réduits, dérivés des projets définitifs, et constituent en fait une première tranche de travaux formant un tout immédiatement utilisable.

Le financement de ces travaux pourrait être assuré de la façon suivante :

- Centres érigés aux Communes mixtes - emprunts	220 Millions
- Centres ne présentant pas une capacité d'emprunt suffisante	
subvention FIDES	330 Millions
Total	550 Millions

On a également songé à intéresser à ce problème une société exploitante qui se verrait attribuer la gérance des distributions à condition qu'elle apporte sa participation (la moitié en principe) au financement des travaux de construction.

ETUDES. - Les études doivent se poursuivre pendant la période quadriennale nouvelle et il est prévu le programme suivant :

a) Bafoussam et Sangmélima dont les travaux sont à réaliser pendant la période 1953/1957.

b) Batouri - Nanga-Eboko - Abong-Mbang - Yabassi - Bangangté - Meiganga - Mora - Mokolo - Yagoua - Saa - Penja - Guider - Akonolinga - Foumbot - Fort-Foureau - Tibati.

Le coût de ces études est de : 17 Millions

Toutefois cette liste n'est ni limitative ni définitive et des substitutions d'urgence pourront intervenir au cours de la période quadriennale.

ASSAINISSEMENT

Les deux premiers réseaux d'assainissement à exécuter sont ceux des villes de Douala et de Yaoundé.

L'extension rapide de ces deux villes et les concentrations de populations auxquelles elle a donné lieu (Douala : 110.000 habitants - Yaoundé : 28.500 habitants) rendent très urgente la réalisation de ces réseaux pour des raisons d'hygiène élémentaire. Les risques d'épidémie sont considérables et il est impensable de laisser se prolonger la situation actuelle.

C'est pourquoi d'ailleurs des études ont été entreprises dans le cadre de la convention "Eau et Assainissement" au titre des anciens programmes "FIDES" et on aboutit pour chacune de ces villes à un projet de principe.

En ce qui concerne Douala, le système séparatif a été adopté, et le projet prévoit un réseau d'évacuation comprenant un réseau principal et deux réseaux secondaires. L'exécution du réseau principal est prévue au droit de l'estuaire de la crique du "Docteur". Les deux réseaux secondaires se déversent, l'un dans le Wouri à la hauteur de Deïdo, l'autre dans la crique du "Docteur".

Ces travaux sont évalués à environ UN MILLIARD.

A Yaoundé, c'est également le système séparatif qui a été retenu mais faute d'une rivière importante le déversement dans le Mfoundi doit comporter une station d'épuration biologique par "boues activées".

Le réseau se compose de : deux conduites de refoulement - quatre collecteurs principaux et un collecteur général aboutissant à la station d'épuration.

Les travaux ont été évalués à environ 750 Millions CFA.

PLANS DE VILLES

Entre 1947 et 1952, et sur les crédits "FIDES" du plan ancien, il a été procédé à l'établissement des plans des centres ci-après :

Douala - Yaoundé - Nkongsamba - Garoua - Maroua - Ngaoundéré - Kribi - Dschang - Edéa - Bafoussam - Ebolowa - Mbalmayo - Bafia - Foumban.

D'autre part sont actuellement en cours les levés de six autres centres : Eséka - Abong-Mbang - Bertoua - Sangmélima - Batouri - Bafang.

Les plans établis sont au 1/2000è pour les zones limitées par le périmètre urbain et au 1/5000è pour les zones d'extension.

Ces levés sont suffisants pour l'établissement des projets d'électrification et d'adduction d'eau.

Ils ne peuvent permettre celui des projets d'assainissement pour lequel il faut un plan 1/500e. Or ce plan au 1/500e est également indispensable au service des Domaines.

Il est donc prévu que pendant la période quadriennale 1953/1957, il devra être procédé à l'exécution d'un plan au 1/500è pour les trois principales villes du Territoire : Douala, Yaoundé, Nkongsamba.

La dépense à prévoir est de 100 Millions.

Par ailleurs, il y aura sans doute intérêt dans la mesure où les circonstances le permettront à pousser les études d'autres localités secondaires du Territoire. Un crédit complémentaire serait alors à envisager.

ELECTRIFICATIONS

Pendant la nouvelle période quadriennale, le Territoire envisage de procéder à l'électrification de dix centres importants du Territoire pour lesquels les études ont été faites par la mission d'Electricité de France au titre du premier plan. Ce sont les ville de :

Bafia	Kribi	Eséka
Garoua	Mbalmayo	Abong-Mbang
Ebolowa	Ngaoundéré	Bertoua
Sangmélima		

Cinq autres villes du Territoire ont déjà été équipées sur les anciens programmes FIDES : Douala - Yaoundé - Nkongsamba - Maroua - Dschang et une sixième, Edéa a fait l'objet d'un contrat de concession passé avec l'Energie Electrique du Cameroun.

Les projets retenus pour les dix centres à électrifier ont été établis sur la base d'installations aussi peu coûteuses que possible en ménageant les possibilités d'extension future. Chacun d'eux fait apparaître séparément le coût des installations de production et celles de distribution et donne les prévisions de consommation et les prix de vente. Ceux-ci quoique assez élevés sont toutefois inférieurs à une exploitation au moyen de groupes électrogènes particuliers. Ces tarifs donnent en principe des comptes d'exploitation équilibrés tenant compte des amortissements techniques et financiers.

L'intention du Territoire est d'intéresser à ces réalisations des concessionnaires éventuels susceptibles de financer les investissements.

Mais il sera certainement difficile d'intéresser des capitalistes à certains de ces centres.

Il paraîtrait normal d'ailleurs que l'"Energie Electrique du Cameroun" apportât sa contribution à la solution de ce problème.

Une autre formule, celle de l'emprunt pourrait aussi être envisagée dans les localités érigées en communes-mixtes. Toutefois, la priorité appartenant aux adductions d'eau, leur capacité d'emprunt forcément limitée pourra rarement permettre de réaliser les deux.

Les prévisions de financement suivantes ont donc été inscrites dans le plan nouveau :

a) <u>subvention FIDES</u> :	Eséka	19 M.	95,5 Millions
	Bertoua	20 M.	
	Ngaoundéré	42 M.	
	Abong-Mbang	14 M.5	
b) <u>emprunt ou concession</u> :	Bafia	23	152 Millions
	Garoua	32,5	
	Ebolowa	27,8	
	Kribi	31,7	
	Mbalmayo	22,5	
	Sangmélima	14,5	
		Total	247,5 Millions

Aucune charge de fonctionnement n'est à prévoir les budgets d'exploitation étant équilibrés.

Un programme d'études est également prévu pendant la période quadriennale. Il est nécessaire :

1°/ d'établir les avants-projets d'exécution des localités suivantes dont la réalisation est prévue pendant la période 1953/1957 :

Bafia - Ngaoundéré - Bertoua - Mbalmayo - Sangmélima - Abong-Mbang.

2°/ de poursuivre les études préléminaires de quinze nouveaux centres (Mbanga - Penja - Foumban - Meiganga - Nanga-Eboko - Batouri - Akonolinga - Saa - Guider - Tibati - Mora - Mokolo - Ft-Foureau - Yagoua) et, les avants projets de dix d'entre-eux. La réalisation est à envisager postérieurement à 1957.

3°/ de procéder aux études préléminaires de deux chutes dont celle du Nkam à Ekom. Le coût de ces études est de 4 Millions

.../...

FINANCEMENT DU DEUXIEME PLAN QUADRIENNAL

L'éclectisme financier de ce deuxième plan a été déjà souligné. Il sera fait appel aux sources de financement les plus diverses : crédits Fides, avances de la Caisse Centrale, emprunts et crédits privés à long terme, moyen terme et bancaires, budget local, comptes spéciaux, budget annexe du Port et Régie des Chemins de fer, Budgets des communes mixtes et des Communes rurales, participation volontaire des populations africaines, sociétés de Prévoyance, fonds d'encouragement etc...

Néanmoins pour suivre les directives du Département, les financements envisagés pour chacun des projets ont été rassemblés dans des tableaux dont le cadre a été fixé par l'instruction ministérielle N° 641/CAB du 19 Juillet 1952. Ils sont donc présentés sous les trois rubriques ci-après : subventions de l'Etat, avances du Trésor Métropolitain et fonds publics locaux. Des renvois précisent le caractère spécial de certaines inscriptions pour lesquelles il s'agit, par exemple, d'appel au crédit privé plutôt que d'avance au Trésor. On s'est donc efforcé de grouper l'ensemble des dépenses envisagées sous les trois rubriques de base en joignant en annexe toutes les explications nécessaires pour faire ressortir le caractère extrêmement nuancé et complexe des financements auxquels le Territoire se propose d'avoir recours pour réaliser son programme quadriennal.

Compte tenu des explications ci-dessus, le montant global de celui-ci s'élève à 34.420.000.000 de francs se répartissant comme suit :

Infrastructure de base	12.857 Millions
Production	10.818 "
Equipement dit social y compris les participations en nature et en travail des populations et des collectivités locales, ce qui en explique le chiffre à première vue surprenant	10.745 Millions

Les financements envisagés se partagent de la manière suivante :

- Subventions de l'Etat	17.683 Millions
- Avances du Trésor et emprunts divers	6.596 "
- Fonds publics locaux divers et participation des populations et collectivités locales y compris l'aide en nature.....	10.141 Millions.

Ces chiffres suscitent les observations ci-après :

1°/ Par rapport au premier plan la part relative de l'Infrastructure est fortement diminuée, alors que celle de la production et du social sont en engmentation.

Les pourcentages s'établissent comme suit :
Infrastructure : 37,3 %. Production 31,5 %. Social 31,2 %

Toutefois si l'on calcule ces pourcentages sur l'aide extérieure seule, ils se montent à :
Infrastructure : 40 %. Production : 38 %. Social : 22 %

Les propositions locales aboutissent donc incidemment à une proportion de 40 % en travaux d'infrastructure, identique à celle qu'à évoquée récemment l'Assemblée de Versailles.

2°/ Le total auquel on arrive : 34.420 millions de francs CFA parait supérieur à l'effort public consenti pendant la première période plan lequel s'élève à environ 30 milliards exprimé en francs CFA 1952. (1)

Or, il n'en est rien si l'on retire du premier chiffre les participations en nature des populations et des collectivités locales ainsi que certaines autres inscriptions dont il a été souligné plus haut le caractère particulier, que ne comportait pas l'effort public antérieur.

On peut finalement dire que l'effort public des premier et second plan est exactement de même importance.

Pour établir une comparaison valable entre les deux périodes, il faut en effet établir un parallèlisme rigoureux entre les catégories de dépenses prises en charge.

3°/ L'effort local : 10.141 Millions en quatre années peut paraître à première vue insupportable ; il convient donc d'expliquer l'importance de ce chiffre laquelle provient de ce qu'il contient :

a) des participations en nature de la population africaine ou des communautés locales pour un montant d'environ 1300 Millions : construction d'écoles rurales, petit équipement rural, actions mixtes diverses ;

b) de l'encadrement en personnel figurant déjà au budget local, mais dont le transfert est prévu aux secteurs de modernisation, exemple : personnel de la Station du Quinquina de Dschang, Génie Rural dans le Nord, etc...

c) une opération comme l'"Eau de Douala" incluse pour son devis total alors que :

- une partie des travaux est déjà payée..350 M.
- une seconde partie sera couverte par emprunt ou effort du concessionnaire (2) (négociations en cours) .....500 M.
- une troisième partie qui incombera obligatoirement au concessionnaire et ne sera très probablement réalisée qu'au delà de la période quadriennale..350 M.

Nota : (1) Malgré les apparences ce chiffre n'est pas en contradiction avec celui de la page 16 (comparaison des investissements publics et des investissements privés) car en cet endroit il n'a été retenu que les dépenses de strict équipement effectivement payées au 31 Juillet 1952, seul chiffre valable pour mettre en face des équipements privés.

(2) qui ne sera d'ailleurs pas ENELCAM comme semblent le penser certains services du Département sur des informations inexactes.

.../...

Il était cependant difficile d'inscrire au Plan une partie seulement de l'opération, celle-ci formant un ensemble technique.

On voit donc que l'appel aux budgets locaux "proprement dits" est finalement inférieur à 10.140 millions et n'excède pas 7.500 millions, se décomposant en : 5 milliards "d'investissements" et 2.500 millions de frais de "mise en valeur et fonctionnement" pour les quatre années cumulées.

Il convient de remarquer que le chiffre moyen annuel des investissements réalisés sur fonds publics locaux est du même ordre que celui retenu par l'Assemblée Territoriale au budget 1953 qu'elle vient de délibérer : 1250 millions ; il n'excède donc pas à priori les possibilités budgétaires des années à venir.

En ce qui concerne les dépenses d'entretien et de fonctionnement, l'accroissement des charges budgétaires (1) locales est évidemment progressif : très faible en 1954, il atteint 1500 millions environ la dernière année du plan (y compris 500 millions de plus qu'actuellement pour les charges d'entretien de l'infrastructure nouvelle construite et à construire). Il est rappelé que les projets : Ports, Chemins de fer, P.T.T. Aérodromes, présentent des comptes d'exploitation équilibrés tenant compte de ces charges.

Enfin, il y a lieu d'ajouter les annuités de remboursement des avances et emprunts (déductions faites, là encore, des ouvrages ou réalisations donnant lieu à exploitation industrielle et dont les comptes particuliers sont équilibrés en recettes et dépenses y compris les charges d'entretien et d'amortissement) soit : 600 Millions.

C'est finalement le chiffre de 2.100 millions de charges supplémentaires annuelles qu'il convient de retenir.

Il faut évaluer maintenant le supplément de recettes procuré par l'accroissement de la production résultant des actions du plan, lequel compte tenu de modifications possibles de la fiscalité doit compenser ces charges.

A la fin de la période quadriennale la commercialisation des excédents de production, définie par rapport au niveau actuel (1952), mettra en circulation par an environ 9 milliards supplémentaires (A ne pas confondre avec le revenu "national" du Territoire, dont la majoration est considérablement plus élevée). (2)

Nota : (1) L'expression charges budgétaires est à comprendre au sens large puisque les fonds alimentant les secteurs de modernisation y sont compris.

(2) Actuellement pour un commerce extérieur de 11,4 milliards le revenu "national" du Territoire est évalué à environ 30 milliards. L'accroissement de production commercialisé chiffré à 9 milliards peut donc provoquer une augmentation de 20 à 25 milliards de revenu "national". Les sommes dépensées par le producteur et qui constituent son revenu vont en effet augmenter le revenu du commerçant auquel il achète ses marchandises, lequel au moyen de ce revenu va grossir celui de l'entrepreneur auquel, il fait exécuter un bâtiment etc,etc...

.../...

L'accroissement annuel de recettes budgétaires qui en résultera est évalué à 2.500 millions. Cette évaluation est basée sur un calcul suffisamment précis des droits de sortie, droits d'entrée, impôts et taxes diverses frappant, sous toutes ses formes, cet excédent de richesses en circulation.

La vitesse de cette circulation a d'ailleurs autant d'importance que son volume et l'on sait qu'elle est proportionnellement plus élevée dans un pays neuf que dans la Métropole. Les populations camerounaises ignorent la thésaurisation et l'épargne n'en est qu'à son début. L'argent circule rapidement, les biens changent de mains fréquemment, les stocks sont très souvent renouvelés. Tous ces mouvements donnent à la fiscalité l'occasion d'exercer plusieurs fois par an des prélèvements sur une même masse monétaire en circulation.

En définitive, l'accroissement des dépenses engendré par le plan quadriennal se trouve compensé par les majorations de recettes résultant de ses actions sur la production, et il reste un solde bénéficiaire de 400 millions, qui permettra de faire face en partie aux charges engendrées par le développement des conséquences de la loi Lamine Guèye(1)

Ce résultat est obtenu avec une marge de sécurité élevée, en ce sens que, pour la plupart des projets, les annuités d'amortissement financier ont été calculées sur une base qui dépasse largement la fraction imputée aux avances du Trésor, et s'étend quelquefois à la totalité des investissements y compris ceux effectués sur subventions de l'Etat et fonds locaux.

Les chiffres que l'on vient d'examiner prouve que le montant de l'effort public envisagé pour les quatre prochaines années : 34.420 millions est raisonnable.

CONCLUSION

Tel est l'ordre de grandeur de l'effort public qu'il est souhaitable de voir réaliser dans ce pays pendant les quatre prochaines années. Ils lui permettront de compléter son équipement social et son infrastructure essentiels, tout en imprimant à son économie, par les actions de production envisagées, le nouvel et indispensable élan qui doit la porter en 1957 à un niveau encore supérieur, seule façon de pouvoir élever le niveau de vie de ses habitants.

Nota : (1) Ce solde ne couvre qu'une partie des charges extérieures au Plan, mais il ne faut pas oublier qu'on disposera budgétairement en plus des recettes provenant des actions du Plan 2500 millions, de celles résultant du rendement de la fiscalité soit : environ 800 millions (questionnaire F 2)

.../...

En effet, il est impossible de s'arrêter en chemin et ce qui a été réalisé jusqu'ici dans les secteurs de base doit être étendu de proche en proche à tout le reste de l'économie par l'intermédiaire des activités de production.

Cesser, ou même ralentir exagérément les investissements, serait vouer ce pays à la stagnation, donc au recul par rapport à l'essor universel. Ce serait lui laisser brusquement la charge insupportable de l'entretien et des amortissements d'un équipement public qui, non seulement perdrait tout son sens s'il restait inachevé, mais ne peut trouver sa justification et sa rentabilité que dans l'effort d'amélioration de la production en vue duquel il a été réalisé. Cet effort doit être poursuivi pendant la nouvelle période quadriennale, laquelle apparaît ainsi comme la nouvelle étape d'un effort continu.

Le rythme des investissements ne doit pas non plus être ralenti parce que, à part quelques cas exceptionnels heureusement très peu nombreux, il a toujours conservé une allure mesurée et régulière, dans le secteur public comme dans le secteur privé qui en ont partagé les charges.

Les investissements sont la condition du progrès et s'ils ont permis à ce pays de sortir de la stagnation qui était la conséquence de la guerre, ils restent l'unique possibilité d'augmenter maintenant sa production à partir des moyens accrus et rénovés dont il dispose grâce au premier Plan.

YAOUNDE, Octobre 1952